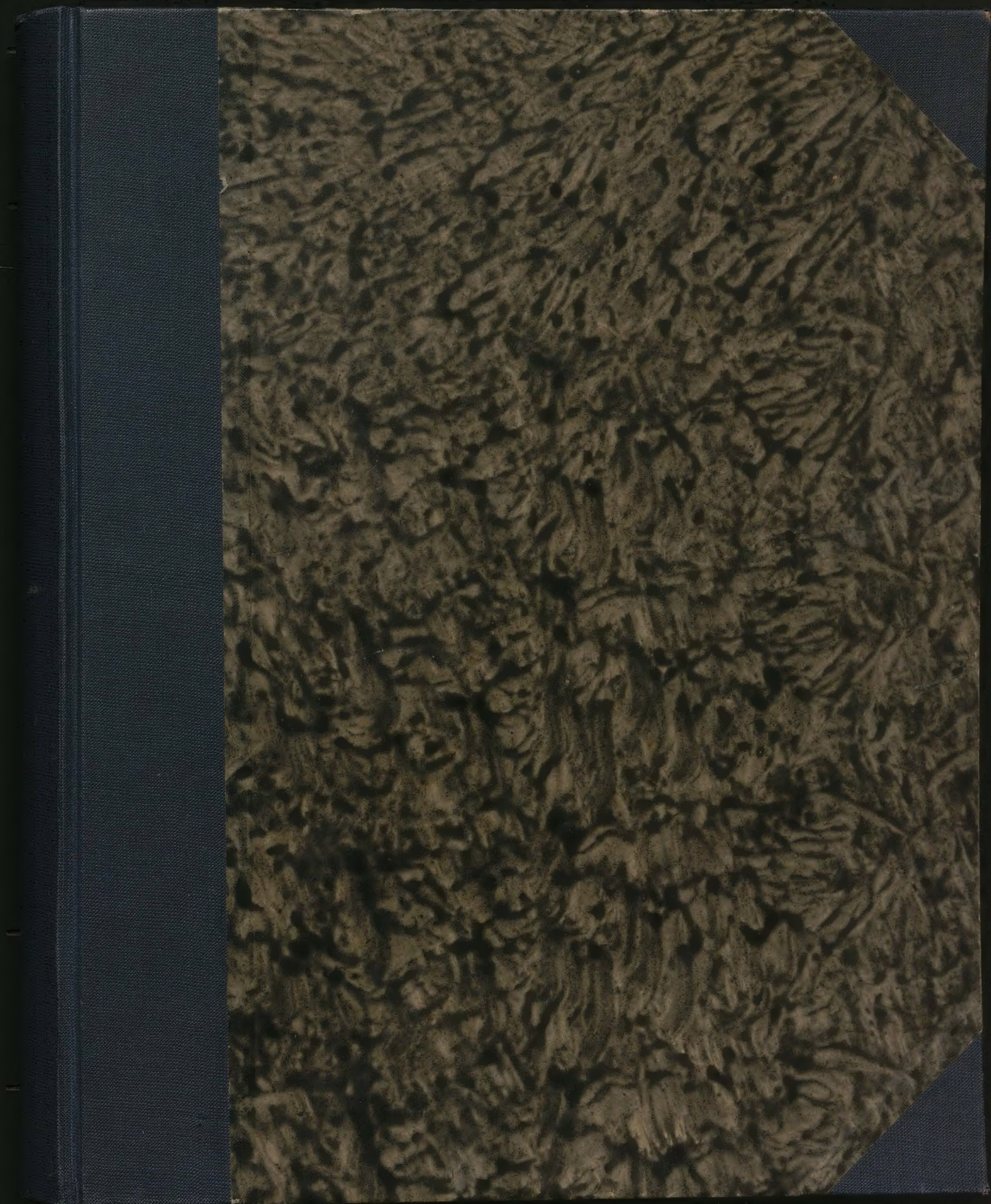
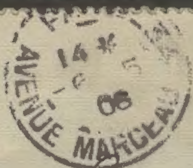


1

Monsieur

Veuillez vous excuser
M. Paul Adam de ne pou-
voir répondre à votre
question, mais les obliga-
tions électorales lui prennent
en ce moment tout son
temps. Voici tous ses
regrets et ses vœux

Le secrétaire
pour Paul Adam





Monsieur Jan Topass.
15 rue Brea
En Ville

2

26, Rue de Versailles
Jouy-en-Josas (Seine-&-Oise)

28 octobre 1906.

Monsieur,

Je ne me sens pas en état de répondre aux questions que vous voulez bien me poser. Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai, personnellement, la plus grande sympathie pour la Pologne, et que, comme tous les Français libéraux, je désire ardemment qu'elle puisse, le plus tôt possible, reconstituer sa nationalité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

A. Aulard

A. Aulard
prof. historji w Sorbonnie

Copenhague N., 17 III 06.

L'honorable Rédaction m'a fait l'honneur de me demander mon opinion sur quelques points concernant la question polonaise.

C'est une question que je n'ai pas étudiée spécialement; mais comme je crois que les peuples ont le droit inaliénable et imprescriptible de disposer librement d'eux-mêmes, que je crois aussi devoir répondre oui aux questions de votre circulaire nos 1 et 2.

La 3me question me paraît

plus difficile. Je ne suis pas capable de me former une idée exacte de l'influence exercée sur la politique européenne et mondiale par la transformation de la Pologne russe (dans ses limites ethnographiques actuelles, donc sans la Lithuanie et sans les provinces ruthènes) en un pays autonome, une république démocratique souveraine etc. Mais s'il était possible de faire cette transformation sans verser une goutte de sang, et si l'instruction politique des populations est assez grande, j'espère que l'influence exercée sur la politique européenne et mondiale serait favorable.

Je prie l'honorable Rédaction d'agréer l'assurance de mes sentiments respectueux.

Frédéric Passy.

P.S.

Si ma réponse est imprimée, veuillez m'en envoyer un exemplaire sous bande.

F. B.

5

FREDRIK BAJER

Président du Bureau international de la Paix (Berne)
Membre de l'Institut international de la Paix (Monaco)
Conseiller interparlementaire.

Député danois (1872-95).

COPENHAGUE N.

Telegraphic Address, "EDIFYING, LONDON." Telephone HOP EXCHANGE 1883.



AMALGAMATED SOCIETY OF
ESTABLISHED 1851.
Engineers.
GENERAL OFFICE,
110, Peckham Road,
London, S.E. June 5th 1906

To The Editor of "Krytyka"
Austrian Poland

Dear Sir

Mr Geo. N. Barnes, M.P. desires in reply to request to state that the views he has leads him to answer No to the first two Questions on your circular letter re "Russian Poland".

3rd Question (a) would not prejudically affect the world's politics and is he thinks desirable. (b) He regards as dangerous

Yours Sincerely
Geo. N. Barnes
per J. Gunning

We Wiedniu 15/5 1906

Szanowna Redakcyo!

Przepraszam, że dotkliwie opóźniłem się z odpowiedzią na szan. list z 17/4, lecz miałem najrozmaitsze przeszkody niespodziane, proszę zatem wybaczyć! Odpowiedź piszę w ukraińsko-ruskim języku w krótkości, ponieważ można na zadane tematy napisać całe dzieła. Zasada moja jednak ~~nie pozwalała mi na~~ obszerne wywody.

ad 1. Із становища ~~Ze stanowiska~~ міжнародного права можна уважати змагання кождого культурного народу до охорони самостійного істнування в межах его язикової области оправданим; Тимто і змагання польского народу, котрий мав стільки віків свій самостійний быт політичний і державний, до охорони самостійного істнування в границях его нинїшньої язикової области (в етнографічних границях) уважаю оправданим,

ад 2. Польский народ видав стільки цінних плодів на поли літератури, науки, штуки і т.п., котрі вплинули в европейську загальну культуру, що дальше удержанє і дальший самостійний розвиток культурний польского

2/ народу уважаю також, в інтересі загальної євро-
пейської культури бажаним. Одначе змагань до
независлого державного биту з огляду на необ-
хідні послідовности політичні вважаю недо-
радним.

ад. 3. а) Конституційний строй Росії дає також
польському народови змогу, добути ся там (становища) відпо-
відного народним потребам і свобідному культурному розвит-
кови. Росія не буде могла вдоволити ся лише цен-
тральними парламентами, а в найближшім часі бу-
де примушена признати автономію иншим іно-
родним індивідуальностям, з яких она витворює ся.
Такою основою повинна осягнути автономічне
становище з окремним соймом, судівництвом
і шкільництвом Польща (в етногр. границях), як і Україна і
Литва за инші складові части російської дер-
жави, котрі мусять бути сполучені з собою на фе-
деративній основі. Справи військові, держав-
них фінансів і торговельних договорів повинні
вважати ся спільними справами і рішати
ся в державній думі. Сей погляд висловив
я в часи в тиждневнику віденськім Die
Reform (в р. 1874 №6), а тепер в Konserv.
Korrespondenz (1905, № 169 з 30 мая).
Таку програму приняв і всеукраїнський
зїзд минулого року в Полтаві що до ав-
тономії України. Змагань до утворення демо-
кратичної республики польської уважаю

3) z uwagi na [illegible] [illegible] do celu, godności nieodpowiednim)

Podając zwięzłe odpowiedzi na zadane py-tania, kreślę się z wielkiem szacunkiem,

Alexander Barwiński
Poseł do Rady Państwa

P.S. Byłbym bardzo zobowiązanym, gdyby Sz. Redakcya raczyła jeden egzemplarz, gdzie będą te odpowiedzi nadrukowane, nadesłać.



Rome 8 juin 1906

Monsieur

A votre aimable lettre que je viens de recevoir en ce moment, je ne saurais répondre différemment d'autrefois: – que les questions que Vous me proposez exigent une connaissance approfondie de tous les éléments de la vie politique européenne que je n'ai pas.

Cependant, afin que mon silence ne puisse être interprété comme indifférence pour une Nation que j'apprécie et que j'aime profondément, je me bornerai à vous dire:

que la tendance de la Nation polonaise à recouvrer son indépendance et son unité, est une aspiration sainte: car c'est l'aspiration à se mettre en état de pouvoir accomplir la mission providentielle que, selon la nature de son

génie national, lui est assignée parmi les peuples;

— que, selon les trésors qui sont au fond de l'âme de chaque vrai polonais, cette mission est tellement élevée, que la résurrection politique de la Pologne ne peut être sans une influence salutaire pour l'Europe toute entière;

— que, quant à la forme du gouvernement, et aux degrés par lesquels il faudra passer pour arriver à une reconstitution durable de la Pologne, cela dépend de beaucoup de circonstances; mais qu'on ne saura les apprécier à leur juste valeur, ni en profiter heureusement, qu'autant que l'aspiration à la résurrection de la Pologne se soutiendra dans sa pureté,

dans le but unique de la justice, de l'amour, et du bien véritable de tous, — libre de tout ressentiment personnel, des luttes haineuses des partis.

De la résurrection de la vraie Pologne dans les âmes des Polonais jaillira facilement sa résurrection extérieure et politique. —

Recevez, Monsieur, mes respects les plus distingués.

Votre Dévoué

Tancrède de Janowicz



~~Rome 17 juillet 1906~~

Monsieur

Dans les quelques mots que je vous ai écrit en réponse à vos questions sur la Pologne, je n'ai fait qu'ébaucher l'essence de mes sentiments à l'égard de cette nation, que j'aime non moins que ma patrie et que je vénère à cause de la profondeur de son esprit et de sa mission parmi les peuples. — Je manquerais aux devoirs que cet amour et cette vénération m'imposent, si je ne vous manifestais pas un peu plus largement (quoique en raccourci) ce que je porte au fond de mon âme sur ce grave point.

Le fond de l'esprit polonais est essentiellement religieux. C'est sur la base chrétienne que la Pologne s'est développée; ses mœurs et ses institutions en sont le témoignage évident.

C'est cela qui a fait de la Pologne un rempart de l'Europe civilisée contre les peuples barbares.

Tant qu'elle fut fidèle à cette base et à cet esprit chrétien, le bras de Dieu l'appuyait: elle fut forte, respectée, heureuse.

Mais, à la fin du XVI siècle, au milieu de ses plus grands succès, par la crise religieuse d'une grande partie de l'Europe, la foi primitive et la pureté de ses mœurs commencèrent à se relâcher. L'éducation religieuse faussée

par les Jésuites, insinua dans les esprits les germes du mal.

Cédant d'abord au désir de la quiétude, la Pologne glissa bientôt dans l'amour des plaisirs, de la jouissance, du luxe.

Cela détrempa son caractère, éteignit peu à peu son feu sacré, la rendit de plus en plus incapable de poursuivre sa mission.

Dieu suscita alors un homme inspiré.

Brûlant d'amour de Dieu et de la patrie, Skarga, ce véritable prophète, mit le doigt sur la plaie intérieure qui rongeait la vie de la Pologne sous les apparences de la grandeur et du bien-être. Et voyant, avec effroi, que l'abîme vers lequel elle marchait — sans se soucier des railleries — il tonna contre le scepticisme, l'impiété, le relâchement des mœurs et les abus des nobles, — qui menaçaient dans l'avenir l'existence même de la patrie: il appela la nation à la pénitence et au retour à Dieu.

Ses appels, ses menaces, ses prédictions, ne furent pas écoutées: elles furent repoussées avec dédain par la noblesse, sûre de sa prospérité et de sa grandeur.

Deux siècles ne s'étaient pas écoulés, et les prédictions du prophète s'étaient accomplies. Le mal intérieur de la nation, n'ayant pas été détruit dans sa source, produisit les fruits qu'il avait prédit.

La Pologne perdit son indépendance. Dans une agitation continuelle, elle s'insurgeait de temps en temps — non pas contre son propre mal intérieur, source de son malheur — mais contre les instruments de la punition pour ce mal non vaincu, oubliant les paroles de Jésus-Christ à Pilate: „Tu „n'aurais de pouvoir sur moi, s'il ne te fût donné d'en Haut."

Les souffrances séculaires, les prières des vrais Polonais ayant faim et soif de la justice, trouvèrent pitié devant Dieu. Dans le siècle passé Il suscita, au sein de la nation Polonaise un autre homme extraordinaire, prédit par les poètes Brodziński et Mickiewicz: un homme montant incarné dans son esprit, dans son corps, dans sa vie le vrai esprit

polonais et chrétien. Il avait la mission de ramener, par la péni=tence, la Pologne sur la voie chrétienne; pour qu'elle s'élève sur cette voie, pour qu'elle produise les fruits du véritable esprit chrétien dans sa vie privée et publique, et reprenne ainsi, parmi les nations, son poste élevé, propre au caractère de cette époque.

Les appels de Skarga ont été repoussés; les appels de Towiański le furent aussi. — Et les souffrances de la Pologne s'augmentèrent.

Fourvoyés dans des doctrines matérialistes, désabusés de tout ou sceptiques, les Polonais d'aujourd'hui cherchent une reconstitution de la Pologne sur des bases différentes, mais sans la base véritable: tandisque, l'esprit régéné=rateur une fois pris et manifesté, — comme le rayonne=ment du soleil, éloignera les brouillards, et par sa force d'attraction ramènera à l'unité cette nation sacrée; qui, sans cela, ne fera que se décomposer de plus en plus.

Malheureusement, la Pologne a perdu l'esprit polonais vrai, et n'a plus d'Idéal.

Mais la Pologne n'est pas morte!... La Pologne véri=table ne fait que sommeiller sous le poids de ses con=trariétés. Qu'elle se réveille dans son esprit! Qu'elle vive de la vie élevée qui lui est propre! — Personne ne peut l'empêcher de faire cela. — Une fois qu'elle vi=vra ainsi, la Pologne toute entière se reconstituera d'elle-même et donnera, aux nations qui lui sont sœurs par l'affinité d'esprit et de vocation, l'appui qu'elles en attendent.

C'est pour cela que je vous avais écrit:
„ De la résurrection de la Pologne dans les âmes des
„ vrais polonais jaillira facilement sa résurrection
„ extérieure et politique.„

Veuillez, Monsieur, agréer les sentiments de ma considération bien distinguée.

Votre dévoué
Tancrède de Caravonica

Einsiedeln (Suisse)
8 août 1906

Très-honoré Monsieur

Je vous remercie de votre aimable lettre, et je vous laisse pleine liberté quant à la publication de ma lettre.

Je n'ai pas de réserve pour ce qui découle du fond de mon âme.

Je suis momentanément en Suisse pour me reposer un peu : mais, s'il vous arrivait de m'écrire vous pouvez adresser tout à Rome au Sénat. Si je n'y suis pas, on m'envoit tout de suite les lettres là où je me trouve.

Recevez, Monsieur, les sentiments de ma profonde estime.

Votre dévoué
Tancrède Canonico

— Carte postale. —

Union postale universelle. — Weltpostverein. — Unione postale universale.



SUISSE. SCHWEIZ. SVIZZERA.

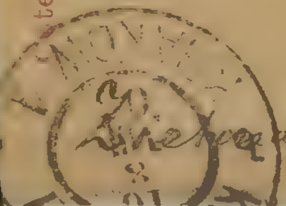
Nur für die Adresse.



[Cô]té réservé à l'adresse.

Lato riservato all' indirizzo.

À M. le Directeur de la Revue Krytyka



[illegible], 28.

Cracovie

(Autriche – Gallicie)

Paris, 11 juin 1906

CHAMBRE

DES DÉPUTÉS

Monsieur,

M. Millerand me charge de vous exprimer ses regrets de ne pas prendre part à votre enquête internationale. Il s'est fait une règle absolue de n'accepter aucune interview. Croyez, Monsieur, que s'il avait pu faire une exception, il l'aurait certainement consentie en faveur de la "Critique".

Votre bien dévoué,

[illegible]

Prof. Hans Delbrück.
Redaction
der „Preussischen Jahrbücher".
Telephon
Amt Charlottenburg 3610.

Berlin-Charlottenburg
Knesebeckstr. 30. d. 14. Mai 06

Sehr geehrter Herr!

Auf Ihre gefl. Anfrage beehre ich mich Ihnen anliegend meine Antwort zu übersenden.

Hochachtungsvoll
und ganz ergebenst
Delbrück

Auf Ihre gefl. Anfragen beehre ich mich folgendes zu erwidern.

ad 1. Auf die Frage nach der Berechtigung des Strebens nach einem polnischen Nationalstaat giebt es vom Standpunkt des <u>Völkerrechts</u> keine Antwort. Das Völkerrecht geht immer von dem Recht der augenblicklich bestehenden politischen Gewalten aus; Ihre Frage muß daher nicht vom Standpunkt des Völkerrechts, sondern vom Standpunkt der politischen Ethik aus betrachtet werden, und hier lautet die Antwort: die Polen haben ebenso gut ein Recht, nach einem Nationalstaat zu streben, wie jedes andere Volk. Ebenso sehr haben aber auch Rußland, Oesterreich und Preußen das Recht, ihre bestehende Herrschaft zu

wahren und ihr politisches Interesse, wo es mit dem national-polnischen kollidiert, zu verteidigen. Beide Rechte sind vor der politischen Ethik gleich hoch und gleich heilig; daß derartige gleichberechtigte Ideen miteinander kämpfen und ringen, bildet den Inhalt der Weltgeschichte. Nicht, ob die Polen ein *Recht* auf einen Nationalstaat haben, sondern ob die Verwirklichung dieser Idee für die menschliche Gesamtkultur nützlich wäre, muß den Ausschlag geben, wie man die Frage beantwortet. Das leitet über zu Ihrer zweiten Frage.

ad. 2. Die Herstellung eines polnischen Nationalstaates in den Grenzen seines heutigen Sprachgebiets hätte zur Folge, daß mehrere preußische Provinzen, in denen Deutsche und Polen gemischt wohnen, vom Deutschen

Reiche losgelöst und Ostpreußen vom übrigen Deutschland getrennt würde. Der Gedanke, ein Polen dieser Art zu errichten, wäre nur realisierbar, wenn in einem ungeheuren europäischen Kriege das Deutsche Reich völlig niedergekämpft würde. Daß ein solcher Krieg mit solchen Folgen für die europäische Gesamtkultur ein Schade wäre, dürfte so sehr einleuchten, daß die Frage nach einem polnischen Nationalstaat im Umfange des Sprachgebiets für jeden, der das Auge auf die europäische Gesamtkultur gerichtet hält, ausfällt. ~~dürfte~~. Eine andere Frage ist die Herstellung eines polnischen Nationalstaats unter Ausschluß der heutigen mehr oder weniger polnischen, zu Preußen gehörigen Provinzen.

Auch das deutsche Volk, das so viel größer und mächtiger ist als das polnische, hat doch kein Reich im Umfange des deutschen Sprachgebiets, sondern begnügt sich mit einem Nationalstaat, der nicht nicht mehr als zwei Drittel der Nation umfaßt. Hierauf allein könnte heute eine nationale polnische Realpolitik gerichtet sein und das scheint auch in der dritten Frage vorausgesetzt.

ad 3 a. Die Umwandlung der nationalpolnischen russischen Gebiete in ein dem russischen Reich föderativ angegliedertes, im Innern autonomes Staatswesen ist gewiß nicht leicht, scheint mir aber doch auch nicht unausführbar und vom deutschen Standpunkt aus keineswegs unbedingt unerwünscht. So groß der nationale, kirchliche und

politische Gegensatz zwischen Russen und Polen ist, so hat es die wirtschaftliche Entwicklung Polens im neunzehnten Jahrhundert doch mit sich gebracht, dass es sich von Russland nicht mehr trennen kann. Das heutige Russisch-Polen wäre wirtschaftlich dem Hungertode geweiht, wenn es sich von Russland völlig loslösen wollte, und auch ein Anschluss an Österreich oder Deutschland würde es wirtschaftlich ruinieren. Ich habe darüber eingehend gehandelt in meiner Studie „Russisch-Polen" (Erinnerungen, Aufsätze und Reden S. 526). Die russischen Polen können daher nichts besseres erstreben als ein freies Föderativ-Verhältnis im Zusammenhange mit Russland. Dass sie dieses Verhältnis, wenn sie es erreichen, benutzen könnten, um Russland zu einem Kriege mit Deutschland zu treiben,

halte ich für ausgeschlossen. Gewiß würden solche Bestrebungen in leidenschaftlich nationalen Gemütern auftauchen, aber sie würden keinen Erfolg haben, und das deutsche Reich ist viel zu mächtig, um davon irgend etwas zu besorgen. Auch den Polen in Preußen, obschon ich zugeben muß, daß sie von ihrem Standpunkt aus einige berechtigte Beschwerden haben, geht es doch viel zu gut, als daß sie mitarbeiten würden, einen Krieg herbeizuführen, in dem ihre ganze Existenz auf dem Spiel stehen würde.

Das Ziel, welches sich also eine nationale polnische Politik stecken muß, die im Einklang bleiben will mit der europäischen Gesamtkultur, kann nicht die Herstellung eines polnisch-nationalen Einheitsstaates sein. Dieses Ziel ist für die Polen ebenso

politischen

unerreichbar und unmöglich, wie für die Deutschen. Das polnische Nationalziel kann vielmehr nur sein, unter Anerkennung der Verteilung, die sich nun einmal historisch gebildet hat, die Nationalität zu pflegen und innerhalb Rußlands, Oesterreichs und Preußens nach möglichst günstigen Bedingungen des politischen, sozialen und nationalen Daseins zu streben. * Der Todfeind eines derartigen nationalen Strebens ist das Streben nach einer einheitlichen polnischen nationalen Republik, worauf sich Ihre Frage 3 b richtet. Die Errichtung einer solchen Republik und schon das Streben danach bedroht Europa mit den furchtbarsten Kriegen, verhindert eine wohlwollende Behandlung der Polen in den großen Reichen, denen sie jetzt angehören und ist daher für die europäische Gesamtkultur wie für die Polen selbst die schädlichste und verderblichste aller Ideen.

Professor Hans Delbrück

15 Mai 1906

Monsieur

Je comprends et j'admire le long effort de la Nation polo-
naise pour reconquérir son indépendance. Mais n'invoquez pas
l'intérêt de la civilisation européenne... L'intérêt de la civili-
sation, tel que les gouvernements le comprennent, a toujours été
de laisser écraser les plus faibles par les plus forts.
La Pologne ne doit donc compter que sur sa propre énergie
pour faire triompher ses droits. C'est bien, d'ailleurs, parce
qu'elle entretient un foyer révolutionnaire [illegible]
qu'elle est si troublée, que je la trouve [illegible] Autant de
martyrs, autant de germes de liberté. Les voix d'outre-
tombe s'entendent de plus loin que les autres.
A la seconde séance de la Douma, au palais de Tauride,
le député démocrate Roditchef réclamant l'amnistie disait :
« Les ombres sanglantes des suppliciés se pressent dans cette
salle destinée pour un travail paisible. Il faut les en
éloigner. »
Il n'y a qu'un moyen d'éloigner la Pologne suppliciée, c'est
de lui rendre son autonomie. Elle a [illegible] si largement à
l'organisation du combat, il n'est que trop juste qu'elle
profite de la victoire.

Croyez-moi bien dévoué

Lucien Descaves

Die Frage, ob vom Standpunkte des Völkerrechts aus das Streben des polnischen Volkes nach Wiedergewinnung einer unabhängigen Existenz in den Grenzen seines Sprachgebiets als berechtigt anzuerkennen ist muss ich ganz entschieden bejahend beantwörten. Dieses Streben ist bei einem starken Volke ebenso natürlich wie beim einzelnen Individuum das atmen das leben. Ein völkerrechtliches Hindernis kann dem seelischen Drange einer ganzen Nation nicht Halt gebieten. Es besteht auch keines, denn das Volk der Polen hat nie und nimmer sein Einverständnis gegeben zur Vergewaltigung seiner Selbständigkeit. Nur eine inferiore Staatskunst kann sich auf die Dauer mit der lächerlichen Sisyphusarbeit befassen durch Mittel äusseren Druckes das Volkstum einer historischen Nation, die, siebzehn Millionen stark, ein zusammenhängendes Gebiet von der Grösse Italiens bewohnt, entwurzeln zu wollen. Der Unabhängigkeitsgedanke wurzelt in jedem seiner Eigenart sich bewussten Volke. Dem Geschichtsfreunde scheinen die Völker verächtlich, in deren Seele dieser Gedanke getötet werden kann. Die Kämpfe starker Volksstämme um ihre Selbständigkeit erfüllen uns mit Genugtuung und Freude. Wie sollten wir Europäer dem Volke jenes gewaltigen Heldenkönigs Boleslaw Chrobry, der vor neunhundert Jahren vom Dniepr bis zur Ostsee herrschte, das Recht absprechen, nach Wiedergewinnung einer unabhängigen Existenz zu <u>streben</u>?

Die europaeische Gesammtkultur hat, wie ich sie auffasse, kein besonderes Interesse an der Wiedererrichtung eines unabhängigen polnischen Staatswesens. Die ungeheueren bewaffneten Konflikte, durch die allein ein wirklich völlig unabhängiger polnischer Staat – heute übrigens ein geographisches Unding – geboren werden könnte, würden dem Kulturleben Europas furchtbare Wunden schlagen. Für

die Erhaltung und Weiterentwicklung der polnischen Nation aber ist es keineswegs notwendig dass das ganze polnische Sprachgebiet in einen unabhängigen Staat – etwa eine neutrale demokratische Republik – umgewandelt werde. Polen hat gerade in der Zeit des Unglücks, der Unselbständigkeit dem erdumfassenden Reiche des Geistes eine glänzende Reihe grossartiger Persönlichkeiten gestellt. Das Interesse der geistigen und sozialen Kultur ist nicht verknüpft mit der Errichtung eines verjüngten Staates Polen, der doch wieder mitten im wilden politischen Streite stehen würde. Ueberhaupt: Rassenpolitik und Weltkultur? Zwei heterogene Dinge. An der Entfaltung seiner Eigenart wird das Volk der Polen durch den Verlust seiner politischen Existenz nicht gehindert. Das hat es im Verlauf des neunzehnten Jahrhunderts glänzend bewiesen.

Wenn ich also eine völlig unabhängige Republik Polen, die das ganze polnische Sprachgebiet umfasst, für eine entschieden unerwünschte, weil dauernd ganz unhaltbare Schöpfung halten würde so muss ich andererseits gestehen, dass die Umwandlung Russisch-Polens in ein autonomes, dem russischen Reich föderativ angegliedertes Königreich mir als einzig brauchbare Lösung der russisch-polnischen neunhundertjährigen Konflikte erscheint. Nach der grossen österreichischen Liquidation würde sich Galizien, die geographische Fortsetzung Russisch-Polens bis an den natürlichen Wall der Karpathen, jenem polnisch-russischen Föderativstaat von selbst einverleiben. In der Union mit Russland könnte sonach ein grosser Teil des einstigen Königreichs eine durchaus selbständige Stellung in seinem ganzen inneren Organismus einnehmen. Nach aussen hin würde dieser Organismus durch seine Angliederung an das gewaltige, sich verjüngende Russische Reich die nötige Stärkung, den nötigen Rückhalt finden. Natürlich werden bei einer solchen Union die Grundsätze, welche im Geiste, in den Traditionen des polnischen Volkes lebendig sind und seiner Geschichte entstammen in Gesetzgebung, Kirche, Schule, gesellschaftlicher Ordnung, kurz – im gesamten Organismus

des Landes massgebend werden.

Aber mit diesem Wege des Fortschrittes und der Entwicklung wird sich die polnische Nation begnügen müssen. Darin, dass sie es nicht tun wird, liegt die Gefahr für die Zukunft, für die Ruhe Europas. Polen auf diese Weise neben Russland erstarkt, vielleicht durch Galizien vergrössert, wird eine gefährliche Anziehungskraft auf die verlorenen Provinzen des einstigen Reiches auszuüben beginnen. Wir haben gesehen, wie Litauen sich dem letzten polnischen Aufstand angeschlossen, wie noch 1862 der Adel Podoliens, der von Minsk die Wiedereinverleibung dieser Gouvernements mit der polnischen Krone verlangte. Wir wissen, dass die vielen heissblütig unvernünftigen Patrioten, an denen Polen immer nur allzu reich war und ist, nur zähneknirschend die deutsche Herrschaft in den an Preussen gefallenen Landesteilen tragen.

Nur wenn die Polen ehrlich, überzeugt und für immer auf Litauen, auf die kleinrussischen und weissrussischen Gebiete, auf die Preussen einverleibten Provinzen Verzicht leisten nur dann wird die europäische Politik sich mit der Existenz eines Russisch-Polen und eventuell Galizien umfassenden, mit Russland unierten Königreichs befreunden können. Solange aber die Gefahr vorhanden scheint, dass jene verlorenen Gebiete oder ein Teil derselben offen oder heimlich nach einer Vereinigung mit dem Föderativpolen streben, solange wird dieses eine permanente Gefahr für den Frieden Europas bedeuten. Das ungeheuere Elend, das bei einer Störung dieses Friedens auch vor allem wieder über das Haupt des vielgeprüften polnischen Volkes hereinbrechen würde sollte schon in der Vorstellung genügen, die Polen jener in Russland und Preussen aufgegangenen Provinzen an jedem unglücklichen Versuch der Wiedervereinigung aller einstigen Länder der res pospolita zu verhindern.

Diese Gebiete sind in zu starken, sicheren Händen. Keine polnische Flagge kann je auf der Ostsee wehen. Das Volk mit dem stählernen Arm, das mit siebzig Millionen im Zentrum Europas gepanzert dasteht, kann jene Provinzen, jene Gestade, die einst zu Polen gehörten nicht mehr missen. Ein Tag wie

der schlimme Julitag des Jahres 1410 kehrt nicht wieder vor einer zweiten Völkerwanderung.

Die russischen Wirren sind vielleicht die letzte grosse Chance die eine Vorsehung der Niobe unter den Völkern in die Hände gibt. Wie ~~einst~~ das viel kleinere Böhmen, dessen Tochter einst den Polen das Christentum als Brautgabe bescherte, wieder selbständig geworden ist im Rahmen eines grösseren Staatengebildes, so steht Polen heute gewiss vor seiner grossen Stunde die ähnliches im Schoosse birgt. Dem Volke des grossen Bauernkönigs wünsche ich von Herzen, dass sich ihm die goldene Pforte zur Freiheit auftue, wie das Thor Kiews sich auftat als Boleslaw mit dem „Szczerbiéc" dagegenhieb. Aber vor allem Weisheit: fordert von der grossen Stunde nicht mehr als sie geben kann!

Freiherr Alexis von Engelhardt.

Wilmersdorf bei Berlin,
Hildegardstrasse 21.

den 12 Mai 1906.

Hochgeehrter Herr!

Ihrem Wunsche folgend, sende ich Ihnen anbei im Manuscript eine Darlegung meiner Ansicht über die von Ihnen gestellten Fragen. Von meiner oben angeführten Adresse bitte ich Sie, Notiz nehmen zu wollen.

Mit vorzüglicher Hochachtung

Engelhardt.

Berlin, Westend, Ahornallee 40, den 30. April 1906

Der geehrten Redaktion der „Krytyka" gestatte ich mir infolge der an mich gerichteten Aufforderung beifolgend eine Antwort auf die vorliegenden Fragen zu übersenden.

Ich habe dazu nur die Bitte auszusprechen, dass meine Antwort entweder ihrem vollen Wortlaut nach aufgenommen oder mir zurückgesandt werde, damit ich sie alsdann anderweitig veröffentlichen kann,

wofür ich das Porto hiermit einlege (20 Pf)

In vorzüglicher Hochachtung

ergebenst

Prof. Wilhelm Foerster.

1 Berlin Westend d. 1 Mai 1906 1
Ahornallee 40.

Der geehrten Redaktion der „Krytyka" erwidere ich hiermit auf die in Betreff der Zukunft des polnischen Volkes gestellten Fragen folgendes:

Zur Frage 1

bemerke ich, daß in der Fassung derselben noch soviel Fragwürdiges enthalten ist, daß es fast unmöglich ist, eine einfache und knappe Antwort darauf zu geben. Zunächst ist doch der sogenannte „Standpunkt des Völkerrechtes" noch so unsäglich vieldeutig und unsicher, daß man sich garnicht darauf berufen darf. Sodann ist auch der Ausdruck „unabhängige Existenz" nach meinem Dafürhalten anfechtbar. Schon in der Gegenwart müssen die unabhängigsten und sogenannten „souveränsten" Gemeinschafts- und Staatengebilde einen Teil ihrer gewähnten „Unabhängigkeit" den Pflichten eines, immer mehr die ganze Menschheit umfassenden, Gemeinschaftslebens unterordnen, und dies wird in Zukunft immer mehr und immer allgemeiner der Fall sein, so, daß Unabhängigkeit an sich kein wesentlicher Zielpunkt politischen Strebens mehr sein wird. Auch die sittliche Freiheit des Einzelnen kann ja nicht als absolute ~~Freiheit~~ Unabhängigkeit gedacht werden, sondern nur als größtmögliche Unabhängigkeit von niederem

zwange und niederer Bedingtheit, sowie als Einordnung unter höhere Gesetzlichkeit und Harmonie.

Endlich ist in der Frage 1. der Ausdruck: „Grenzen des heutigen Sprachgebietes" in besonderer Weise fragwürdig. (Was ist Sprachgebiet. Reicht das polnische etwa bis zum Rhein und nach Westphalen, weil dort sich immer mehr tausende von polnischen Arbeitern festsetzen? Wenn das deutsche Gebiet so weit reichen sollte, als die „deutsche Zunge klingt," was würde das für „internationale Verwickelungen geben. Selbst innerhalb der alten Grenzen der Wohnsitze des polnischen Volkes giebt es große Inseln deutschen Sprachgebietes und echt deutscher Besiedelung und ebenso umgekehrt innerhalb alter deutscher Gebiete große polnische Inseln.

Also die Sprache ist keinerlei absolutes Kriterium für Territorial-Abgrenzungen. Diese können nur mit der allergrößten Verträglichkeit und mit der ausgleichendsten Gerechtigkeit geordnet werden in dem vollen Vertrauen, daß alsdann keines der Völker von eigenartiger Sprache und Kultur die Angehörigen eines der andern Völker, die innerhalb seiner Grenzen wohnen, irgendwie bedrücken und benachteiligen werde, wie es übrigens auch am Schlusse Ihrer Frage 3.

auch von Ihnen schon deutlich ins Auge gefaßt ist.

Angesichts aller dieser Unbestimmtheiten der Frage 1. kann ich nur ganz im Allgemeinen die Antwort geben, daß ich das Streben des polnischen Volkes, zu einer höheren Einheitlichkeit und Selbständigkeit seines Gemeinschaftslebens und zu gemeinsamen Einrichtungen auf dem Gebiete intellektueller und sittlicher Kultur zu gelangen, nicht blos als sehr erklärlich, sondern als durchaus berechtigt und auch im Interesse der sittlichen Kultur der andern Völker, als jeder Förderung würdig erachte; denn jeder Unterdrücker schädigt sich selber noch mehr als den Unterdrückten.

Die Frage 2.

habe ich im Wesentlichen bereits in obigen Betrachtungen über die Frage 1 behandelt. Auch in Frage 2 habe ich den Ausdruck „unabhängiges Staatswesen“ zu bemängeln. Ich bin der Meinung, daß auch die polnische Frage nicht im gewöhnlichen Sinne politisch oder völkerrechtlich, sondern nur in Verbindung mit einer <u>höheren Organisation</u> des ganzen Völkerlebens gelöst werden kann und wird. Dabei denke ich an umfassende politisch-soziale Gesammt-Organisationen größerer territorialer Gruppen von sogenannten

„unabhängigen" Völkern, für welche es sonst
unüberwindliche Schwierigkeiten der territorialen
Vereinzelung und Abgrenzung gegeben würde.
Für solche politisch-sozial möglichst einheitliche,
aber national und sprachlich gemischte Gemein-
wesen giebt es ja auch bereits Beispiele im
Kleinen, wie in der Schweiz, oder immer deut-
lichere konkrete Notwendigkeiten, wie bei den
Deutschen, den Slaven und den Italienern Öster-
reichs. Und hiermit komme ich auf die

Frage 3.

Zu der Alternative a unter Frage 3 möchte
ich zunächst bemerken, daß ich eine Föderation
von Russisch-Polen mit dem russischen Reiche
für unzweckmäßig halten würde; denn das
polnische Volk würde darin keine Befriedigung
seines Strebens nach einem umfassenden und
einheitlichen Zusammenschluß seiner besonderen
nationalen Kultur finden. Viel rationeller
erscheint es, im Sinne der Alternative b. unter
Frage 3, das gesammte polnische Kulturgebiet
in intellektueller Einheitlichkeit und Selbstän-
digkeit zusammenzufassen und dasselbe zugleich
in freier politisch-sozialer Organisation
obiger Art zunächst mit Deutschland und Österreich
zu föderieren, in welche beide Staaten das
polnische Land viel stärker hineingreift, als
nach Rußland hin, während andrerseits
auch Russisch-Polen hin die deutschnationale

Gesittung und Sprache viel stärker hinein-
greift, als die russisch-nationale Gesittung
und Sprache. Vernünftige Entwickelungen
solcher Art werden aber nur möglich sein, wenn
alle die beteiligten Völker sich mit einem neuen
socialen Geiste durchdringen, indem sie allen
Vergewaltigungen und allen Feindseligkeiten
absagen, Gerechtigkeit und Menschlichkeit pflegen
und ausüben und, statt dem leidenschaftlichen
Kampfe ums Dasein zu fröhnen, die schöpferischen
Kräfte des menschlichen Intellekts zur Erzielung
größtmöglicher Wohlfahrt und Sicherheit der ganzen
Menschenwelt solidarisch organisiren. Es ist ja
eine der törichtsten Illusionen, daß die zu-
künftigen Entwickelungen der Menschheit
aus dem Fortgange gegenseitiger Ueberlistungen
und Vergewaltigungen hervorgehen könnten.
Jeder Sieg solcher Art, sei er nun revolu-
tionären oder reaktionären Charakters, trägt den
Keim erneuten und noch schwereren Verfalles in
sich; denn jeder äußere Erfolg sittlicher Unkul-
tur im großen Völkerleben erzeugt auf dem
jetzt schon erreichten Stufen des Zusammenlebens
nur immer tieferes sittliches Elend bis zu den
kleinsten Gemeinschaften hinab.
Es giebt daher auch für das polnische Volk kein
anderes Heil der Zukunft, als daß seine
geistigen Führer sich mit an die Spitze der
großen und reinen Bewegung der Menschheit
stellen, welche zur leitenden Lebensmacht
die Ueberzeugung erheben will, daß wahre

Freiheit und echtes Glück nur aus hülfreicher sozialer Gerechtigkeit, auf dem festen Grunde wahrhaft gemeinsamer Welt- und Menschen-Erkenntniß empor wachsen kann, ebensowohl im großen Völkerleben, wie in den kleinsten Gemeinschaften.

Es tritt auch schon immer deutlicher hervor, daß jede persönliche, jede soziale und politische Aktion, welche die von dieser hohen Ueberzeugung verkündeten Gesetze der Harmonie des Seelenlebens zu verwirklichen sucht, z. B. die Weihe der Großmuth an der Stirn trägt, weithin einen Hauch von Beseligung verbreitet, während alle diejenigen Aktionen, die sich in irgend einem Gemeinschafts-rausche oder in Eigensuchtverblendung von jenen Gesetzen lossprechen, in der Tiefe der Seelen immer allgemeiner verurteilt werden.

Aber leider knüpft sich an diese immer einmüthigeren Verurteilungen noch keinerlei organisirte Gemeinsamkeit eines tatkräftigen Wirkens, wie es sich überall so energisch aus den Leidenschaften und den Interessen entwickelt. Häufig genug muß derjenige, der ungerecht behandelt wird, die Erfahrung machen, daß die sittliche Energie der Anderen die er in seiner Noth zu Hülfe ruft, durch deren leidenschaftliche Aktionen zu eigenen einseitigen Zwecken meistens viel zu stark beansprucht ist, um für hülfreiche Bethätigungen wahrhaft gemeinsamen sittlichen Urteils genug übrig zu haben.

Und wie leicht trübt sich dann durch diese leidenschaftlichen Aktionen auch das sittliche Urteil über das Unrecht, welches Andern angetan wird. In besonderem Sinne gilt dies von der Hetzschür-Arbeit der revolutionären Propaganda, welche gerade für die befriedigende Lösung solcher schwierigen Probleme, wie der Zukunfts-Entwickelung des polnischen Volkes, die allergrößten Hemmnisse und Gefahren mit sich bringt.

Immer mehr wird es daher zur dringenden Notwendigkeit, daß die <u>ruhigeren Köpfe aller Völker</u> anfangen, sich zu umfassender <u>ernstvoller</u> Gemeinschaft <u>menschenfreundlichen Denkens</u> und <u>Wirkens</u> zu organisieren

Berlin-Charlottenburg am 2. Mai 1906
Prof. Wilhelm Foerster.
Geh. Regierungsrat

Charlottenburg-Westend, Ahorn-Allee 40.
d. 11. Mai 1906.

Der geehrten Redaktion melde ich hiermit den Empfang einer größeren Anzahl der bewußten Fragebogen.

Ich habe mit der Einsendung derselben an eine größere Anzahl von ~~manchen~~ namhaften Männern, insbesondere auch im Süden und Westen von Deutschland, begonnen, denn es ist einleuchtend, daß, je näher die Leute an den Grenzen wohnen, desto leidenschaftlicher und konfuser sie über nationale Fragen denken.

Ich hatte aber auch die Redaktion durch eine Postkarte gebeten, mir womöglich Kenntnis zu geben von denjenigen

denjenigen deutschen Adresse
an welche der Fragebogen bereits vo
Krakau aus direkt gesandt word
sei, und es würde mir auch jetzt n
von Interesse sein, eine Mitteilung
hierüber zu erhalten.

Ich darf wohl annehmen, da
der 15. Mai kein absolutes Ultim
tum für die Einsendung der An
worten bilden wird, sondern d
ein Spielraum von wenigen Tag
gegeben wird.

In vorzüglicher Hochachtung

Prof. W. Foerster.

Berlin, Westend, Ahornallee 40, 14/5 06

Der sehr geehrten Redaktion der Przybyla

erwidere ich auf den gef. Brief vom 12. d. M., dass ich den Fragebogen an bedeutende Leute in Berlin, Bremen, Hameln, Wiesbaden, Frankfurt a/M, Darmstadt, Stuttgart, München, Marburg, Duisburg und Leipzig geschickt habe. Aus Leipzig schreibt mir Prof. Lamprecht (bedeutender Historiker), er antworte desshalb niemals auf Anfragen aus dem anders sprechenden Auslande, weil er in Betreff der zutreffenden Genauigkeit der Uebersetzungen die übelsten Erfahrungen gemacht habe.

Die mir von Ihnen so gütig und vertrauensvoll mitgeteilte Liste Ihrer Einladungen enthält unter 30 Namen 8 Socialdemokraten, deren Zukunfts-Staat ja so einfach ist, dass sie sich über die komplicirten Entwickelungs-Stadien nicht den Kopf zerbrechen mögen. Für conservativ-nationale Leute ist

die Antwort aber im jetzigen Augenbl[ick]
furchtbar schwer, wenn sie sich nicht ein-
fach auf den völlig utopischen Standpun[kt]
des Ostmarken=Vereins stellen wollen.

Meine Antwort bedarf ja auch noch
einer Vervollständigung, die ich aber als
selbstverständlich offen gelassen habe:
Die Vereinigten Staaten von Europa", wo[von]
der beiliegende Zeitungs=Artikel [spricht].

Heut empfange ich die Nachricht, dass
im Haag bei der nächsten Conferenz die
Schaffung eines internationalen Bundes-
Rates angeregt werden soll.
La Verité et la justice sont en mar[che]
mais les idiots n'en entendent rien.
Beifolgend noch eine kleine Drucksa[che]

Hochachtungsvoll

Prof. W. Foerster.

Berlin, Westend, Ahornallee 40, den 20/6 06
41

Können Sie mir noch einige Exemplare des Krytyka-Heftes für die hiesige offizielle Welt schicken?
Das Widerwärtigste in der Äusserung des Herrn H. in Leipzig ist die Geringschätzung, mit welcher er von der Mitwirkung der polnischen Cultur-Arbeit spricht.
Ist es Ihnen recht, dass ich hierzu nächstens eine kurze Entgegnung schicke?

Bestens grüssend

Prof. W. Foerster

Postkarte





die Redaction der Krytyka

in Krakau (Galizien Oesterreich)

Wohnung Grüne Strasse
(Straße und Hausnummer)

Leidenschaft und doppelte Moral.

(Abdruck aus dem Sprechsaal von Nummer 4 der „Ethischen Kultur.")

Die Entgegnung des Herrn Rhenanus in Nr. 3 hat schon in derselben Nummer in der Betrachtung „scharfe oder milde Tonart" von dritter Seite eine teilweise Beantwortung gefunden. Ich kann mich daher auf wenige Bemerkungen zu jener Entgegnung beschränken, möchte jedoch an die vorliegende Erörterung, im Zusammenhange mit einer ebenfalls in Nr. 3 enthaltenen Darlegung von Herrn Professor Staudinger über die Wahlrechtsfrage, einige sozial-ethische Betrachtungen anschließen.

Zunächst bemerke ich, daß es mit dem Satz des Herrn Rhenanus „Im Wesen der Wahrheit allein liegt schon die Schärfe eingeschlossen," doch eine ganz besondere Bewandtnis hat. Wahrheit ist Uebereinstimmung unsers Denkens und seiner Gestaltungen in der Sprache u. s. w. mit den wirklichen Vorgängen in der Außenwelt, deren Abbild und Aequivalent unser Denken und seine Gestaltungen sein wollen und sollen, um jene Vorgänge immer besser verstehen und gemeinsam ordnen zu können. Wenn man nun mit dem Worte „Schärfe" bloß das Genauigkeitsmaß dieser Uebereinstimmung bezeichnete, dann wäre allerdings die Schärfe einer Aussprache „im Wesen der Wahrheit eingeschlossen." Aber sehr oft, ja gewöhnlich, versteht man unter Schärfe etwas wesentlich anderes, nämlich die persönliche Energie, mit welcher eine Denkgestaltung zum Ausdruck gebracht wird. Und gerade diese persönliche Energie (das Pathos, der Affekt, die Leidenschaft) ist der größte Feind der Schärfe, wenn man hierunter die objektive, wahrhaft menschenverbindende Gerechtigkeit und Genauigkeit der Aussprache versteht; denn die Elemente der persönlichen Energie sind noch allzu häufig mit den, unser Denken so stark fälschenden, niederen Wohl- und Wehgefühlen des Organismus des Einzelnen nicht nur im Augenblick, sondern in vielen Fällen andauernd verbunden.

Herr Rhenanus hat nun offenbar in seiner Abwehr die beiden Bedeutungen des Wortes „Schärfe" vermischt, gewiß nur leidenschaftlich und absichtslos, aber er hat damit die Darstellung des Sachverhaltes sehr stark getrübt. Ich selber hatte den Ausdruck „Schärfe" gerade wegen jenes Doppelsinnes gar nicht gebraucht.

Und dann, was den „schlechten Ton" der Arbeiterschaft betrifft, so habe ich nur von der Publizistik der Arbeiterpolitik gesprochen. Der Ton der Arbeiterschaften ist derb, aber er ist viel besser, als der Ton ihrer Publizistik. Diesem letzteren habe ich empörende Härte vorgeworfen, und ich bleibe bei dieser Beschuldigung. Den hungernden Arbeiter und Familienvater kann wohl Empörung beschleichen, aber die Publizistik, die im allgemeinen nicht hungert, tut nicht recht daran, solcher Empörung eine so dröhnende Resonanz zu geben, die dem Hungernden gewiß keine Wohltat ist und seine Lage meist innerlich und äußerlich verschlechtert; denn es gibt schließlich ganz andere wirksamere Erhebung und Hilfe für den Menschen, als seine Empörung in Worten auszuleben oder gar sich dieselbe durch Resonanz steigern zu lassen. Es gibt statt dessen den klugen und treuen Zusammenschluß in trefflichen Gemeinschaftsbildungen ohne übermäßig große Worte. Und unsere Arbeiterschaft ist in dieser Hinsicht auf guten Wegen.

Da kommen nun aber wieder die Gefahren der engeren oder weiteren Gemeinschaftsbildungen, auf welche der in Nr. 3 enthaltene Artikel von Herrn Professor Staudinger „Die Wahlrechtsfrage als ethische Grundfrage" unsere Gedanken hinlenkt. Es sind nicht blos die Nationalisten und Militaristen, überhaupt die Anhänger der alten Gemeinschafts-Normen und -Autoritäten, einschließlich der konfessionellen Institutionen, welche wieder und immer mehr ohne sittliche Scheu von der Zulässigkeit, ja von der Unerläßlichkeit und Selbstverständlichkeit einer besonderen opportunistischen Gemeinschafts-Moral reden und daneben die private oder „individuelle" Moral als etwas unzureichendes, kurzsichtiges und schwächlich-philiströses behandeln. Nein, auch diejenigen, welche einer freieren und friedlicheren Gestaltung des Zusammenlebens auf der ganzen Erde, einer liebevolleren und gerechteren Organisation der Daseins- und Glücksbedingungen ihre Hoffnungen und Bestrebungen zuwenden, auch diese beginnen in der Leidenschaft des Kämpfens wieder und immer mehr der Sicherheit des sittlichen Urteils über die großen Gemeinschafts-Fragen und -Vorgänge zu entraten. Insbesondere gegenüber dem vielfach so sehr erbitternden Reden und Tun der Vertreter und Diener der alten Energie-Mächte haben sich die Sophismen der doppelten Moral auch in die Gedankenkreise und in die Aktion der neuen Gesittungsmächte eingeschlichen, deren höchste Berechtigung und sicherste Erfolgshoffnung doch nur in der reinsten Selbsttreue sittlichen Denkens und Tuns, auf der Grundlage sorgfältiger, objektiv gemeinsamer Erfahrung und Verständigung, beruht, mit Ausschluß aller und jeder Art der Vergewaltigung.

Immer wieder wird derselbe verhängnisvolle Denkfehler begangen, daß man die sittliche Entwickelung des großen Gemeinschaftslebens von der Befolgung der im individuellen und im engeren sozialen Leben so deutlich erkannten und so zweifellos bewährten Erfahrungen und Normen dispensieren zu müssen und zu dürfen glaubt. Und zwar deshalb, weil die Anwendung dieser heilbringenden Normen auf die sittliche Ordnung der immer umfassenderen Gemeinschaftsbildungen in jedem neuen Entwickelungsstadium der sozialen Organisation der Menschheit ihre besonderen Schwierigkeiten gehabt hat und deshalb in eben solcher Weise, wie die gesamte Erkenntnis und Sittigung der Menschheit, nicht ohne folgenschwere Irrungen und Fehlgriffe emporgekommen ist. Das darf uns aber doch nimmer irre machen in der Hochhaltung der idealen Forderungen unserer Seelenwelt. Es bedeutet eine der gefährlichsten Hemmungen der Sittigung und Befreiung des Erdenlebens, wenn einesteils jene Irrungen und Fehlgriffe, von denen auch wir noch bedrückt sind, ohne gehörige Würdigung des ganzen Werdeprozesses, mit allzu erbitternder Härte verurteilt werden, zugleich aber andernteils aus der früher für unbedenklich erachteten und noch vielfach tatsächlich andauernden Sanktionierung jener Irrungen überhaupt im Gemeinschaftsleben eine Art von nihilistischer Weltweisheit abgeleitet wird. Und zwar eine Afterweisheit, welche fast jeder ernsten Kritik gegenüber der so selbstgewissen Aktion politisch-sozialer Leidenschaft den Mund verbietet, z. B. der völlig atavistischen Parole „Gewalt gegen Gewalt," auch außerhalb der zweifellosesten unmittelbaren Notwehr, dauernde Geltung zugestehen will.

So hat sich bei vielen Freigesinnten die traurige Verwirrung entwickelt, daß man schlechtweg die Kriege, ohne des mildernden Umstandes ihrer bisherigen sozialen Organisation und Sanktion zu gedenken, als ein frevelhaftes Morden bezeichnet, hingegen dem revolutionären Morden eine Art von sozialer Sanktion zugesteht, besten Falls mit dem achselzuckenden Ausdruck der Resignation, daß sich das „naturgesetzlich" vollziehe und das Forum individueller Moral perhorresziere. „Naturgesetzlich!" als ob die Menschenwelt nicht gerade dazu berufen erscheint, das niedere naturgesetzliche in eine höhere Ordnung von Wirkungen und Gesetzen emporzuheben. Und so bleibt es vielfach noch ganz bei dem alten Verfahren, krasse Augenblicksnöte durch andauernde Perversitäten ablösen zu lassen.

Es wird immer unerläßlicher, diese Fragen, insbesondere auch die sozial-ethischen Probleme, die in dem Gebot: „Du sollst nicht töten" enthalten sind, in unserer Zeitschrift auf's Neue eingehend zu behandeln; denn die ethische Bewegung hat ja satzungsgemäß die hohe Aufgabe, unter allen Umständen für die Pflege der Gerechtigkeit, Wahrhaftigkeit, Menschlichkeit und gegenseitigen Achtung einzutreten.

Wilhelm Foerster (Charlottenburg, Westend).

Druck von Oskar Hensel, Gottesberg i. Schl.

QUATORZIEME ANNEE. — N° 4706

HUIT PAGES — Le Numéro quotidien (Paris et Départements) — CINQ CENTIMES

SAMEDI 19 AOUT 1905

Prix des Abonnements

	Un an	Six mois	Trois mois
Seine & Seine-et-Oise...	20. »	10 50	5.50
Départements et Algérie.	24. »	12. »	6. »
Étranger (Union Postale)	35. »	18. »	10. »

TELEPHONE

Direction... 102-96 | Rédaction.. 103-10

Administration...... 101-95

LE JOURNAL

REDACTION ET ADMINISTRATION : 100, RUE RICHELIEU, PARIS

FERNAND XAU, Fondateur

Annonces, Réclames et Faits Divers

Chez LAGRANGE, CERF et Cie

8, Place de la Bourse

et aux bureaux du JOURNAL

Adresser les mandats-poste à M. l'Administrateur

Adresse télégraphique : JOURNAL - RICHELIEU - PARIS

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

LE « JOURNAL » A BERLIN

L'EUROPE NOUVELLE

Chez le professeur Wilhelm Foerster



Le professeur WILHELM-FOERSTER

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Il y a un apôtre en ce savant, que l'on croirait distrait par la nature de ses travaux, des luttes politiques et sociales et dont la pensée, au contraire, fouille avec une ardeur généreuse tous les problèmes de notre temps. Un apôtre laïque, pour qui la science résume en beauté et en justice la destinée finale de l'humanité.

Directeur de l'Observatoire royal, de 18[illegible] à 1904 ; directeur des poids et mesures de 1869 à 1885, et chargé, à ce titre, de l'introduction du système métrique en Allemagne, le professeur Foerster occupe avec éclat, depuis 1858, la chaire d'astronomie à l'Université de Berlin.

Il a soixante-treize ans, et tient à me le dire ; il en porte soixante à peine. Et encore, parmi les hommes de cet âge et de sa lignée *intellectuelle*, beaucoup envieraient-ils sa vigueur physique et l'admirable souplesse de son esprit.

L'âme est restée juvénile, et l'on retrouve, sur les lèvres de ce mathématicien allemand, les *formules magnifiques dont* nos générations militantes s'exaltèrent dans l'âpre et long combat pour la libération humaine. C'est l'empreinte de 1848.

Le professeur Foerster connaît la France à merveille ; il y compte des amitiés illustres, et il me rappelait, non sans émotion, qu'il fut en « relations fraternelles » avec J.-B. Dumas, Joseph Bertrand et Henri Sainte-Claire-Deville. Il n'a pas cessé d'entretenir des rapports étroits avec MM. Mascart et Berthelot.

Grouper les intérêts communs, créer des centres internationaux afin de multiplier, de resserrer les liens individuels entre les hommes, les liens collectifs entre les peuples, voilà l'idée à laquelle le savant berlinois se consacre tout entier. Les forces régulatrices, les lois d'attraction, d'équilibre, d'harmonie qui gouvernent les mondes, il les applique aux nations : l'astronome s'est fait sociologue et moraliste.

J'étais allé lui demander son impression sur l'état politique actuel de l'Europe ; il m'a répondu par un exposé dont l'élévation frappera certainement nos lecteurs. Dans ces notes, j'ai conservé, autant qu'il m'a été possible, la tournure personnelle, et parfois imprévue, de la phrase ; mais ce que j'aurais voulu rendre, c'est l'inflexion, le rythme de cette voix convaincue et pénétrante.

En Allemagne, je n'ai guère entendu que le vieux Liebknecht dont la parole eût de tels accents.

L'Union des peuples

— Tant que la diplomatie sera une chose secrète, m'a dit le professeur Foerster, les peuples verront se produire, pour des raisons souvent futiles, des conflits qui troublent si profondément notre vie internationale. Les frontières politiques se doublent ainsi d'une barrière de malentendus et de rancunes que les esprits clairvoyants et sincères doivent s'attacher à dissiper. Il faut se hausser au-dessus de ces querelles, embrasser du regard un avenir plus vaste, dans lequel les antagonismes nationaux feront place à la solidarité des groupements humains, à leur collaboration active, en vue des intérêts et du bien communs. Je suis très fermement pour les Etats-Unis d'Europe ; et, loin de croire à la nécessité des grandes agglomérations territoriales, je trouve préférables les tassements nationaux restreints, car ils permettent de supprimer plus aisément les points de friction.

La diversité des formes gouvernementales ne saurait être un obstacle à cette union intime des peuples, vers laquelle toutes les forces de civilisation nous poussent irrésistiblement. La République française ne s'est-elle pas alliée avec un Empire autocratique ? Et notre Confédération allemande n'est-elle pas faite de villes libres, de duchés et de royaumes ? En tant qu'il s'agit des institutions gouvernementales, l'état actuel de l'Europe n'est donc pas un empêchement, et nous pouvons déjà déterminer les bases scientifiques de notre future organisation continentale.

Les relations de peuple à peuple, en se multipliant, créent de façon naturelle les éléments essentiels de notre vie internationale. De plus en plus, le travail des nations déborde leurs frontières, se généralise, s'unifie. Avec les chemins de fer, les postes, les télégraphes, les téléphones, etc., les gouvernements ont été amenés à une série de conventions, qui sont peut-être l'embryon de la législation européenne de demain. En tout cas, les points économiques sont déjà assez nombreux pour que l'idée s'affirme d'un Parlement douanier, qui serait un centre international d'une importance considérable. Ce serait le début. De question en question, on pourrait aborder successivement tous les grands problèmes de notre vie matérielle.

Ce n'est pas s'égarer dans le rêve que de prévoir de tels développements. Partout les phénomènes de concentration s'accusent. L'Amérique en est à la période des trusts. Cette forme de concentration est sans doute égoïste, puisqu'elle s'accomplit au profit de quelques-uns, et non pour le bien de tous. Mais ce n'est là qu'une première phase. Il n'est pas douteux qu'à une heure donnée ces monopoles oppressifs ne se transforment en organisations utiles à l'humanité.

Rapprochons les peuples, prêchons la concorde. Le trait d'union le plus fort, c'est l'éducation, qui est la véritable substance de l'humanité. C'est elle qui servira de base à l'organisation politico-sociale de l'Europe nouvelle. Les religions ont divisé, il faut que l'éducation unisse. Pour cela, elle doit être dominée par l'esprit d'équité, de justice ; elle doit fortifier la sympathie entre les hommes ; elle doit être la vérité, la science enfin, qui est la source unique de toutes les solutions positives. Ainsi comprise, l'éducation sera vraiment internationale.

Il serait à désirer encore, pour simplifier, pour faciliter les communications, qu'on eût une langue neutre. On la cherchera, on la trouvera, je l'espère. Et, à mesure que la trame se fera plus serrée des rapports de peuple à peuple, le besoin s'imposera d'une sorte de Conseil européen, chargé d'examiner, de trancher les questions communes, résultant de cette vie plus large. Afin de ménager les susceptibilités, le siège pourrait en être établi en Suisse, la Confédération helvétique me paraissant toute désignée, à cause de sa Constitution particulière.

Les traditions nationales

Mais cet élargissement de la vie européenne ne doit se réaliser qu'avec d'extrêmes précautions à l'endroit des *traditions historiques, du passé national*. Il est indispensable que le noyau autonome soit respecté. Nous ne devons pas laisser croire que l'indépendance des collectivités actuelles puisse en souffrir. S'il est vrai que la valeur morale de l'individu *s'accroît* par la vie de famille, il est vrai encore que la vie mentale de la famille s'est accrue ~~par la formation~~ de la commune, puis de la province, puis de la nation. Chaque peuple est une grande famille et, en s'agrégeant en une forme d'organisation supérieure, les nations d'aujourd'hui trouveront, au point de vue matériel et au point de vue intellectuel, les mêmes avantages que les communes et les provinces d'autrefois, en se soudant les unes aux autres dans un plus vaste ensemble. Cette évolution n'a pas détruit la racine de la liberté ; on peut même affirmer que la liberté vient de là.

Il y aura donc sécurité pour tous les peuples, parce qu'il y aura solidarité. Tandis que dans la période où nous sommes, toute de transition, la politique des gouvernements s'exerçant au profit d'intérêts privés d'un certain ordre, nous allons d'alerte en alerte, inquiets sans cesse du lendemain.

Par exemple, en ce moment, il y a tension entre l'Allemagne et l'Angleterre, entre la France et l'Allemagne, bien que, toutefois, de Français à Allemands, on constate moins d'irritation, moins d'amertume. La cause en est dans la poussée industrielle de l'Allemagne et le développement de sa marine. Le pavillon allemand flotte sur toutes les côtes, dans toutes les mers, en Europe, en Afrique, en Asie, et cette prédominance de notre marine marchande, qui se combine avec l'industrie et le commerce allemands, devient intolérable à l'Angleterre. Aussi, les Anglais considèrent-ils comme une nécessité de faire face à ce danger, d'abattre cette concurrence. Il y a là une situation inquiétante, et il faut s'en préoccuper très sérieusement.

On a dit ici que les Allemands sont le sel de la terre. Si le compliment nous venait des Français ou des Anglais, ce serait flatteur. Mais dire cela de nous-mêmes ! Le commerce, l'industrie, la science seraient-ils, par hasard, notre monopole ? Certes, le sel allemand a fait pousser de belles moissons, dans le champ de l'intelligence, et, s'il avait uniquement son rôle d'autrefois, il est à supposer que les autres pays s'en accommoderaient volontiers. Mais que l'Allemagne prétende, par surcroît, à la domination politique ; qu'elle veuille imposer sa puissance militaire et navale, c'en est assez pour que les voisins se mettent en garde. Il faut vraiment que nous apprenions à nous modérer. On m'a assuré que l'ingénieur allemand, dans les pays où il émigre, était auparavant plus estimé pour ses qualités mentales. Maintenant, il y a derrière lui trop de canons...

Ces craintes-là doivent s'atténuer, et elles s'atténueront par l'intelligence des autres et de nous-mêmes ; nos intellectuels le comprennent. L'éclat de l'Allemagne est nouveau pour nous ; il a produit une ivresse nationale, qui se calmera par le contre-coup des choses russes. En effet, si la Russie se débarrasse de son administration corrompue, si elle se délivre du grand fardeau de son passé, il résultera pour elle la nécessité de se concilier les terres soumises, les confessions opprimées. Elle prendra contact avec l'intelligence polonaise, et nous assisterons alors à une résurrection progressive de la Pologne.

Au début, les populations polonaises jouiront d'une certaine autonomie, tout en restant étroitement liées à la Russie. C'est un peu ce qui se passe en Autriche-Hongrie, où l'élément polonais est presque indépendant et sert de contrepoids entre les Tchèques et les Allemands. Si l'on commençait par organiser de même la Pologne russe, le gouvernement prussien se verrait réduit à l'impuissance, dans ses tentatives d'assimilation violente de la Pologne prussienne, qui serait efficacement soutenue par les deux autres fractions polonaises. Ce serait l'origine d'un système d'attractions territoriales qui permettrait d'effacer les longs ressentiments, de déraciner les haines semées par la conquête.

Les Tchèques seraient de même entraînés vers les autre Slaves, tandis que les Hongrois et les Allemands d'Autriche graviteraient naturellement vers l'Allemagne. L'organisation de ces noyaux autonomes, rattachés à un centre commun, s'étendrait également à la péninsule balkanique. C'est un état de choses dont l'Allemagne bénéficierait aussi bien que la Russie, car il sortirait de là un agrégat slave et un agrégat allemand ayant, chacun, son centre d'organisation générale.

Nous pourrions ainsi faire à l'Alsace une situation particulière. Je ne vois pas pour elle, en effet, de solution séparée. Sous l'action fraternelle de la France, l'Alsace renouerait les attaches brisées. Entre votre pays et le nôtre, le fossé alors se trouvera comblé. Un jour viendra, lointain peut-être, mais il viendra, où les Vosges disparaîtront comme frontière... Toutes les frontières disparaîtront... C'est mon idée...

Coopération européenne

Ce grand mouvement de rénovation européenne doit être vivifié par l'esprit scientifique. La science, qui va de la connaissance des faits à la recherche des lois, deviendra, par voie de synthèse, la science de l'humanité. C'est par elle que s'opérera la solidification des liens humains. L'organisation que l'esprit scientifique nous permettra de donner à l'Europe rendra également possible une action coloniale commune, grâce à laquelle, par exemple, l'Afrique, où tant d'ambitions se heurtent, sera définitivement conquise à la civilisation. On ne verra plus telle ou telle puissance continentale fournir aux nègres des fusils et des munitions de guerre, contre le concurrent ou le voisin. Cette politique coloniale nouvelle résultera de l'accord de tous les éléments intellectuels ; elle sera une des conséquences immédiates de la collaboration européenne.

Tout cela n'ira pas, évidemment, sans de longs efforts. Nous avons encore à *nous délivrer de tant d'entraves ! Les* religions même, qui perpétuent l'inimitié entre les hommes, à l'intérieur des frontières, et qui, à l'extérieur, opposent races à races, sont contre nous. Pour ne pas être anéanties, elles s'attachent désespérément aux formes nationales et politiques du passé. Elles sont un obstacle, et quel obstacle ! Dans les collectivités qu'elles inspirent, elles répondent sans doute à certains besoins traditionnels de poésie cosmique ; mais elles n'en restreignent pas moins l'espace de solidarité, de fraternité entre les hommes. Et, d'ailleurs, l'esprit de justice, l'esprit de vérité réglant la future coopération internationale, n'est-ce point la plus haute satisfaction donnée aux besoins moraux de l'humanité ?

Sur les mêmes terres, la chrétienté et l'islam demeurent, depuis des siècles, en état d'hostilité violente. Mais j'ai la certitude que lorsque le monde musulman verra devant lui une Europe équitable et fraternelle, son animosité cessera. Il en sera de même pour les conflits analogues de l'Extrême-Asie où, bien mieux que nos missionnaires, les Japonais, gagnés à notre culture, accompliront l'œuvre nécessaire de pénétration.

Ainsi, un à un, tous les problèmes que soulève le principe de la coopération internationale seront abordés et résolus. Dans les sciences, nous indiquons la voie. Je vous citerai surtout le « Service international des poids et mesures, sur la base de la convention du mètre », et le « Service international pour la mesure de la Terre », dont la double organisation correspond parfaitement aux idées que je viens d'exposer.

Chacun de ces services constitue un centre scientifique, avec son administration régulière et son budget. Le bureau du « Service international des poids et mesures » est à Sèvres ; le siège de la présidence, que j'occupe, est à Berlin.

Nous avons établi des ramifications semblables pour le « Service international de la mesure de la Terre ». Vous savez qu'il y a quelque quinze ans nous avons découvert que l'axe terrestre n'est pas fixe, qu'il est animé de petits mouvements périodiques. Nous cherchons s'il y a un mouvement progressif, et en quel sens. Il faudrait, en ce cas, prévoir des changements de climat, toute une série de phénomènes dont se compliquerait la vie du globe. Nous serons fixés dans une vingtaine d'années.

Eh bien ! notre service d'observations astronomiques est si parfaitement organisé que, sur un même parallèle, nous avons six stations permanentes, une en Sardaigne, une à Taschkend, une au Japon, une en Californie, une dans l'Ohio et l'autre en Pensylvanie. Elles sont surveillées et entretenues par l'organisation internationale. Le centre scientifique est à Potsdam, mais la présidence de la commission administrative appartient au général Bassot, ancien directeur du service géographique de l'armée française, et directeur actuel de l'observatoire de Nice. Ces six stations travaillent de concert et, chaque année, nous avons une confirmation nouvelle de la théorie, un approfondissement plus grand de la connaissance des choses. Voilà bien, n'est-ce pas, deux exemples typiques de coopération internationale ?

Tout travail scientifique, toute recherche intellectuelle a nécessairement le même but. Notre vie mentale s'universalise, ses manifestations se coordonnent en un ~~exemple~~ ensemble harmonieux ; et, malgré les vieilles inimitiés que les gouvernements, les formes nationales, les pratiques cultuelles entretiennent parmi les hommes, la Cité future lentement s'édifie, où ceux qui viendront après nous connaîtront enfin la joie du labeur, dans la concorde, dans la fraternité, dans la justice.

QUERCUS.

LE MANIFESTE DU TSAR

La constitution de l'Assemblée nationale russe est promulguée

SAINT-PÉTERSBOURG, le 18 août. — La loi sur l'Assemblée nationale, si vivement attendue, est enfin publiée. Elle est précédée du manifeste impérial suivant :

L'empire russe s'est formé et affermi par la solidarité inébranlable du tsar avec le peuple et du peuple avec le tsar.

La concorde et l'union du tsar et du peuple est la grande force morale qui a créé la Russie dans le cours des siècles, en la protégeant de tous les malheurs et de toutes les attaques, et elle constitue jusqu'à maintenant le gage de l'unité, de l'indépendance, de l'intégrité, du bien-être matériel et du développement spirituel dans le présent et dans l'avenir.

Par notre manifeste du 26 février (3 mars) 1903, nous avons appelé à une entente étroite tous les fidèles fils de la patrie pour perfectionner l'organisation de l'Etat en fixant solidement l'ordre de vie intérieure et alors nous nous sommes préoccupé de faire concorder les institutions publiques élues avec les autorités gouvernementales et de faire disparaître le désaccord régnant entre elles et se répercutant de manière si désastreuse sur le cours normal de la vie de l'Etat des tsars autocrates.



NICOLAS II

Nos ancêtres avaient constamment songé à cet objet.

Le temps est venu de poursuivre leurs bonnes intentions, d'appeler les élus de tout le pays russe à prendre une part constante et active à l'élaboration des lois, adjoignant dans ce but aux institutions supérieures de l'Etat un corps consultatif spécial, chargé de l'élaboration préliminaire et de la discussion des projets de loi et de l'examen du budget de l'Etat. C'est pourquoi, en conservant les lois fondamentales du pouvoir autocratique, nous avons jugé bon de former une Gossoudarstvennaïa Douma, et d'approuver le règlement des élections de cette Douma, étendant la validité de ces lois à toute l'étendue de l'Empire, avec les seules exceptions qui ont été jugées nécessaires pour quelques régions se trouvant dans des conditions spéciales.

En ce qui concerne la participation aux travaux de la Gossoudarstvennaïa Douma des délégués du grand-duché de Finlande, pour les questions concernant l'Empire en général et cette région en particulier, nous prendrions des mesures spéciales.

En même temps, nous avons ordonné à notre ministre de l'intérieur de présenter immédiatement à notre approbation le règlement des élections à la Gossoudarstvennaïa Douma, de telle sorte que les députés des cinquante gouvernements et de la province militaire du Don puissent se rassembler pas plus tard qu'au milieu de janvier 1906.

Nous nous réservons entièrement le soin de perfectionner l'organisation de la Gossoudarstvennaïa Douma, et quand la vie elle-même montrera la nécessité d'un changement correspondant entièrement aux exigences des temps et au bien de l'empire, nous ne manquerons pas de donner en temps voulu les indications nécessaires.

Nous espérons que les élus de toute la population confiante, appelés maintenant à prendre part aux travaux législatifs du gouvernement, se montreront dignes, devant toute la Russie, de la confiance impériale par laquelle ils ont été invités à coopérer à cette grande œuvre, et qu'en parfaite harmonie avec les autres institutions et autorités de l'empire instituées par nous, ils contribueront utilement et avec zèle à nos travaux pour le bien de notre mère commune la Russie, pour l'affermissement de l'unité, de la sécurité et de la grandeur de l'empire, ainsi que pour la tranquillité et la prospérité du peuple.

En invoquant la bénédiction du Seigneur sur les travaux de l'institution fondée par nous et dans la confiance inébranlable de la grâce de Dieu et l'infaillibilité des grandes destinées historiques réservées par la divine Providence à notre chère patrie, nous espérons fermement qu'avec l'aide du Dieu tout-puissant et les efforts réunis de tous ses fils, la Russie sortira triomphante des épreuves difficiles qu'elle traverse actuellement et renaîtra dans la puissance, dans la grandeur, dans la gloire de son histoire millénaire.

Donné à Péterhof, le 18 août de l'an de grâce mil neuf cent cinq, de notre règne le onzième.

Signé : NICOLAS.

[On lira d'autre part, dans notre page de dernière heure, l'analyse complète du texte de loi qui promulgue la nouvelle constitution.]

ÉCHOS

Les équipages des sous-marins.

Au moment du naufrage du *Farfadet*, nous nous sommes fait l'écho des doléances des équipages des sous-marins et notre collaborateur naval, M. Raymond Lestonnat, a transmis au ministre de la marine, au nom du *Journal*, les desiderata de ces braves gens qui, sans avantage appréciable, mènent une existence anormale remplie de périls, et font une navigation très active et des plus dangereuses.

M. Thomson n'a pas oublié la promesse qu'il nous avait faite d'améliorer dans la mesure la plus large la situation matérielle et morale des équipages des sous-marins ; la question est à l'étude et sera prochainement solutionnée, de manière à donner satisfaction aux intéressés qui, ainsi que nous l'a déclaré le ministre de la marine, peuvent être assurés de la sollicitude du gouvernement.

L'anniversaire de François-Joseph.

A l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la naissance de l'empereur d'Autriche, un service solennel a été célébré hier matin à l'église Sainte-Clotilde. Au premier rang de l'assistance se tenaient le comte Khevenhuller-Metsch, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, et le personnel de l'ambassade.

Le shah de Perse, par l'intermédiaire du chancelier de son consulat général, vient de faire parvenir au préfet de la Seine la somme de 5,000 francs, destinés à être distribués par ses soins aux pauvres de Paris.

La saison à Deauville.

Les membres du Cercle de Deauville ont décidé de faire tirer un grand feu d'artifice sur la plage, devant le Cercle, le dimanche 20 août, à dix heures. Ils font revivre ainsi une vieille coutume, car les fidèles de Deauville n'ont pas oublié les beaux feux d'artifice qu'ils pouvaient admirer par le passé, le soir de la journée du Grand Prix.

Nous ajouterons que les donateurs ont tenu à faire, avant toute autre dépense, la part des pauvres. Aussi ont-ils commencé par adresser, à cet effet, 500 francs à M. le maire de Deauville et une somme égale à M. le curé de Deauville.

Le million de Mme Hofer.

Hier après-midi, Mme Hofer s'est rendue au Crédit lyonnais, où elle a été mise en possession du million gagné à la loterie de la Presse. Mme Hofer n'a pas touché le fameux million mais a régularisé le transfert de cette somme en différentes valeurs qui avaient été achetées sur ses indications.

C'est ce matin, à sept heures précises, qu'a lieu, place de la Concorde, devant l'hôtel de l'Automobile-Club de France, le départ du « raid électrique » Paris-Trouville, dû à l'initiative de notre confrère *Les Sports*. Cette épreuve, la première qu'on ait organisée pour des véhicules électriques sur une distance aussi longue, sera chronométrée par M. Aimé Richard, chronométreur officiel de l'A. C. F. Elle fera date et les deux voitures A. Védrine qui, en une journée, vont se rendre par la route du centre de Paris au bord de la mer, établiront un record qui marquera une nouvelle étape des progrès accomplis par la locomotion électrique.

L'arrivée aura lieu à Trouville, place de la Mairie, ce soir, entre six et sept heures.

Il convient de féliciter vivement *Les Sports*, le grand quotidien sportif illustré, de l'excellente idée qu'il a eue en donnant ainsi une fois de plus son concours désintéressé au triomphe de l'industrie française.

De toutes les plages normandes, Cabourg se détache nettement avec un cachet tout particulier, à la fois élégant et familial, dû, c'est certain, à ce que le Grand-Hôtel, que dirigent avec tant de succès MM. L. Bertrand et Fabre, est à la fois le commencement et la fin de toutes choses. Tout le mouvement est là ou au Casino que M. Baroche conduit de main de maître.

L'INSTRUCTION JALUZOT

M. Ducasse, juge d'instruction, s'est occupé, hier, de différentes affaires en cours.

En ce qui concerne M. Jaluzot, le magistrat ne s'occupera de son cas que dans quelques jours, c'est-à-dire lorsque les plaignants seront en mesure de lui fournir les pièces qu'il leur a demandées.

Convocations

On sait que les actionnaires des grands magasins du Printemps sont convoqués en assemblée générale extraordinaire à la salle des Ingénieurs civils de France, 19, rue Blanche, pour le 28 août prochain, à deux heures de l'après-midi.

Les *Petites Affiches* annoncent, d'autre part, que « tous les actionnaires de la Société agricole d'exploitation des établissements Jules Jaluzot et Cie, Société anonyme au capital de 2,500,000 fr., dont le siège social est 64, boulevard Haussmann, à Paris, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, rue Caumartin, 46, pour le lundi 4 septembre 1905, à dix heures du matin. »

L'ordre du jour, signé « Le président du conseil, Jules Jaluzot », est le suivant :

Rapport du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes.

Examen de la situation et des mesures qu'elle comporte : réduction ou augmentation du capital, et à défaut, examen de l'opportunité de la dissolution de la Société.

Décisions à prendre en conséquence.

Les pouvoirs doivent être déposés au siège de la Société, vingt-quatre heures avant la réunion.

Les intérêts de M. Jaluzot au Maroc

On a fait allusion à des affaires que M. Jules Jaluzot avait au Maroc.

Au Printemps, une personne qui est très au courant des affaires de M. Jaluzot a fait, à ce sujet, la déclaration suivante :

Il est vrai que la Société du Printemps et que M. Jaluzot, personnellement, avaient des intérêts au Maroc. Mais il faut ajouter qu'ils ont cédé ces intérêts, il y a trois ans environ, à la Compagnie marocaine.

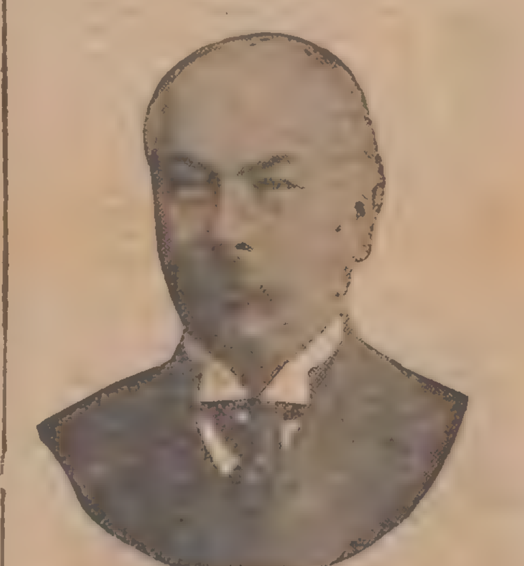
La Société du Printemps, depuis cette époque, n'a plus d'intérêts au Maroc.

M. Jaluzot n'avait conservé dans ce pays que quelques propriétés. Il a prévenu ses créanciers de la Bourse de commerce de l'existence de ces propriétés, dès la première heure.

La Conférence de Portsmouth

LA PHASE CRITIQUE

Les questions réservées. — On discute l'article 11. — Déclaration optimiste de M. Sato.



M. DE MARTENS

Le célèbre professeur de droit international, conseiller juridique de la mission russe

Nous arrivons à la période critique des négociations. Tous les points sur lesquels l'entente était relativement aisée ont été réglés, sauf l'article 12, dont la solution ne paraît pas devoir présenter de sérieuses difficultés. Par cet article, les Japonais revendiquent le droit de pêche sur le littoral de la Sibérie et du Kamtchatka. Les Russes n'opposeront sans doute pas une résistance obstinée à cette concession, à moins qu'ils ne veuillent se réserver cet atout pour la lutte décisive.

Celle-ci va s'engager autour des clauses litigieuses, qui sont au nombre de quatre : l'abandon de l'île Sakhaline (art. 5), sur lequel l'accord n'a pu se faire le 15 ; le remboursement des frais de guerre (art. 9), écarté le 16 ; la cession des navires de guerre russes internés dans les ports neutres (art. 10), et la limitation des forces navales russes en Extrême-Orient (art. 11), qui ont été *longuement discutées* dans les deux séances de jeudi, sans résultat.

Reste à savoir si ces questions, insolubles isolément, ne se prêteront pas à des combinaisons et à des compromis. C'est dans cette voie évidemment que l'on va chercher un terrain d'entente. Le trouvera-t-on ?

Il ne manque pas de gens pour déclarer d'ores et déjà la chose impossible et annoncer la rupture imminente des négociations. Certains de ces prophètes de malheur ne font que poursuivre une campagne tendancieuse engagée bien avant l'ouverture des pourparlers. On ne doit tenir aucun compte d'allégations inspirées par des idées préconçues ou des calculs. La plupart des pronostics pessimistes traduisent simplement l'impression produite par les manifestations publiques auxquelles se livrent les représentants des deux parties. « Pas un rouble, pas un pouce de territoire ! » répètent les Russes à qui veut les entendre. « Nous ne céderons rien ! » ripostent les Japonais. Et les correspondants de conclure qu'à un désaccord aussi complet, il n'y a pas de remède possible.

N'est-ce pas attacher trop d'importance à ces démonstrations ? L'éclat même que leur donnent des hommes qui sont tenus par leur fonction à une grande réserve n'est-il pas le meilleur avertissement ? Personne n'ajouterait créance aux paroles d'un plénipotentiaire qui annoncerait l'intention de céder sur tous les points. Ces paroles sont-elles plus dignes de foi quand elles disent exactement le contraire ? En réalité, Russes et Japonais jouent très serré. C'est à qui bluffera le plus.

La tournure prise par les négociations ne condamne pas tout espoir de succès. Les résultats acquis ne sont nullement négligeables. Les Japonais ont déjà obtenu tout ce qu'ils demandaient avant la guerre. De plus, ils ont contraint les Russes à abandonner une base navale et plusieurs centaines de kilomètres de voie ferrée.

La solution de la question du chemin de fer de l'Est chinois est particulièrement significative. Les complications étaient grandes. Les Japonais réclamaient l'abandon de la ligne jusqu'à Kharbin, c'est-à-dire jusqu'à l'embranchement de la grande ligne Moscou-Vladivostock. Les communications entre la Russie et le port extrême-oriental se trouveraient ainsi sans cesse menacées d'interruption. Les Russes, quoique résignés à de gros sacrifices, ne pouvaient accepter une pareille situation. Ils voulaient garantir les communications avec Vladivostock en conservant une partie de la ligne de l'Est chinois au sud de Kharbin. Un compromis est intervenu. De plus, il a été convenu que la question pourrait être reprise incidemment dans la discussion des points litigieux.

Il y a là vraiment un indice sérieux de dispositions conciliantes. M. Sato voulait-il simplement rendre hommage à ces dispositions quand il disait, jeudi, avoir confiance dans une heureuse issue des négociations ? La déclaration — si elle n'a pas été inexactement rapportée — est précieuse. M. Sato est un homme qui sait la valeur des mots, et qui est particulièrement qualifié pour parler. Très jeune encore, il a de beaux états de services diplomatiques. Ses fonctions de secrétaire particulier du baron Komura n'indiquent qu'en partie le rôle important qu'il joue à la Conférence. — S.-B.

Importante délibération de la mission russe. — L'opinion de M. de Martens.

PORTSMOUTH (Etats-Unis), 18 août. — Une importante conférence a eu lieu, avant minuit, dans les appartements de M. Witte. Y assistaient : le baron de

Rosen, M. de Martens, le général Tarmaloff, M. Pokotiloff, M. Chippof et le capitaine Roussine.

C'est la première fois que les délégués russes se réunissent au complet depuis le commencement des négociations.

L'opinion des membres de la mission russe diffère pleinement sur la question d'un compromis à effectuer.

Certains penchent pour la cession de Sakhaline, d'autres préfèrent l'indemnité, mais aucun d'eux n'est disposé à céder sur les deux points.

Le professeur de Martens a déclaré, au cours d'une interview, qu'il n'y avait dans l'histoire aucun exemple qu'un pays dont le territoire n'était pas occupé entièrement ou même partiellement par l'ennemi, payât une indemnité de guerre.

La Russie n'est pas écrasée. Elle désire la paix, mais elle pourrait lutter pendant des années.

Le Japon n'a même pas approché la frontière russe... Si la Russie consentait à payer une indemnité, sous quelque forme que ce soit, ce serait sa mort politique. Les puissances estimeraient alors que la puissance russe est annihilée.

M. de Martens a rappelé divers précédents historiques, notamment la paix de Tilsitt, en 1807, et le traité hispano-américain, aux termes duquel l'Amérique, quoique victorieuse, a payé vingt millions de dollars à l'Espagne pour les Philippines.

Déclaration de M. Sato

PORTSMOUTH (Etats-Unis), 18 août. — M. Sato, interviewé hier, a dit : « Je crois maintenant que la paix résultera des délibérations des plénipotentiaires. »

Dépêches pessimistes anglaises

LONDRES, 18 août. — Le correspondant du *Morning Post* à Portsmouth mentionne un bruit suivant lequel les plénipotentiaires interrompraient leurs travaux pendant quelques jours afin de communiquer avec leurs gouvernements respectifs.

On télégraphie de Tokio, le 16 août, au *Daily Telegraph :*

« On a reçu, dimanche dernier, un vigoureux mémoire adressé à l'empereur par le maréchal Oyama et tous les généraux, dans lequel ceux-ci déclarent que leurs troupes brûlent de porter un coup mortel à l'ennemi. Ils insistent pour que des conditions plus sévères soient imposées à la Russie. »

LE TRAITRE PÉLISSIER

SERA-T-IL EXTRADÉ ?

Comment Pélissier a été arrêté. — Les lettres de chantage. — On se préoccupe de demander l'extradition du traître. — Une question de forme.

Quand Pélissier fut arrêté, à Bruxelles, on raconta que cette arrestation était due à la plainte d'une artiste nommée Berthe Boeving, que le traître d'Avignon avait voulu faire chanter.

Mme Berthe Boeving ayant déclaré qu'elle n'avait porté aucune plainte contre Pélissier, on apprend aujourd'hui que c'est M. Georges P..., le jeune homme avec lequel Mme Berthe Boeving avait eu des relations suivies, qui a fait arrêter Pélissier.

Voici dans quelles circonstances le traître d'Avignon est tombé entre les mains de la police belge :

M. P..., ancien notaire à F..., père de M. Georges P..., reçut le 3 août une première lettre, à peu près conçue en ces termes :

Monsieur,

Je suis en possession de toutes les lettres, cartes postales et dépêches que monsieur votre fils a adressées à Mlle Berthe Boeving.

Je vous offre le rachat de cette correspondance pour la somme de quinze mille francs. J'ai également en ma possession des traites signées par votre fils au bénéfice de Mlle Berthe Boeving.

Je suis Belge, et c'est pour l'honneur de votre nom et de votre famille que je vous écris. Ces lettres pourraient mettre plus d'une entrave à l'établissement de votre fils.

René de GOZELLES.

M. P... père, n'ayant pas répondu, reçut, le lendemain, une seconde lettre, par laquelle René de Gozelles réduisait ses prétentions à dix mille francs.

Enfin, le 5 août, M. Georges P... recevait à son tour une lettre disant en substance :

J'ai eu l'honneur d'écrire à monsieur votre père. S'il trouve le prix que je lui ai indiqué trop élevé, je suis disposé à le diminuer jusqu'au-dessous de cinq mille francs. Mlle Berthe Boeving est richement entretenue à Reims par le comte d'O..., qui m'a offert de racheter vos lettres. Si vous ne les reprenez pas, je serai forcé de les lui remettre.

Ces lettres pourraient vous causer le plus grand tort plus tard.

M. Georges P... boucla sa malle et vint à Bruxelles. Il alla à l'hôtel que lui indiquait son correspondant, après avoir prié un commissaire de police de l'accompagner. Pélissier rentra quelques instants après.

— Monsieur de Gozelles ?

— C'est moi.

— Je suis M. Georges P... et je viens pour m'arranger avec vous au sujet de mes lettres.

— Parfaitement.

Au même instant, le commissaire de police intervint et pria le maître-chanteur de le suivre rue des Croisades.

Là, le pseudo-de Gozelles fit appel à la générosité de M. P... Il lui dit que son arrestation ferait le malheur de ses parents, qu'il était prêt à lui remettre ses lettres et ses traites s'il voulait retirer sa plainte.

Mais M. P... tint bon.

Les traites dont on lui demandait le remboursement ont été signées par lui, nous déclare-t-il, dans un moment d'égarement. Il était mineur et ne savait pas ce qu'il faisait.

M. Georges P... a déposé une seconde plainte du chef de tentative de chantage à charge de son ancienne maîtresse ; il est convaincu que celle-ci était d'accord avec Pélissier et que ce dernier est descendu à l'hôtel Cosmopolite parce que M. Georges P... est fort connu dans cet hôtel, où il descend chaque fois qu'il est de passage à Bruxelles.

Mme Berthe Boeving déclare qu'elle n'a jamais chargé Pélissier d'une autre mission que d'encaisser pour elle les traites signées par M. Georges P... pour une somme de 11,000 francs.

Des renseignements nous parviennent de Cannes sur la personnalité de Pélissier, qui aurait à son casier judiciaire dix-huit condamnations pour vol, escroquerie ou abus de confiance.

Pélissier est le fils d'un ancien commissaire de police de Vallauris.

Le gouvernement français a été avisé de l'arrestation de Pélissier par le ministre de la justice de Belgique. Jusqu'à ce jour, aucune demande d'extradition n'a été formulée ; on étudie, en effet, au ministère de la justice, la forme qui peut être donnée à une demande d'extradition qui se limiterait au vol avec effraction que Pélissier a commis à Avignon, dans les bureaux de l'état-major.

Cette demande d'extradition, assez délicate à rédiger, puisque Pélissier ne peut être extradé ni pour son crime de trahison ni pour sa désertion, sera présentée avant peu au gouvernement belge, par le ministre des affaires étrangères.

Mais, nous le répétons, on se préoccupe beaucoup, au ministère de la justice, de la forme qui sera donnée à cette demande, car de cette forme dépendent les chances que l'on a de voir extrader le traître d'Avignon.

Si cette extradition était obtenue, Pélissier ne pourrait être jugé et condamné que pour vol avec effraction. — FERNAND HAUSER.

LES AGENTS DES POSTES

M. Bérard reçoit une délégation. — Audience d'une heure. — Le surmenage du personnel.

Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes a reçu, hier, une délégation des agents et sous-agents des divers services postaux, télégraphiques et téléphoniques venus, au nom de leurs camarades, pour l'entretenir des revendications formulées à la Bourse du Travail.

Le ministre a écouté, pendant une audience qui n'a pas duré moins d'une heure, avec la plus bienveillante attention, les doléances du personnel, formulées d'ailleurs de la façon la plus correcte et la plus déférente.

Tour à tour les ambulants, les agents des services centraux, les facteurs, les chargeurs et gardiens de bureaux, les dames téléphonistes et les jeunes télégraphistes ont exposé au ministre leurs réclamations.

Tous ont insisté sur le surmenage auquel l'insuffisance du personnel condamne les agents et sous-agents, qui tout en protestant contre différents abus, et notamment contre le recours aux heures supplémentaires, tous ont affirmé leurs sentiments d'attachement à leurs devoirs professionnels et aux institutions républicaines.

Le ministre s'est appliqué à se faire renseigner avec toutes les précisions possibles sur la « crise des postes » et a témoigné de sa volonté, après contrôle, de faire tous ses efforts pour porter remède aux maux qui lui étaient dénoncés et pour obtenir de la commission du budget et du Parlement, secondé de M. le sous-secrétaire d'Etat, dont il a loué les excellentes dispositions, les crédits nécessaires pour renforcer le personnel, proportionnellement au développement des services.

— Certain, a dit le ministre, de votre fidélité à vos devoirs et ne voulant pas vous faire de trop faciles promesses, je ne puis que vous assurer de ma collaboration affectueuse à l'œuvre de M. le sous-secrétaire d'Etat, pour assurer satisfaction à vos revendications dans tout ce qu'elles ont de légitime et de fondé.

SINGULIÈRE MUTINERIE

Les pseudo-empoisonnements du 8e colonial. — Pour échapper à une marche d'épreuve

TOULON, 18 août. *(De notre correspondant particulier.)* — Je vous télégraphiai, hier soir, qu'une centaine de cas d'empoisonnement s'étaient produits dans la garnison du fort Six-Fours. L'enquête a révélé que les soldats de cette compagnie, voulant échapper à une marche d'épreuve fixée au lendemain, s'étaient, après la soupe, couchés le ventre nu à la fraîcheur du soir et s'étaient mutuellement arrosés l'abdomen avec de l'eau fraîche, ce qui avait déterminé chez eux de sérieux dérangements.

L'autorité supérieure va prendre contre les pseudo-malades une mesure disciplinaire sérieuse.

Anthropophages et tortionnaires

Comment naissent les nouvelles horrifiques. — Une tête dans une boîte à biscuit. — Deux négrillons à la broche. — Maroquinerie en peau d'Amazone.

Les événements récents qui ont eu pour théâtre le Soudan mystérieux et notre lointain empire indo-chinois, et à propos desquels des officiers et des fonctionnaires français ont été accusés d'avoir exercé des cruautés sur les indigènes, me rappellent des incidents tragi-comiques dont j'ai été témoin et qui démontrent qu'il ne faut pas toujours ajouter foi aux rumeurs qui se propagent, et grossissent démesurément les faits, jusqu'à les dénaturer complètement.

Ainsi, au retour d'une croisière sur la Côte occidentale d'Afrique, à peine le navire était-il amarré à quai, le commandant entra en coup de vent au carré des officiers et nous invita à l'accompagner chez le capitaine d'armement pour une « affaire de tous les diables ».

— Messieurs, nous dit celui-ci lorsque nous fûmes réunis en demi-cercle devant son bureau, il s'est passé à votre bord des choses abominables, indignes d'hommes civilisés. Les marins français vont passer pour des sauvages, et c'est à vous qu'il devront cette réputation.

— Mais, interrompit le commandant, qu'a-t-on à nous reprocher ?

— On vous reproche, on vous accuse, d'avoir fait couper le cou à des nègres et de vous être fait servir leurs têtes à table !

Et, là-dessus, le capitaine d'armement sortit de son tiroir un grand journal de Paris qui avait publié en toute confiance une lettre adressée par un de nos passagers à ses parents, et dans laquelle nous étions formellement accusés d'assassinat et de profanation de cadavres.

La vérité était tout autre. Voici ce qui s'était passé :

C'était au début des affaires du Dahomey, peu de temps après l'héroïque défense de Cotonou par le colonel Terrillon, dans cette période qui précéda l'expédition et pendant laquelle, quoique l'on fût en état de « paix », il ne se passait pas de jour sans coups de fusil. Le wharf de Cotonou n'était pas encore construit, et les communications entre la terre et la rade s'effectuaient au moyen de baleinières de barre, dites « surf-boats ». Comme ces embarcations chaviraient souvent dans la barre et qu'elles ne la passaient jamais sans embarquer beaucoup d'eau, on renfermait les lettres et les objets de valeur dans des boîtes ou dans des barils pour qu'ils ne fussent pas mouillés.

Un jour que nous étions à table, au déjeuner, on apporta une de ces grandes boîtes en fer-blanc dans lesquelles on met des biscuits ; pensant qu'elle contenait des lettres, je l'ouvris immédiatement. Je vis à l'intérieur un paquet de crin mouillé, mélangé à du sable de la barre, je le saisis à pleine main et je le tirai de la boîte. C'était une tignasse de nègre à laquelle adhérait, entière et fraîchement coupée, la tête de son propriétaire. On en était aux hors-d'œuvre. Plusieurs passagers se levèrent de table et montèrent sur le pont : ils avaient déjeuné !...

Nous fûmes un peu surpris, un peu émus même, mais cela ne dura qu'un instant, et, le premier moment de stupeur passé, on examina la tête qui, de l'avis de plusieurs médecins présents, fut déclarée être un des plus beaux échantillons de la race dahoméenne.

Je crois devoir ajouter pour ceux qui seraient surpris de ce manque de sensibilité, que tous les jours il manquait quelqu'un d'entre nous à l'appel ; les maladies, les balles des Dahoméens, les requins de la barre ne nous épargnaient pas, et nous étions devenus très indifférents. Ceux qui ont passé par là me comprendront.

Les Dahoméens ne se nomment généralement pas Jean-Baptiste, ce prénom ne leur dit rien, et, d'autre part, aucune de nos passagères ne se nommait Salomé ; aussi nous demandions-nous quel pouvait être l'auteur de cette farce macabre, lorsque le médecin du bord, qui avait été retenu à l'hôpital, vint prendre sa place à table et nous dit que la tête était sa propriété. Notre major n'était autre que le docteur Bergeron, l'ancien médecin légiste. Il avait demandé au médecin en chef de Cotonou de lui envoyer une tête de Dahoméen, qu'il voulait préparer et offrir au Muséum, et son confrère s'était empressé de lui donner satisfaction.

En somme, il n'y avait pas là de quoi choquer la conscience humaine ; on en fait bien d'autres dans les amphithéâtres des hôpitaux parisiens.

Une autre fois, un passager timoré et d'une crédulité à faire rougir un évangéliste, écrivit au consul de France à Sierra-Leone, une lettre dans laquelle il nous accusait en termes indignés d'avoir mangé des petits nègres. Ne riez pas, je n'avance rien que je ne puisse prouver. Le consul, M. A. Mondehare, s'empressa de nous communiquer la plainte en nous priant de vouloir bien lui dire ce que signifiait cette mauvaise plaisanterie. C'était, en effet, une plaisanterie ; vous allez en juger.

Le passager en question nous mettait en joie par sa naïveté ; tout l'étonnait ; il ne comprenait pas, par exemple, qu'on pût manger de la morue un autre jour que le Vendredi-Saint, ni sucer une orange autre part qu'au théâtre. Aussi, je l'avoue, nous lui en contions de belles.

Un jour, le commissaire du bord profita de la présence d'une négresse qui était venue apporter des provisions, pour simuler l'achat de deux petits négrillons, qu'elle portait nichés dans son pagne, derrière son dos, suivant la coutume africaine. Quand le marché fut conclu, le commissaire fit venir le chef de cuisine et, imperturbablement, il lui dit : « Emportez ces petits animaux ; vous les ferez rôtir pour dîner. »

Le soir, au moment de servir le rôti, le maître d'hôtel déposa gravement sur la table deux petits corps bien dorés, étendus sur un lit de cresson et entourés de savoureuses pommes à l'anglaise. Leurs petits pieds tordus, leurs menottes crispées, leur petite face grimaçante de polichinelle remplirent d'épouvante notre passager. « Goûtez-en, dit le commandant, c'est délicieux. — C'est le seul moyen de connaître l'âme noire, opina un révérend père des Missions d'Afrique. — Et puis, à quoi bon laisser vivre ces pauvres petits êtres, tonitrua un chef de bataillon de la légion étrangère, dans quelques années leur père les aurait vendus, ou bien nous les aurions abattus en pacifiant le pays... » Inutile de vous dire que ce rôt n'avait rien d'humain ; deux jolis petits singes, deux museaux bleus, à la chaire bien blanche, avaient simplement été sacrifiés. Ces animaux délicats se nourrissent de fruits et d'œufs d'oiseaux ; nous en mangions quelquefois, mais j'avoue qu'on les servait sans la tête et sans les mains.

C'est égal, si nous avions eu affaire à un consul désireux de faire parler de lui, il n'aurait pas manqué de transmettre immédiatement la dénonciation de notre passager au ministre, et, à notre arrivée à Bordeaux, nous aurions été jetés en prison sous l'inculpation de cannibalisme, alors que nous n'étions que d'inoffensifs simiophages. Aurions-nous pu prouver notre innocence ? Eh ! eh ! Allez donc retrouver deux négrillons en Afrique ! C'est aussi difficile que de mettre la main sur le pithecanthropus erectus, notre ancêtre, qui se cache, dit-on, au fond des mystérieuses et impénétrables forêts de Java.

N'a-t-on pas dit aussi que, pendant l'expédition du Dahomey, les officiers du corps expéditionnaire faisaient des blagues à tabac avec la peau des seins des amazones tombées sur le champ de bataille !... Ces racontars prouvent simplement que ceux qui les colportent ne sont jamais allés en Afrique, car, s'ils y avaient été, ils sauraient qu'il est impossible de faire une blague à tabac avec un aussi vaste trophée ; une musette, je ne dis pas non, mais pas une blague à tabac.

Raymond Lestonnat.

Informations

LA TEMPÉRATURE

OBSERVATOIRE MUNICIPAL

Dans la journée, le ciel est resté nuageux, par vent d'Ouest-Sud-Ouest.

La température moyenne, 20°9, est supérieure à la normale de 1°5.

Probabilités. — Nuageux, faible ondée, température en hausse.

Diagramme des observations relevées à la Tour Saint-Jacques

VENDREDI 18 AOUT 1905

OBSERVATOIRE CENTRAL METEOROLOGIQUE

Le vent est faible ou modéré d'entre Sud et Ouest sur nos côtes de la Manche et de l'Océan ; la mer est belle ou peu agitée.

Des pluies sont tombées dans l'ouest de l'Europe ; en France, on a recueilli 8 mm. d'eau à Lyon, 4 à Belfort, 1 à Brest et à Biarritz.

La température est restée sensiblement la même sur nos régions.

Hier matin le thermomètre marquait : 17° à Clermont et à Toulouse, 20° à Alger, 27° à Palerme.

En France, des pluies sont probables dans le Nord et l'Ouest, le temps va rester moyennement chaud.

LES CARNETS DE TIMBRES-POSTE

Dès la rentrée des Chambres, M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, demandera au Parlement l'autorisation de créer et de mettre en vente des carnets de timbres-poste.

Les carnets de 20, 50 et 100 timbres seront vendus avec une majoration de 5 centimes sur le prix total.

On estime à 50,000 francs par an le bénéfice à provenir de cette réforme, qui ne pourra être exécutée que dans le second semestre de 1906.

L'ARMEE

Vétérinaires. — Sont nommés aides-vétérinaires stagiaires à l'Ecole d'application de cavalerie, les vétérinaires diplômés dont les noms suivent :

MM. Mespoulet, Douchet, Fairise, Mercuit, Conill, Cazaugade, Foucault, Plantureux, Nainsouta, Bernis-Bergeret, Fiori, Mangin, Delouvin, Agliany, Prévost, Mauboussin, Pécostaing, Junjaud, Charton, Vigo, Holveck, Labatut, Castaigngs, Thomas, Ferré, Mammale, Amiet, Kayser, Santanbien, Craste, Robin, Audit.

Service du recrutement. — Par décision ministérielle du 15 août 1905 : M. Richir, capitaine au 84e d'inf. est mis h. c. et nommé à un emploi de son grade au bureau de recrutement de Lille ;

M. Lalauze, cap. au 81e d'inf. est mis h. c. et nommé à un emploi de son grade au bureau de Blois.

BIBLIOGRAPHIE

M. Henri Chanterel vient de publier une délicieuse poésie intitulée : *La Mouette.* L'auteur, dans des vers charmants, évoque une touchante légende de mer.

AU MAROC

Les Milaïna

Un incident nouveau vient de surgir comme un point noir, gros de menaces, à l'horizon des affaires marocaines. Un Algérien en violation des traités, aurait été arraché de son douar, conduit à Fez sous bonne escorte et emprisonné par ordre du maghzen ; d'où protestations, suppliques de nos protégés, remontrances énergiques même de notre ministre au sultan.

Mais voici qu'on nous donne des détails sur cet Algérien ; on nous dit : c'est un notable du douar des Milaïna, du nom de Bou-Mzian el Miliani. Ici l'affaire change d'aspect : sans cesser d'être grave, il faut convenir qu'on en a compliqué les termes.

Le douar des Milaïna ! Il reste dans mes souvenirs de route dans la compagnie de la triste et solennelle ambassade française comme l'un des deux villages où l'on ne fit point trop grise mine au « bachadour ». Il avait plu toute cette interminable journée, passée à travers les plaines détrempées des Beni Hassen, et nous avions regardé longtemps comme un paradis, ce bouquet d'arbres et cette réunion de toits de chaume que l'on nous avait assuré être l'étape du soir.

Enfin, sous une pluie battante, sur une prairie d'argile où l'on enfonçait jusqu'aux genoux, on dressa les tentes ; les plus favorisés obtinrent des Milaïna, moyennant quelque menue monnaie, des brassées d'herbes et de brindilles, qui formèrent une sorte de matelas épais où l'on put étendre tapis et peaux de moutons. Et ce fut alors le grand délassement, après l'épuisante journée, cependant que Si Kaddour, le cadi-interprète, nous contait ainsi la curieuse histoire de ce village et de ses habitants :

— Les Milaïna sont arrivés sur le bord du Sebou, après une lente migration à travers tout le Maroc. Notamment, lors de la conquête de l'Algérie, un certain nombre de familles chérifiennes, c'est-à-dire de descendants du prophète, quittèrent Miliana pour se diriger vers l'Ouest. Ainsi arrivèrent-elles, par des reculs successifs devant notre invasion, à Relizane, puis à Tlemcen, enfin parmi les tribus marocaines des Zekkara. Quelques-uns se fixent là ; d'autres poursuivent leur marche errante, atteignent Fez et Mekinez, où elles trouvent un appui efficace dans la personne du sultan, ce même Moulay Abderhaman que Bugeaud vainquit à Isly. Ce fut lui qui dota de terres ces émigrants algériens, en leur fixant cette partie de l'ancien territoire des Beni Hassen, où ils se trouvent aujourd'hui.

Depuis un demi-siècle, les gens de Milaïna — ainsi s'appela le douar, en souvenir de leur patrie d'origine — ont vécu heureux, prospères. Leurs maisons sont de briques, leurs campagnes fertiles, leurs troupeaux nombreux. Les sultans successifs ont reconnu leurs titres de propriété et leur caractère de « chérif », si bien qu'aujourd'hui il n'est pas de groupement plus heureux au Maroc, de même qu'il n'est point de population plus tranquille, plus honnête.

Ce qui est tout à fait singulier, c'est leur indépendance presque absolue : propriétaires du sol dans un pays où le sultan seul a généralement de tels droits, exemptés de tout impôt par leur qualité de « cheurfa », les Milaïna ont formé une sorte de petite république, se gouvernant elle-même, ayant, comme dans les ksours algériens, sa « djemâa », ou conseil des notables. Au nombre de huit, ces derniers exercent la justice, prennent toutes les décisions, sans en référer jamais aux cadis ou autres personnages maghzen.

Ils n'oublient point leur origine algérienne, mais, en gens pratiques, ils ne nous gardent pas rancune ; bien plus, ils savent se réclamer de notre protection, lorsque d'aventure quelque acte d'arbitraire est commis contre eux par le maghzen. Les Français de passage sont au surplus toujours bien reçus et nous-mêmes nous ne quittâmes point leur douar sans avoir fait honneur à la diffa que Si El-Miliani nous avait fait servir.

Aujourd'hui, Si-Miliani est chargé de fers et emprisonné : la reconnaissance nous oblige à intercéder en sa faveur. Mais pouvons-nous le faire en qualité de protecteurs des Milaïna ? Je crois bien qu'au sens propre de la convention de Madrid, cela serait malaisé. En tout cas, il y a là, on le voit, une différence des plus notables, de nature à rendre moins difficile la solution qui vient de s'élever entre nous et le maghzen. Ce n'est pas un étranger, un Algérien violenté sur l'ordre du sultan, mais un Marocain d'origine algérienne se réclamant vaguement de la protection française.

Est-ce à dire que nous devions rester insensible à ce dernier « coup d'épingle » du maghzen ?

Non pas ; car, outre que les intentions malfaisantes de celui-ci ne peuvent être méconnues, il demeure évident que, pour le prestige de la France au Maroc, il serait déplorable qu'une de ces tribus sur le dévouement desquelles nous pouvons un jour compter, ait fait un vain appel à nos bons offices. Il est juste temps de montrer aux Marocains que la France compte encore et pour beaucoup au Maroc. Agissons donc avec la dernière énergie en faveur de Si-El-Miliani.

Seulement, n'en concluons pas, comme on l'a fait, que les étrangers ne sont plus en sécurité au Maroc et que le premier Algérien ou Syrien venu est à la merci désormais du dernier caprice d'Abd-el-Aziz. Le maghzen, qui a fait incarcérer un notable des Milaïna, y aurait regardé à deux fois avant d'emprisonner un protégé étranger.

Nonobstant, les Marocains sont de rusés compères, et si vous voulez mon impression toute crue sur ce dernier incident, je vous dirai : le maghzen a voulu nous embêter ferme en risquant le moins possible.

JEAN DU TAILLIS.

L'AFFAIRE MAROCAINE

Déclaration de M. Montero Rios

MADRID, 18 août. — M. Montero Rios, parlant de la question marocaine, a déclaré que sans songer aux aventures, l'Espagne doit consolider sa situation dans le nord de l'Afrique, et joindre ses efforts à ceux des autres puissances intéressées. Sa conduite aura pour base le traité signé avec la France le 3 octobre 1904, par le précédent ministère, et dont l'accomplissement loyal ne peut que profiter à l'Espagne.

Le président du Conseil a ajouté que la conférence se réunira probablement à Madrid, où existent dans les archives des documents relatifs à la convention de 1880, mais rien n'est encore définitivement arrêté.

Protestation des Algériens

ORAN, 18 août. — Les nombreux commerçants indigènes qui font le commerce avec le Maroc déclarent que si leur sécurité personnelle en territoire chérifien n'est pas garantie, ils éprouvent un très grand préjudice matériel par suite de l'impossibilité où ils se trouveront de continuer à entretenir des rapports commerciaux avec le Maroc.

On s'attend à ce que l'action de la France soit prompte et énergique.

L'opinion anglaise

LONDRES, 18 août. — On mande de Tanger au *Times*, le 17 août :

« En dehors des milieux officiels allemands, personne n'a un mot d'excuse pour la conduite de l'Allemagne, qui est universellement blâmée. »

Le *Times*, commentant la note parue hier concernant les affaires marocaines, s'exprime ainsi :

« Le gouvernement français a répondu à la nouvelle irritante de l'emprunt allemand avec la possession de soi et la modération que nous attendions. Il a publié un communiqué d'une nature parfaitement calme et digne, mais contenant, sous des termes d'une courtoisie absolue, une note d'avertissement à l'Allemagne. »

Le *Times* termine en disant :

« Le gouvernement français peut compter sur l'appui diplomatique de l'Angleterre, quelle que soit l'attitude qu'il jugera bon de prendre. »

LES BOURSES DE COMMERCE

Une conséquence du krach des sucres. — Nomination d'une commission extra-parlementaire.

M. Dubief vient de nommer une commission extra-parlementaire pour étudier les moyens d'améliorer le fonctionnement des Bourses de commerce et d'assurer la régularité des opérations qui s'y effectuent. Cette commission est ainsi composée :

Président : M. Millerand, député.

Vice-présidents : MM. Viger, sénateur ; Bard, président de la Chambre criminelle de la Cour de cassation.

Membres : MM. Boudenoot, Jean Dupuy, Peytral, Trystram, Waddington, sénateurs ;

MM. Astier, Briand, Caillaux, Cruppi, Delombre, Dron, Honoré Leygue, Mirman, Motte, Claude Rajon, Rose, Rouanet, Thierry, députés ;

Le directeur des affaires criminelles au ministère de la justice ou son délégué ;

M. Jacques C[illegible], chef du cabinet du garde des sceaux, ministre de la justice ;

Le directeur de l'agriculture au ministère de l'agriculture ou son délégué ;

M. Colson, délégué d'Etat ;

M. Delamotte, inspecteur des finances ;

M. Chapsal, directeur du commerce et de l'industrie au ministère du commerce ;

M. Grapin, chef adjoint du cabinet du ministre du commerce ;

M. Lyon-Caen, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris ;

M. Thaller, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris ;

M. Bourguin, professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université de Paris ;

M. le président de la Chambre de commerce de Paris ou son délégué ;

M. le président de la Chambre de commerce du Havre ou son délégué ;

M. le président de la Chambre de commerce de Roubaix ou son délégué ;

M. le président de la Chambre de commerce de Tourcoing ou son délégué ;

M. le président de la Chambre de commerce de Bordeaux ou son délégué ;

M. le président du Tribunal de commerce de la Seine ;

M. Boverat, président du Syndicat général des grains, farines, huiles, sucres et alcools à la Bourse de Commerce de Paris ;

M. Regnault-Desroziers, membre de la Chambre de commerce de Paris, président de la commission d'administration de la Bourse de Commerce de Paris ;

M. Criget, président de la Compagnie des courtiers de marchandises, inscrit près le tribunal de commerce de la Seine ;

M. Viéville, président du Syndicat des fabricants de sucre ;

M. Troubat, président de l'Association nationale de la meunerie française ;

M. Yves Guyot, ancien ministre ;

M. Viviani, ancien député ;

M. Groussier, ancien député.

Secrétaire : M. Drouets, chef de bureau au ministère du commerce.

Secrétaire adjoint : M. Lechevallier, rédacteur au ministère du commerce.

LA MANCHE A LA NAGE

Nouvelle tentative d'Holbein

LONDRES, 18 août. — Le nageur Holbein se propose de renouveler sa tentative de la traversée de la Manche, dimanche prochain.

FEUILLETON DU 19 AOUT

— 13 —

La Fin de Sherlock Holmes

IV. — L'AVENTURE DU CHAMPION QUI MANQUE

(Suite)

— Pas du tout ! pas du tout ! s'écria le petit homme, vous n'aurez pas un sou, pas un sou de moi !... Vous saisissez bien, monsieur le détective, dit-il en se tournant vers Holmes. Ce jeune homme n'a plus d'autre parent que moi, et moi, je ne paierai rien. S'il espère un jour avoir de la fortune, c'est que moi, je n'ai pas gaspillé la mienne et je ne commencerai pas aujourd'hui. Quant à ces papiers, que vous examinez, je vous préviens que dans le cas où j'apprendrais que parmi eux se trouvent des valeurs, vous en seriez responsable.

— Très bien, monsieur, dit Sherlock Holmes. En attendant, puis-je vous demander si vous avez quelques soupçons sur le motif de cette disparition ?

— Non, monsieur, aucune ; mon parent est assez grand pour se conduire et s'il est assez sot pour se perdre, je refuse entièrement d'endosser la responsabilité pécuniaire des recherches le concernant.

— Je vous comprends, dit Holmes en lui jetant un petit air malicieux, mais peut-être ne me comprenez-vous pas. Godfrey Staunton paraît n'avoir aucune fortune, si donc on lui a tendu un piège, ce n'est pas dans le but de lui soutirer de l'argent. Vos richesses considérables sont bien connues, lord Mount-James, et il est fort possible qu'une bande de voleurs se soit emparée de votre neveu avec l'intention d'obtenir de lui des détails sur votre maison, vos habitudes, vos trésors.

Le visage du petit vieillard blêmit.

— Ciel ! monsieur ! quelle idée ! Je n'aurais jamais songé à une telle infamie ! Quels bandits il y a dans le monde ! Cependant, comme Godfrey est un bon et brave garçon, rien ne le décidera à trahir son vieil oncle. Je vais envoyer toute mon argenterie à la Banque ce soir. En attendant, monsieur le détective, n'épargnez rien, employez tous vos moyens pour le ramener sain et sauf. Quant à vos honoraires, j'irai jusqu'à cinq livres... voire jusqu'à dix.

Cependant, le vieil avare ne put nous donner aucune indication utile car il connaissait peu la vie privée de son neveu. Notre seule indice était la dépêche tronquée et, après en avoir pris copie, Holmes se mit en route pour chercher le second anneau de sa chaîne. Nous avions pu nous débarrasser de lord Mount-James, et Cyril était parti conférer avec les membres de son équipe sur les conséquences du malheur qui venait de le frapper.

Il y avait un bureau de poste à peu de distance de l'hôtel ; nous nous y arrêtâmes.

— Il faut toujours essayer, dit Holmes. Si nous avions une réquisition régulière, nous pourrions nous faire remettre l'original du télégramme ou, tout au moins, sa copie entière, mais ce n'est pas le cas. On ne doit pourtant pas se rappeler les figures des gens qui viennent au guichet dans un bureau aussi chargé. Nous pouvons toujours essayer.

Il s'avança dans le bureau.

— Je suis désolé de vous déranger, dit-il de sa voix la plus douce à la jeune employée, il y a dû avoir une erreur dans la transmission de la dépêche que j'ai envoyée hier. Je n'ai pas reçu de réponse et je crains fort de ne pas l'avoir signée. Pourriez-vous me donner ce renseignement ?

La jeune fille prit un paquet de dépêches.

— Quelle heure était-il ?

— Un peu après six heures.

— A qui était-elle adressée ?

Holmes posa ses doigts sur ses lèvres en jetant ostensiblement un coup d'œil dans ma direction... Les derniers mots étaient « pour amour Dieu », murmura-t-il confidentiellement... je suis très inquiet de ne pas avoir reçu de réponse !

La jeune femme retrouva le texte.

— La voici, elle n'est pas signée, dit-elle en la posant sur le guichet.

— Voilà qui explique le manque de réponse, dit Holmes. Quelle étourderie ! Bonjour, mademoiselle, merci de m'avoir ainsi tranquillisé.

Quand nous nous trouvâmes dans la rue, il se frotta les mains en riant.

— Eh bien ? demandai-je.

— Nous avançons, mon cher Watson, nous avançons ! J'avais trouvé sept moyens différents de me procurer le texte de cette dépêche, et je n'espérais pas réussir ainsi au premier coup.

— Eh bien, qu'avez-vous trouvé ?

— Un point de départ pour notre enquête.

Il arrêta un cab.

— Cocher ! à la station de King Cross !

— Nous allons donc partir en voyage ? dis-je.

— Oui, nous irons ensemble à Cambridge. Tous les indices me conduisent dans cette direction.

— Dites-moi, lui demandai-je tandis que notre cab montait Gray's Inn Road, avez-vous des soupçons sur la cause de cette disparition ? Quant à moi, je vous avoue franchement que j'ai rarement vu une affaire dont le mobile soit plus obscur. Pensez-vous sérieusement qu'on se soit emparé de sa personne pour obtenir de lui des renseignements sur son oncle ?

— Je vous avoue, mon cher Watson, que cette hypothèse me semble absolument improbable, mais elle m'a paru la plus apte à toucher le vieillard si avare.

— C'est certain, mais quelle est votre idée véritable ?

— Je pourrais vous en indiquer plusieurs. D'abord, on peut admettre que c'est une coïncidence bizarre que cette disparition ait lieu à la veille d'un match et que le disparu soit précisément l'homme dont la présence était indispensable au succès de son équipe. C'est peut-être une pure coïncidence, mais cela doit néanmoins nous frapper. Les matches entre amateurs ne comportent pas le « betting » officiel, cependant le public ne manque jamais d'engager des paris : il est possible que quelqu'un, dans un but intéressé, ait voulu empêcher notre jeune homme de prendre part au match de même que certains bandits sur le turf retiennent un cheval dans une course. Voilà une hypothèse ; en voulez-vous une autre ? Ce jeune homme héritera d'une grosse fortune, bien qu'il soit pauvre maintenant ; il n'est pas impossible qu'on ait voulu s'emparer de lui et essayer d'en tirer une rançon.

— Mais ces hypothèses ne correspondent point avec la dépêche ?

— C'est vrai, Watson, la dépêche est notre seule base solide et il ne faut pas s'en écarter. C'est donc ce but que nous voilà en route pour Cambridge. La piste que nous suivons est assez obscure et je serais fort surpris si, d'ici ce soir, nous ne sommes pas très avancés.

Il faisait déjà nuit quand nous débarquâmes dans cette vieille cité universitaire. Holmes héla un cab et donna au cocher l'adresse du Dr Leslie Armstrong. Quelques instants après, nous nous arrêtions devant une grande maison, dans une des rues les plus fréquentées. On nous fit entrer et, après un long séjour dans la salle d'attente, nous fûmes admis dans le cabinet de consultation où nous trouvâmes le docteur, assis à son bureau.

Le nom du docteur Leslie Armstrong m'était inconnu, ce qui démontre combien je m'étais peu à peu désintéressé de ma profession. Je sais maintenant qu'il est un des membres les plus en vue de la Faculté de médecine de cette Université et, de plus, un penseur d'une réputation européenne. Sans être fixé sur son prestige on ne pouvait s'empêcher, en le voyant, d'être frappé par son visage carré et massif, par ses yeux profonds sous ses sourcils épais, par l'expression impérieuse de sa bouche. Je lus en lui, la science unie à une vie sévère, ascétique à un caractère triste et glacial. Il tenait à la main la carte de mon ami et nous salua d'un air contraint.

— J'ai déjà entendu prononcer votre nom, monsieur Sherlock Holmes, je connais votre profession et elle ne me plaît guère !

— Vous êtes d'accord sur ce point, docteur, avec tous les criminels de l'Angleterre, dit mon ami tranquillement.

— Lorsque vos efforts tentent à empêcher ou à punir le crime, ils sont accompagnés de la sympathie générale, bien qu'à mon avis, la police officielle soit suffisante ; mais, où je trouve votre profession sujette à la critique, c'est lorsque vous cherchez à vous emparer des secrets des particuliers, quand vous vous mêlez à des affaires de famille qui doivent rester cachées et quand vous faites perdre le temps à des hommes dont les occupations valent mieux que les vôtres. Ainsi, à ce moment, je devrais travailler à mon traité médical au lieu de causer avec vous.

— Sans doute, docteur, mais notre conversation peut avoir plus d'importance que votre traité. Je dois vous dire, tout d'abord, que nous sommes justement occupés à faire le contraire de ce que vous blâmez et que tous nos efforts tendent à empêcher que le public ne soit au courant d'affaires privées, ce qui arrive inévitablement quand l'affaire est confiée à la police officielle. Je suis venu vous demander des renseignements sur M. Godfrey Staunton.

— Eh bien, quoi ?

— Vous le connaissez, n'est-ce pas ?

— C'est un de mes amis intimes.

— Vous êtes au courant de sa disparition ?

— Ah ! il est disparu !

Il n'y eut aucun changement d'expression sur les traits du docteur.

— Il a quitté son hôtel la nuit dernière et depuis lors on n'a plus entendu parler de lui, dit Holmes.

— Il reviendra sans doute.

— Mais c'est demain le match de foot-ball de l'Université.

— Tous ces jeux de jeunes gens ne me conviennent pas ; je porte à ce jeune homme le plus vif intérêt et la plus profonde affection... mais le match de foot-ball m'est bien égal !

— C'est à votre sympathie, pour M. Staunton, que je fais appel. Savez-vous où il est ?

— Certainement non.

— Vous ne l'avez pas vu depuis hier ?

— Non.

— Etait-il en bonne santé ?

— Absolument.

— L'avez-vous connu malade ?

— Jamais.

Holmes montra au docteur une feuille de papier.

— Pouvez-vous m'expliquer dans ces conditions, l'existence de ce reçu d'une somme de treize guinées payée le mois dernier par M. Godfrey Staunton à vous-même, le docteur Leslie Armstrong, de Cambridge ? J'ai découvert cette pièce parmi les papiers de son bureau.

Le docteur rougit de colère.

— Je n'ai aucun motif de vous en donner l'explication, monsieur Holmes.

Celui-ci remit le reçu dans son portefeuille.

— Si vous aimez mieux vous expliquer publiquement, cela viendra tôt ou tard, répliqua mon ami, je vous ai déjà dit qu'à moi il m'est possible d'étouffer une affaire, tandis que la police ne peut faire autrement que de l'étaler au grand jour. Il vaudrait bien mieux que vous ayez confiance en moi.

— Je ne sais rien.

— Avez-vous reçu, de Londres, des nouvelles de M. Staunton ?

— Certainement non.

— Allons ! allons... toujours cette maudite administration !... Godfrey vous a pourtant envoyé, de Londres, une dépêche urgente, à 6 heures 15, hier au soir ; cette dépêche est intimement mêlée à sa disparition et vous ne l'avez pas encore reçue ! C'est inimaginable et j'adresserai une réclamation au bureau de Cambridge.

Le Dr Leslie Armstrong se leva, le visage en feu.

— Sortez d'ici, s'écria-t-il, et dites à celui qui vous emploie, à lord Mount-James, que je ne veux rien avoir à faire avec lui ou avec ses agents. Pas un mot de plus !

Il sonna furieusement.

— John ! reconduisez ces messieurs !

Le majordome majestueux, nous conduisit froidement à la porte et nous nous trouvâmes dans la rue. Holmes éclata de rire :

— Le Dr Leslie Armstrong est un homme d'un caractère plutôt énergique. S'il avait tourné sa carrière d'un autre côté, je suis persuadé qu'il eût remplacé dignement le professeur Moriarty d'illustre mémoire. Et maintenant, mon cher Watson, nous voilà sans aucune connaissance dans cette ville que nous ne pouvons quitter sans abandonner du même coup, notre affaire. Cet hôtel modeste, en face du Dr Leslie Armstrong, me paraît tout indiqué. Veuillez y louer une chambre sur la rue et acheter ce qu'il faut pour passer la nuit, puisque nous sommes partis sans bagages, j'irai aux renseignements pendant ce temps-là.

Ces renseignements prirent plus de temps à être recueillis que ne l'avait pensé Holmes, lequel ne rentra à l'hôtel que vers neuf heures.

Il était pâle, fatigué, couvert de poussière, épuisé de faim et de fatigue. Un souper froid nous attendait sur la table, et lorsqu'il eut repris des forces, qu'il eut allumé sa pipe, il prit l'air moitié figue moitié raisin qui lui était naturel quand ses affaires n'allaient pas comme il le désirait.

CONAN DOYLE.

(Traduction de [illegible])

14

LA REVUE SOCIALISTE

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

RÉDACTION
110, Rue Caulaincourt (XVIIIe)

ADMINISTRATION
Société Nouvelle de Librairie et d'Édition
101, Rue de Vaugirard (VIe)

TÉLÉPHONE 702-19

12 avenue Laplace - Arcueil (Seine)
~~Paris~~, le 9 novembre 1906

Monsieur,

Au triple point de vue du droit naturel, du droit historique et du droit des nationalités, la Pologne autonome et indépendante ne peut être discutée par aucun esprit sérieux. Il ne lui manque hélas que le droit de la force, puisqu'il règne encore, un peu partout et surtout dans l'Europe centrale et orientale. Mais c'est le seul qui ne soit pas éternel.

Oui, certes, il est désirable que la Pologne soit libérée du despotisme oriental qui pèse sur elle dans sa partie annexée à la Russie, comme du despotisme militaire prussien et du bâtard fédéralisme austro-hongrois. Je crois que le socialisme et la démocratie, partout en croissance, seront les agents essentiels de la nécessaire reconstitution de votre nationalité.

Car, fondée elle-même sur un statut démocratique, elle peut aider puissamment à la création du régime fédératif des nationalités de l'Europe ~~orientale~~ libérées du triple absolutisme autrichien, russe et ~~et turc~~ prussien.

Aussi tous mes voeux sont-ils pour une Pologne libre en marche vers la démocratie et le socialisme, pour elle et pour ses voisins.

Croyez, monsieur, à mes sentiments bien dévoués

E. Fournière

l'Empereur. Elles ne sont pas assez avancées en évolution pour accepter comme bien une abstraction. Mais le rôle de l'Empereur devrait se réduire de plus en plus à un rôle représentatif. Qu'il prenne exemple sur le Roi d'Angleterre. Celui-ci est le plus heureux et le plus tranquille des souverains, et cependant, dans le jeu du monde, il a une influence de premier ordre.

Cordialement à vous

[illegible]

95, RUE DE SEINE
PARIS VIe
T 811-18

24. 11. 06

Monsieur et cher confrère,

Vous voulez bien m'envoyer un questionnaire relatif à l'autonomie de la Pologne. J'appartiens à une génération qui s'est passionnée pour la Pologne, en 1862 ; et je suis resté plein de sympathie pour elle.

Je considère que l'Empire Russe devrait se constituer en grande fédération d'États autonomes. Il a l'exemple de la Finlande. Pourquoi ne pas le suivre à l'égard de la Pologne ?

La Russie, prise dans son ensemble, est une masse _inorganique_ avec un tout petit appareil _nerveux_. Là où il y a des centres _nerveux_ continus et actifs, ...

bien desséché de l...

détruire, il ~~devrait~~ le
gouvernement impérial
devrait en voir le
développement aux Etats
Les efforts vers la
centralisation n'aboutissent
qu'à l'anarchie et à
l'impuissance. Il devrait
donc essayer un autre
système.

Je crois qu'il est
nécessaire de guider comme
lien entre les diverses
civilisation de la Rép

Antwort auf die Umfrage der Zeitung
[illegible] vom [illegible]. April [illegible].

1. Vom Standpunkte des Völkerrechtes aus, kann das Bestreben des polnischen Volkes nach Wiedergewinnung seiner staatlichen Existenz in den Grenzen seines heutigen Sprachgebietes als berechtigt nicht anerkannt werden.
Der jetzige Rechtszustand beruht auf den Beschlüssen und Verträgen des Wiener Kongresses. Zu einer Umgestaltung des jetzigen Rechtszustandes würde es nicht nur der Zustimmung Preussens, Russlands und Oesterreichs bedürfen, sondern auch der Zustimmung aller anderen, am Wiener Kongresse beteiligt gewesenen Mächte. Auf die Erteilung einer solchen Zustimmung aller Kongressmächte ist nicht zu rechnen.

2. Im Interesse der europäischen Gesamtkultur wäre die Erhaltung der selbständigen kulturellen Weiterentwicklung der polnischen Nation im Rahmen eines selbständigen Staatswesens weder erwünscht noch unerwünscht, sondern gleichgültig. Die bisherigen Leistungen der polnischen Nation für die europäische Kultur sind so geringfügig, dass das Verschwinden der polnischen Nation in der europäischen Kultur keine Lücke zurücklassen würde. Anders liegt die Sache vom Standpunkte des russischen Reiches aus betrachtet. In diesem sind die Polen gegenüber den Grossrussen die Vertreter der höheren Kultur. Aber das Interesse Russlands an der höheren Kultur der Polen verschwindet, sobald diese unabhängig werden, also aus dem russischen Reiche ausscheiden.

3. Umwandlung Deutsch-Polens (innerhalb seiner heutigen ethnographischen Grenzen, also ohne Litauen und Weissruthenische Lande) in ein autonomes, [illegible] Reich

administrativ abgeschlossenes Gebiet mit einem eigenen Landtag, eigener Landesregierung und eigenem Wehrwesen – einen vorübergehenden Zustand wieder herstellen, der seiner Zeit zu den Teilungen Polens unter die benachbarten drei Grossstaaten geführt hat. Ein solches autonomes, von Russland losgelöstes Polen, würde die Quelle unausgesetzter Bestrebungen sein, auch das jetzt preussische und österreichische Gebiet des ehemaligen Polens mit diesem autonomen Polen zu vereinigen. Das Ergebnis könnten Kriege zwischen den drei Grossmächten und Friedensschlüsse auf Kosten der Polen, also erneute Teilungen Polens, vielleicht mit anderen Grenzen, als der heutigen, sein, aber nicht der Bestand eines politischen "Pufferstaates".

b) Die Umwandlung des gesamten polnischen Sprachgebietes in eine unabhängige demokratische Republik, in deren Grenzen sämtliche Einwohner ohne Unterschied der Konfession und Nationalität politisch und staatsbürgerlich gleichberechtigt wären, erscheint unausführbar. Jedem derartigen Versuche würden die drei Teilungsmächte geeint gegenüber stehen. Aber selbst wenn eine derartige Staatsbildung vorübergehenden Erfolg hätte, so würde sie an ihrer inneren Unaufrichtigkeit bald wieder zugrunde gehen. Die Bestrebungen der Polen sind von jeher national gewesen. Der Verzicht auf einen polnischen Nationalstaat zu Gunsten eines paritätischen Völkerstaates, kann niemals aufrichtig gemeint sein. Jedenfalls würden weder Ruthenen noch Deutsche den Zusicherungen der Gleichberechtigung in einer polnischen Republik auf Grund der gemachten Erfahrungen Glauben schenken.

Prof. Dr. Ernst Hasse
Leipzig.

43

JUDr. JOS. HEROLD
zemský advokát a obhajce ve věcech trestních
KRÁL. VINOHRADY
Palackého třída č. 33 n.

TELEFON č. 1021.



Král. Vinohrady, dne 14. května 1906.

Vážený pane!

Vyhověti ochotně Vaší [illegible] zodpovědění otázky pro časopis „K. [illegible]" předešlého, že mně pouze nebylo možno pro Vás [illegible] vyhověti.

Jsme ten předmět, o kterém v jedné jest tak choulostivý, že člověku politickému těžko jest o něm se vysloviti přímo, aniž by nevyvolal nepříjemné [illegible]ky.

Ještě tak těžké zodpovědění otázky [illegible] nutno činiti [illegible] veřejně, aniž bych se [illegible] jednotlivostí [illegible] a proto velmi stručně. Činím tak v připojeném článku.

S veškerou úctou

Dr Herold

Snaha každého národa, opatřiti sobě nezávislou existenci politickou a tím také existenci kulturní a hospodářskou, jest snahou tak přirozenou, že i u národů, kteří v minulosti netvořili samostatný stát, jeví se býti nejvýše odůvodněnou.

Tím tedy větší oprávněnosti, je ta skutečnost, že Polska, která mezi národy a vyjímečně tvořila dlouho samostatný stát národní, a naplnila velký kus historie evropské, činí zcela pochopitelným, že národ Polský snaží se, aby dodělal se opětně oné neodvislosti politické a národní, jakou měl v minulosti.

Avšak takovéto ideální snahy samy o sobě zůstávají pouhým theoretickým snem, dokud reální poměry ukládají národům zcela

jiné cíle a naznačují zcela jiné cesty k dosažení největšího vývoje národního a v této situaci zajisté nalézá se i dnes národ Polský.

Pro civilisaci evropskou a zájem této civilisace není rozhodujícím momentem, je-li některý národ státně neodvislým a samostatným, rozhodujícím momentem jest, žije-li v takových poměrech, které mu dovolují, aby civilisační své síly rozvinul měrou největší a nejplodnější. V národě polském, jak dokazuje jeho bohatá literatura a vynikající umění, jest tolik základních sil civilisačních, že především musí se o to jednati, aby samostatný vnitřní vývoj jeho byl zabezpečen a aby tyto síly nejplodněji byly rozpoutány k rozvoji největšímu.

Proto se mně zdá, že tou dobou

z stanoviska civilisačního jest nejdůležitějším, aby veškerému národu polskému dopřána byla největší národní volnost a poskytnuty největší prostředky osvětové, k čemuž není zapotřebí násilných převratů politických a státních, což jest ale nevyhnutelně nutno, má-li národ Polský nabýti také reálného podkladu pro dosažení svých budoucích ideálů.

Z tohoto stanoviska zajisté přeměna ruské Polsky v zemi samosprávnou a upravení jejího svazku v říši Ruské při nejmenším aspoň v tom poměru, v jakém naléžá se Halič k monarchii Habsburské, znamenala by veliký pokrok a mohla by také vésti k přátelskému poměru mezi oběma sousedními slovanskými národy, jichž vy

nější postavení k sobě význam a váhu Slovanstva mezi národy evropskými velice poškozuje.

Forma tohoto samosprávného zřízení jest věcí vedlejší a vnitřní záležitostí dotyčného národa a státu.

S všeobecného stanoviska zajisté žádoucno jest jen tolik, aby ústroj státní bylo zařízeno tak, aby národ Polský mohl přijíti k platnosti jemu příslušící a k nejúčelnějšímu užití národních sil. Těžko mi tudíž ovšem vysloviti se o formě ústroje vnitřní správy Polsky, poněvač příslušníku jiného národa po mém soudě nenáleží, aby ve věci té předstihoval mínění lidu samotného, jehož se týká. Že ovšem za nynějších poměrů i samosprávné ústroj národa polského bude se musiti opírati o nejširší vrstvy lidu, má-li národ polský v civilisačním zápasu mezi národním zjednati si váhy největší, jest při neodpíratelném vítězství myšlénky lidové ve XX. století samozřejmo.

D. Čerold.

1) Prison de Clairvaux (~~République française~~) (France)

Monsieur le ~~rédacteur en chef~~ directeur,

Le questionnaire de la Krytyka, sur la question polonaise, me parvient, grâce à une main amie, au fond de la prison de Clairvaux où la République française m'a fait enfermer, pour 4 ans, avec de nombreux complices, pour avoir professé brutalement des opinions hérétiques sur les patries en général et la patrie française en particulier.

Hérétique aux yeux des patriotes français, combien dois-je l'être davantage encore aux yeux des patriotes polonais, chez qui la domination russe a exacerbé le préjugé national.

Si l'opinion d'un hérétique peut vous intéresser, voici la mienne sur la question polonaise.

1. La tendance de la nation polonaise à reconquerir une existance politique independante dans les limites du territoire ethnographique actuellement inhabité, soit exclusivement, soit pour la plupart, par des Polonais, est-elle justifiée, oui ou non, du point de vue du droit international?

3) Le droit international ne justifie ni ne condamne une pareille expiation, par la bonne raison qu'il n'y a pas de droit international en cette matière.

Les Français qui geignent à propos de l'annexion de l'Alsace par les Allemands, tiennent sous leur botte en ce moment la nationalité arabe, en Algérie.

Les Allemands qui ont revendiqué l'Alsace au nom du principe des nationalités, parce qu'on y parlait allemand en 1870, ~~sont~~ trouvent très naturel de maintenir de force dans leur nation la Lorraine ~~française,~~ où l'on parle français, la Pologne prussienne où l'on parle le polonais.

Les Hongrois qui ont crié le plus fort au nom de la justice et du droit des nationalités

Elections

7

pour avoir l'autonomie et même l'indépendance sont les plus forcenés à vouloir magyariser les Roumains et les Slaves de Hongrie.

Si demain la Pologne était indépendante avec les annexes non polonaises comme la Lithuanie, nul doute que les plus farouches nationalistes se soient prêts à ~~refuser l'indépendance aux~~ faire fusiller les Lithuaniens ~~qui~~ qui réclamaient ~~le droit de~~ leur indépendance.

Le seul droit international en matière de nationalité, c'est la force.

Que les Polonais aient la force, et ils pourront se rendre indépendants ... si ça les amuse.

Si je sais ce que la bourgeoisie ~~des~~ et l'aristocratie polonaises auraient à y gagner, par la suppression de la concurrence que leur font par toutes les

bonnes places de l'administration les émigrés russes, je ne vois pas bien ce que le prolétariat polonais y gagnera, tant que la terre, les mines, et les usines et tous les instruments de travail ~~seront~~ seront resteront mais ~~de quel~~ de capitalistes dont l'État polonais indépendant sera l'instrument d'oppression.

2°

2. La conservation de la nation polonaise et l'évolution independante de sa civilisation sur la base d'un état polonais souverain est-elle désirable, oui ou non, dans l'interêt de la civilisation de l'Europe entière?

La conservation de la nation polonaise à l'heure actuelle, au XXe siècle, ne me semble nullement désirable, pas plus d'ailleurs que la conservation de la nation allemande ou française.

Ce qui est désirable, au XXe siècle, pour la civilisation de l'Europe entière, c'est au contraire

la disparition de ces compartiments fermés que sont les nations modernes, avec leurs frontières hérissées de douanes et de canons, séparent des peuples de même civilisation ~~[illegible]~~.

Le questionnaire parle de civilisation polonaise indépendante.

Il n'y a pas de civilisation polonaise ~~indépendante~~ : il y a, de plus en plus tous les jours, grâce à la vapeur, à l'électricité, aux sociétés par actions, à l'internationalisme du capital ~~qui~~, une civilisation européenne, qui est la Civilisation Capitaliste, ~~avec ses usines~~, ses ouvriers, ses grandes usines, ses compagnies de transport et de navigation, ses banques, ses classes antagonistes, ses seigneurs terriens ~~et finan~~ industriels et financiers, ~~ses~~ prolétaires industriels et agricoles, ses petits propriétaires paysans travaillant comme des bêtes de somme pour une maigre pitance, ses petits boutiquiers écrasés de plus en plus par la concurrence des grands magasins, ses partis conservateurs cléricaux et réactionnaires, ses partis (bourgeois) réformistes et anticléricaux

~~internationaux~~, des partis ouvriers socialistes et internationalistes.

L'intérêt de la civilisation européenne, à l'heure actuelle, ce n'est pas que tel groupe ethnique, saturé de préjugés nationaux, constitue un État souverain ; c'est que dans tous les pays d'Europe, les hommes intelligents et de bonne volonté se considèrent dès maintenant non plus comme des Français, des Allemands, des Russes, des Polonais mais comme des Européens, des compatriotes, et qu'ils travaillent à l'avènement de la fédération européenne, à l'adoption d'une langue artificielle universelle ~~qui a été fait~~, se superposant aux idiomes nationaux, ~~et~~ — je ne dis pas les faisant disparaître — qui a été fait, si toutes les écoles primaires s'en mêlent, constituer un ~~peuple~~ européen homogène, où les travailleurs ne seront plus écrasés ~~par~~ (groupement) dans le sein du militarisme ~~[illegible]~~

Le parti socialiste, ~~[illegible]~~ se charge d'ailleurs d'empêcher cette fédération européenne ~~soit [illegible]~~ (de se constituer autrement que) sur des bases républicaines, communistes.

7

3. Quelle serait l'influence exercée sur la politique européenne et mondiale:

a) par la transformation de la Pologne russe (dans ses limites ethnographiques actuelles, donc sans la Lithuanie et sans les provinces ruthènes) en une pays autonome ayant sont propre parlament, son propre gouvernement et sa propre milice, mais formant toujours encore une part fédérative de l'empire russe?

b) par la constitution du territoire ethnographique polonais tout entier en une republique démocratique souveraine, où tous les inhabitants, quelconque soit leur religion on leur nationalité, ausaient les mêmes droits de citoyen et des droits politiques egaux?

La 2ième solution serait aussi [illegible] désastreuse, à l'heure actuelle, qui serait avantageuse la [illegible] ennemis.

Si la Pologne russe profitant de la Révolution russe, en supposant qu'elle triomphe [illegible] se proclamer Etat souverain, [illegible] propre, pour [illegible] indépendant, c'est un coup dangereux porté à la Révolution russe elle-même, qui apparaîtra aux yeux des patriotes russes si nombreux même parmi les [illegible] comme une cause de démembrement de l'Etat russe; [illegible] dans l'état actuel des esprits en Russie, le parti radical russe au pouvoir ne laissera pas, [illegible] [illegible]

8

guerre, la nation polonaise se constituera en État souverain indépendant : le voisinage de l'État militaire allemand ne serait d'ailleurs pas sans danger pour aucun petite République que la République polonaise.

~~Un pareil projet~~

La transformation de l'Empire russe en un groupement autonome, possédant son Parlement et sa milice mais constituant une partie fédérative de l'État russe, ~~de~~ ~~ou de la Républ~~ États-Unis de Russie, espérons-le — de la République des ne se heurterait pas aux mêmes obstacles.

C'est une solution qui offre d'abord ~~~~ l'avantage de pouvoir être admise par les radicaux russes et de protéger la Pologne autonome contre une annexion allemande ~~enfin et surtout~~ : l'opération peut se faire sans guerre internationale ; ~~~~ ~~guerre internationale~~ ~~serait une calamité européenne~~

Au point de vue européen, elle offre un autre avantage immense :

La formation dans l'Europe orientale et centrale d'un grand État fédératif, orienterait l'Europe dans la voie du fédéralisme.

~~Par sa~~ La République des États-Unis de Russie, à laquelle viendraient s'ajouter un jour prochain ~~les~~ la plupart des nationalités de la monarchie ~~hongroise~~ austro-hongroise, serait l'embryon des États-Unis d'Europe, ~~état~~ utopie ~~que l'Internationale des travailleurs réalisera~~ dont la réalisation sera l'un des premiers actes de la Révolution sociale qui ~~gronde~~ se prépare à l'heure actuelle dans l'Europe entière.

Je suis convaincu que non-seulement le social-démocrate de Pologne, mais encore le parti socialiste polonais lui-même, malgré ses tendances encore nationalistes sont prêts pour leur part à réaliser ce but de notre Internationale, et que ce n'est point ~~avec~~ à édifier de nouvelles frontières, de nouvelles barrières qu'ils travaillent, mais à supprimer toutes les barrières nationales et les frontières, qui empêchent l'humanité réconciliée

11/ 133

ion en une vaste fédération de ~~[illegible]~~ groupements autonomes ; de

~~[illegible]~~ grouper toutes les forces à faire de la terre entière ~~[illegible]~~ un séjour agréable

~~[illegible]~~ pour tous les hommes de bonne volonté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur,

l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Gustave Hervé
agrégé de l'Université (de France)

Mes chers amis.

Voici ma réponse au questionnaire ;

s'il y a des passages trop mal écrits que vous ne puissiez

déchiffrer et traduire, ayez l'obligeance de me le dire.

Si par hasard vous y découvriez des erreurs matérielles,

veuillez aussi me les signaler.

Nous comptons toujours sur l'aimable ~~prochaine~~.

Une poignée de mains à tous deux ; et à vos enfants de ma part et de la part d'Yvelot, qui

Monsieur le Directeur,

Le questionnaire de la „Krytyka" sur la question polonaise me parvient grâce à une main amie, au fond de la prison de Clairvaux, où la République française m'a fait enfermer pour 4 ans, avec de nombreux complices, pour avoir professé brutalement des opinions hérétiques sur la patrie en général et la patrie française en particulier.

Hérétique aux yeux des patriotes français, combien dois-je l'être davantage encore aux yeux des patriotes polonais, chez qui la domination russe a exagéré le préjugé national.

Si l'opinion d'un hérétique peut vous intéresser, voici la mienne sur la question polonaise.

1) Le droit international ne justifie ni ne condamne une pareille aspiration, pour la bonne raison qu'il n'y a pas de droit international en ces matières.

Les Français qui geignent à propos de l'annexion de l'Alsace par les Allemands, trouvent sous leur botte en ce moment la nationalité arabe en Algérie.

Les Allemands qui ont revendiqué l'Alsace au nom du principe des nationalités, parce qu'on y parlait allemand en 1870, trouvent très naturel de maintenir de force dans leur nation la Lorraine, où l'on parle français, la Pologne prussienne où l'on parle le polonais.

Les Hongrois qui ont crié le plus fort au nom de la justice et du droit des nationalités, pour avoir l'autonomie et même l'indépendance, sont les plus forcenés à vouloir magyariser les Roumains et les

Slaves de Hongrie.

Si demain la Pologne était indépendante avec les annexes non polonaises, comme la Lithuanie, nul doute que les plus farouches nationalistes ne soient prêts à faire fusiller les Lithuaniens qui réclameraient leur indépendance.

Le seul droit international en matière de nationalité – c'est la force.

Que les Polonais aient la force et ils pourront se rendre indépendants ... si ça les amuse.

Si je vois ce que la bourgeoisie et l'aristocratie polonaises auront à y gagner par la suppression de la concurrence que leur font pour toutes les bonnes places de l'administration les immigrés russes, je ne vois pas bien ce que le prolétariat polonais y gagnera, tant que la terre, les mines, les usines et tous les instruments de travail resteront aux mains de capitalistes dont l'État polonais indépendant sera l'instrument d'oppression.

2) La conservation de la nation polonaise à l'heure actuelle au XXe siècle, ne me semble nullement désirable, pas plus d'ailleurs que la conservation de la nation allemande ou française.

Ce qui est désirable, au XXe siècle, pour la civilisation de l'Europe entière, c'est au contraire la disparition de ces compartiments fermés que sont les nations modernes avec leurs frontières hérissées de douanes et de canons, séparant des peuples de même civilisation.

Le questionnaire parle de civilisation polonaise indépendante.

« Il n'y a pas de civilisation polonaise ; il y a de plus en plus, tous les jours, grâce à la vapeur, à l'électricité, aux sociétés par actions, à l'internationalisme du capital, une civilisation européenne qui est la civilisation capitaliste, avec ses mines, ses grandes usines, ses Compagnies de transport et de navigation, ses banques, ses classes antagonistes, ses seigneurs terriens, industriels et financiers, ses prolétaires industriels et agricoles, ses petits propriétaires paysans travaillant comme des bêtes de somme pour une maigre pitance, ses petits boutiquiers écrasés de plus en plus par la concurrence des gros magasins ses partis conservatistes cléricaux et matérialistes, ses partis bourgeois réformistes et anticléricaux, ses partis ouvriers socialistes et internationalistes.

L'intérêt de la civilisation européenne à l'heure actuelle, ce n'est pas que tel groupe ethnique saturé de préjugés nationaux, constitue un État souverain ; c'est que dans tous les pays d'Europe les hommes intelligents et de bonne volonté se considèrent dès maintenant non plus comme des Français, des Allemands, des Russes, des Polonais, mais comme des Européens, des compatriotes et qu'ils travaillent à l'avènement de la fédération européenne ou l'adoption d'une langue artificielle universelle se superposant aux idiomes nationaux, — je ne dis pas les faisant disparaître — ~~aura été fait si toutes les écoles primaires s'en mêlent de constituer un groupement européen homogène~~, où les travailleurs ne ~~seraient plus écrasés sous le joug du militarisme~~

Le parti socialiste se charge d'ailleurs d'empêcher ~~cette~~

cette fédération européenne de se constituer autrement que sur des bases républicaines et communistes.

3) La 2ème solution serait aussi désastreuse à l'heure actuelle, que serait avantageuse la première.
Si la Pologne russe profitait de la Révolution russe en supposant qu'elle en trouve une occasion propice pour se proclamer Etat souverain indépendant, c'est un coup dangereux porté à la Révolution russe elle-même qui apparaîtra aux yeux des patriotes russes si nombreux même parmi les radicaux, comme une cause de démembrement de l'Etat russe; dans l'état actuel des esprits en Russie, un parti radical russe au pouvoir ne laissera pas sans guerre la nation polonaise se constituer en Etat souverain indépendant; le voisinage de l'Etat militaire allemand ne serait d'ailleurs pas sans danger pour une aussi petite République que la République polonaise.

La transformation de la Pologne russe en un groupement autonome, possédant son parlement et sa milice mais constituant une partie fédérative de l'Etat russe, — de la République des Etats Unis de Russie, espérons-le, — ne se heurterait pas aux mêmes obstacles.

C'est une solution qui offre d'abord l'avantage de pouvoir être admise par les radicaux russes et de protéger la Pologne autonome contre une annexion allemande: l'opération peut se faire sans guerre internationale. Au point de vue européen elle offre un autre avantage: la formation dans l'Europe orientale et centrale d'un grand Etat fédératif orienterait l'Europe dans la voie du fédéralisme.

La République des États-Unis de Russie, à laquelle viendraient s'agréger un jour prochain la plupart des nationalités de la monarchie austro-hongroise serait l'embryon des États-Unis de l'Europe, cette utopie dont la réalisation sera l'un des premiers actes de la Révolution sociale qui se prépare à l'heure actuelle dans l'Europe entière.

Je suis convaincu que non seulement la social-démocratie de Pologne, mais encore le parti socialiste polonais lui-même, malgré des tendances encore nationalistes sont prêts pour leur part à réaliser ce rêve de notre Internationale et que ce n'est point à édifier de nouvelles frontières, de nouvelles barrières qu'ils travaillent, mais à supprimer toutes les barrières nationales, toutes les frontières qui empêchent l'humanité réconciliée ~~dans une vaste~~ fédération de groupements autonomes de consacrer toutes ses forces à ~~faire~~ former de la terre entière un séjour agréable pour tous les hommes de bonne ~~f~~ volonté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs

Gustave Hervé.

Prison de Clairvaux
le 10 Juin 1906.

1.62

von Hoensbroech

Großlichterfelde den 190.6
Drakestraße 79
Fernsprecher: Amt Großlichterfelde Nr. 7

ehr geehrte Redaktion.

uf die ~~...~~ an mich gerichteten
ragen antworte ich:

d 1. Nein. Auch für das Völkerrech
das Völkerwohl die höchste Nor
in selbständiger geistlicher Kirch w
ber gegen das Wohl der Völker

d 2. Unerwünscht. Beweis: Die
schichte, welche lehrt, daß ein geist
lbständiger Staat niemals zum
egen wurde der geistlichen, noch

ad 3: Für beide Fragen: Die Mi
wäre eine ungünstige. Hielten w
sich in sein Geschick, das kein w
dunkel ist, fügen, seine Geschich
hat den Beweis vollauf erbracht
daß er für politische und dem
auch für kulturelle Selbständi
unfähig ist.

Hochachtungsvoll und

Graf von Hoensbroech

Високоповажаний Добродію!

На Ваше запитання що до автономного або незалежного істнування польського народу в його етнографічних межах можу сказати от що.

Й сам належу до народу, позбавленого прав нації і відчуваю всю болючу вагу такого становища. Уже через одно те (минаючи все инше) я завсігди і скрізь стаю на боці пригніченого народу. Хто ж має право сказати нації: умри, коли вона хоче жити і розвиватися як окрема нація? І хиба ж це не її власне діло, не її святе право вибрати собі таку форму життя, яку вона вважає для себе за найліпшу,

звичайно-без кривди якому иншому
народові?

Ви питаете мене який вплив на
пейську і взагалі світову політику буде
ти переміна сьогочасньої російськ
Польщі в її етнографичних межах н
автономну країну? Найкращий, ко
Польща досягне автономії не сама ті
але коли того ж добуде собі і кожна неде
жавна народність Россії в своїх етног
фичних межах. Що ж до впливу пе
міни етнографичної польської терри
рії в незалежну демократичну рес
ліку, то така переміна може наступ
тільки вкупі з багатьма иншими
перемінами і впливатиме тут уж
ціла сумма тих подій. І від того,
які саме були б ці події, за
жав би і той вплив на світову

політику, який могла б мати самостійна Польща.

З великою шанобою

Борис Грінченко

1906. V. 7.

З Київа.

Високоповажний Добродію!

Дуже дякую Вам за ласкаву запомогу тими відомостями, які мені подали.

Д-ві С. Єфремову я передав Ваші запитання.

Сам я одержав їх од д. Гнатюка, і він прохав пересилати відповідь на його руки. Я це й зробив. Коли ж Ви це не маєте її, то подаю Вам її знову.

З великою і справжньою шанобою

Б. Грінченко

06. VI. 1.

Київ

оїнско-Благовіщенська, 67).

In answer to questions:-

1. I have always considered that the reconstitution of Poland as an independent and self-governing State, based upon ethnographical and linguistic considerations, is quite as desirable as was the similar reconstitution of Italy, then under foreign domination, in the middle of the last century. From the standpoint of international equity, assuming such a thing to exist, it is not only justifiable but in my judgement ~~indispensable~~ indisputable on the highest moral grounds. However regrettable mere national aspirations may seem to some as being likely to obscure the even more important issues of international class war it is quite certain that until such national hopes are realised the propaganda of Socialism is conducted at a disadvantage. This we English see close at home in the case of Ireland which has never played the great part which fell to the lot of Poland in European history but where the demand for "Ireland a Nation" blocks the way for the full consideration of most important social changes.

2. I consider that the existence and further development

of the Polish nation are desirable in the interests of general European civilisation. The Poles as a nation would constitute a useful independent & highly civilised society between the great Teutonic combination growing up in the West and Russia to the East of Europe. Their influence would be beneficially felt on both frontiers & could scarcely fail to exercise a determining weight in favour of peace and in the minimising of antagonisms as such a State would almost hold the balance of power in Eastern Europe by throwing its strength into the one scale or the other.

3. (a) I don't know.

(b). A great impulse to the establishment of a similar form of government throughout Europe, East & West alike and an encouragement to democratic & Socialist Republicanism all over the world.

H M Hyndman.

London
June 9th 1906

75

Viroflay
par Versailles.
18 juillet 1906

Monsieur

Il m'a été impossible
de répondre plus tôt au
questionnaire de la
Krytyka sur l'avenir
de l'Église et la
manifestation d'un
Pie X Almeric; ~~q[illegible]~~
questionnaire qui
m'a été transmis un de

mes élèves de notre
École des Sciences
Politiques.

Depuis notre première
jeunesse, je suis celui
qui a défendu [illegible] pour
la Pologne et pour les
Polonais, — pour
leur droit à
une existence nationale
fondée sur [illegible]
Je ne crois pas aujourd'hui que
une Pologne indépendante
pourrait être reconstituée

Je vous dis bien que je serais
heureuse, quant à moi, que
pareille constitution fût
possible et qu'elle fût
prochaine. Je ne crois
pas qu'elle le soit encore;
l'obstacle principal, selon
moi, est à Berlin.

Quoiqu'il en soit, je pense
que grâce à la Révolution
russe et à la transformation
politique de l'Autriche
comme elle se modifie [illegible]
[illegible] la Belgique
[illegible]

Kritik

6) de Kritik. Première

qu'il obtiendra bientôt

une loi autonomie;

attendu ce titre, ne

semble t'il, que les patriotes

polonais doivent diriger

leur effort

J'ai vu intitulée une ... de

Messe Slave ... vers

trouvé ces idées, ... ciens

ils y ... , exposés dans

7) une conférence ...

faite ... Clovis

4 ... Slave, ...

... ... sym

pathie ... Lang. Beauchêne

TELEGRAMS: "LEVETUS, LONDON."   TELEPHONE No. 12693 CENTRAL.
CODES: A.B.C. 4TH AND 5TH, PREMIER, WHITELAWS, 401,000,000,
AND MEYERS HANDY COMBINATION CYPHERS.

& A. LEVETUS & Co.

BIRMINGHAM: 11, NEEDLESS ALLEY.

CALCUTTA: 8, DALHOUSIE SQUARE EAST.

LAHORE: ANARKALI STREET.

AND AT BOMBAY, DELHI, &c.

ALL CORRESPONDENCE MUST BE ADDRESSED TO HEAD OFFICE, LONDON.

PLEASE MARK YOUR REPLY:

DEPARTMENT.

REFERENCE.

STONE HOUSE,
55 & 56, BASINGHALL STREET,
LONDON, E.C.

The Editor, "Krytyka",
28, Zielona, Cracow,
Austrian Poland.

Dear Sir,

In reply to your circular I answer your first two enquiries emphatically in the affirmative. The claims of history, justice and liberty alike sanction the demands of the Polish nation.

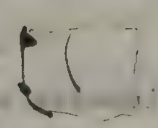
In my opinion Poles, while not refusing the autonomy suggested in clause A., of your third question, should direct their aims and efforts towards the realisation of the complete programme of clause B. Not only they but the whole civilised world would profit by it. The attainment of this ambition would mean the doom of autocracy and militarism, a peaceful settlement of the "balance of power", and a happy solution of the Jewish question, as outrage and oppression in less civilised neighbour-states would soon become impossible, and the vast body of Jews would be physically and morally elevated in the atmosphere of freedom.

As a business man I am convinced that this independence would mean an immense accession of industrial activity and a corresponding expansion of international commerce, reacting beneficially all over the globe.

Personally I should prefer that Lithuania, Ruthenia, Esthonia and Livonia should be included or at least federated with ethno~~logi~~graphical Poland.

Yours faithfully,

Edw. L. Levetus



uomini onesti devono desiderare e augurarsi che ...
quelli così benemeriti della Civiltà come il Polacco raggiungano i propri ideali
Basta passare ora per Varsavia e vedervi accampate attendate sulle ...
con tutta una armata così ... contro come in stato
guerra - per capire che solo la forza brutale straniera impedisce ai Polacchi di raggiungere
gli ideali patriottici - ; basta pensare alle violenze oppressione ...
le scuole, contro alla lingua per capire che il Prussiano in quella brutale ...
non la cede al posto al Russo -
È fino che questi due frammenti di popolo non saranno ricongiunti; e ...
avranno soddisfatte quelle sete di unità, e di grandezza patriottica per cui ...
fecero tante vittime la pace non sarà raggiunta mai, E colla
col timore continuo di insurrezioni
di occupazioni, di persecuzioni la Russia e la Prussia perderanno ...
della conquista e dell'occupazione forzata
Ma una volta pacificate le tre grandi regioni Polacche, allontanata ogni ...
oppressione sui cittadini, sui Ruteni ... ogni intolleranza religiosa

Turin 22/x 906

Je n'hésite un instant à répondre à votre question. — Je pense que toute nation a un droit imprescriptible à son indépendance politique, et aucune loi des dieux ~~ou~~ des hommes n'a pu exclure le peuple polonais de ce principe de la justice ~~éter~~ éternelle. — Rien partant ne saurait être aussi fondé que l'agitation de la Pologne pour reconquérir son indépendance. Je ne parle pas de cette indépendance tout-à-fait ornementale et fictice ~~fragmentaire~~ indiquée dans votre §§ 3, a); car

ce resultat-là, il ne vau
drait vraiment pas la pein
de changer l'etat des chose
actuel. – Mais si l'on me
parle de l'agitation qui s
propose la reconstitution de
la Pologne libre et unifi
je dis que cette agitation
vise ~~au~~ un resultat
très desirable, non ~~pas~~ seu
ment par la Pologne, mais
par l'Europe entière. Car
le nouvel Etat serait vrai
duvet providentiel, qu
viendrait se placer entre
la Russie et l'Europe et
augmenterait par soi-
même les garanties de

rtre les fonctions. —

Achille Loria

Михайло Лозинський

літерат у Львові.

Відповідь на питане, „чи
і становища права народів
тремлїнє польського народу до
ідзисканя незалежного істнуваня
границях своєї нинїшної єди,
вої теріторії треба признати
правданим чи нї", – залежить
ід того, що розуміти під „правом
родів".

Для мене, як для анархіста = Кому„
іста, „право народів" значить: право (людий)
кождої свобідно зложеної групи, „от"
ої групи, яку лучить почуте на„
іональної спільности, т. є. народу,
великого чи малого, „історичного
и „завмерлого" 1/, „культурного" чи

терміньольогія Енгельса, який
умерлими вважав усї славянські
роди крім Поляків і Великорусів
ю статя „Робітницька справа і

verte!

польське
питання" в „The Commonwealth" з 18[illegible]
по польськи в книжці": Marks=En-
gels=Liebknecht, Odbudowanie
Polski (Zbiór artykułów o kwest[illegible]
polskiej), Lwów 1904).

„варварського", „народу" чи „племени", — устроїти ся по своїй волі.

Зазначу, що крім нас ніхто так не розвязує сего питаня. У в буржуазійних і в соціяльно-демократичних кругах рішають його звичайно на підставі звісної „мужицької етики". Для приміру згадаю лише становище основателів „наукового соціялізму" Маркса і Енгельса в справі відбудованя Польщі, які домагаючи ся відбудованя Польщі в історичних границях, тим самим домагали ся поневоленя Українців, Литовців, Білорусів Польщею 1), — а з новійших часів пр. становище великоруської соціяльної демократії до національного питаня в народів, поневолених російською державою 2).

---

1) Сю справу обговорив я в [redacted] брошурі п. н. „Маркс-Енгельс-Лібкнехт про відбудоване Польщі", Львів 1906.

2) Сю справу обговорюю в [redacted] праці п. н. „Становище польських і великоруських революційних партий до

verte!

українського питаня", якої перші три
розділи надруковано в віденській
„Ukrainische Rundschau" (Nr. 1–5, 7–
а дальші три ~~=~~ друкують ся в льв
ськім „Літературно-Науковім
Вістнику" п. н. „Становище польских
і великоруських соціалїстичних парт
до українського питаня".

І так зі становища „права народів“ і нашім розумінню стремлінє поль-ського народу до незалежности треба признати вповні оправданим – під умовою, що воно не буде рівночасно стремлінєм до поневоленя инших народів, у першій мірі тих, що входили в склад колишньої поль-ської держави.

Отсе застереженє вважаю конечним з огляду на те, що серед польської су-спільности ще й доси сильні традиції історичної Польщі й ті польські політичні партії, що стремлять до відбудовання Польщі, або зовсім ясно говорять про Польщу в істори-чних границях, або в найлїпшім разі – як се роблять партії демо-кратичні й соціялістичні – обходять питанє границь будучої Польщі рі-жними викрутами, не заявляючи ся ані за Польщею в історичних ні в етнографічних границях. Одного виїмок творить хиба Polska Partya Socyalistyczna „Proletaryat“, яка домагаєть ся у своїй програмі, щоби національні теріторії були озна-

...лежної Польщі вважати гра...
...теперішної язикової" теріторії польського на...
...таке означенє границь можна прий...
...ти тільки під умовою, що під сим
...зуміється тільки теріторія, замешкана компакт...
...ою масою польського народу, а не також
...ріторія, на якій компактна маса неполь...
...а, тільки польська мова має права
...ржавної чи державної мови, як пр. у сх...
...Галичині", і що польський нарід не бу...
...реміти до розширенє границь своєї язик...
...ї теріторії коштом инших народів, вик...
...стовуючи своє становище пануючого народ...
...се дієть ся на широкі розміри в східні...
...личині і що можливе при відповідни...
...ставинах на всіх не=польських земл...
...жньої польської держави.

У так уважаючи вповні оправдани ст...
...лінє польського народу до незалежности
своїх етнографічних границях, ...
...о рівночасно стремлінє до відбудован...
...льщі в історичних границях, які загал...
...нку неясність у тій справі, вкрайне ш...
...вими і для справи незалежности пол...
...ього народу, який через те виворює со...
...ків там, де, стремлячи ясно до незалеж...
в етнографічних границях, - міг би знайт...
...дників, і для справи незалежности тих...
...родів, яких польський нарід хоче поневол...

...тсе хитке становище польських
...мократів і соціалістів ...
...казане і схарактеризоване в ви...
...даній праці п. н. " Становище
...них рево...

…у на …ура загально=людського ви…
…ення, яке доти не буде повне, доки на
…ті остане хоч найменший слід
…лї.
У тому не менше важним від бо…
…оби за незалежність Польщі вва…
…ю поборювання стремлїнь до від…
…вання Польщі в історичних грани…
…, поборювання, яке серед польської
…пільности проявляєть ся на жаль
…льки дуже неясно, несьміло і слабо.
…се, що польська суспільність не
…уміє як слід ваги поборювання
…х стремлїнь для справи своєї
…алежности, вважаю одного з ге…
…залежности.
…ход до осягнення незалежности.
Незалежність народу потрібна не
…льки йому самому, але й цілій
…дськости, яка тільки тоді буде
…авдї свобідна, коли стане свобід…
…ю спільнотою свобідних людий. У тім…
…лежність кождого народу не тільки по…
…ана, але навіть потрібна в інтерес…
…льно=людської культури, бо інтерес
…ьтури вимагає, аби вона стала добром
… людий і аби всї люди брали участь
…льшім її розвитку, а доки будуть паную…
… поневолені, доти все панучі будуть
…ивати свою культуру копцом поневоле…
… і не допускати їх до культури, аби
… панування над ними оправдувати свого
…щого культурністю.
…юдськість, се не так кілька народів, що завдя…

..щасливим обставинам дійшли до най..
..шого, який знаємо, ступня культури, – люд..
..кість, се ми всі, від найдикшого племени
..найкультурнійшої нації, і всім нам
потрібна незалежність, коли культура має
бути справді загально=людською, аби ніхто
не спиняв нашого розвитку і не повертав
..ших сил на користь своєї культури.
З того становища в інтересі загально=
людської (або, коли хочете, вузше: загаль..
..європейської) культури потрібна також
..залежність польського народу, – але тіль..
..ки з того становища, а не тому, – як
..його приходить ся чути й від Поляків
від ріжних „приятелів Польщі", – нена..
..чеб польський нарід мав якусь спеці..
..яльну культурну місію, яка дає йо..
..му управилейоване місце між ин..
..шими народами, а навіть право роз..
..вивати свою культуру коштом инших
народів.
Отже признаючи оправданим стремлі..
..ня кождого народу до незалежности, я
як анархіст=комуніст не розумію тої
незалежности як незалежну національну
державу. Держава, се орган власти
капіталістів і хто=ж ~ ~ ~

рім них справді незалежний і в най-
демократичнійших, республіканських
державах, які знаємо: в Швайцарії,
Франції, в Злучених Державах Пів-
нічної Америки, і які всі ті свої де-
мократичні й соціальні реформи, до
яких ми тут, у наших східно= і середно=
європейських поліційних державах так
стремимо, й на те тільки переводить,
щоб охоронити капіталістів перед екс-
пропріяцією з боку робучих мас?! А
капіталісти, се не нарід, тільки часть
народу, дуже незначна і дуже шкідлива,
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~. А тимчасом
незалежну національну державу може
здобути не та дуже незначна часть народу,
а була би в ній справді незале-
жна, тільки та робуча маса, яка, здо-
бувши її, не стала=б перед те незале-
жною, тільки змінила=б пана.

Тому ніхто з нас не буде кликати робучої
маси на боротьбу за незалежну національну
державу, тільки на боротьбу за свою
класу незалежність, т. є. на руйнова-
ння сучасного, капіталістичного устрою
разом з його інституцією держави,
яка мусить бути зруйнована в власне
імени незалежности цілого народу
~~[illegible]~~ в інтересі загальноно=
родської культури.

Але се не значить, що ми відносимо
індіферентно до національного гнету.
[На]ціональний гнет, се одна з форм
[па]нування капіталізму і його органу
[в]ласти — держави. І коли ми хочемо
[у]спіхом бороти ся против того панова[ння],
то мусимо бороти ся против нього на
кождім полі, отже й на національ[ним],
і то тим більше, що національ[ний]
гнет перешкаджає робучій масі
[зрозу]міти ясно своє соціяльне положеня.
[Ро]буча маса пануючої нації, гіпнотизова[на]
„національними інтересами", які
[в к]інцевім результаті все є інтереса[ми]
соціяльно пануючої кляси нації,
помагає їй угнетати робучу масу поне-
[во]леної нації, чим скріпляє позицію
[сво]го ворога, а робуча маса поневоле-
[ної] нації, не бачучи за національни-
[ми] формами гнету, якого дізнає від
[чу]жого капіталізму, чужої держави,
[й]ого соціяльних основ, звертає свою бо-
ротьбу виключно против тих національ-
них форм гнету, а не против його со-
ціяльних основ і замість бороти ся
[за] переміну соціяльного устрою, бореть
[ся] тільки за ~~[illegible]~~ національну
[не]залежність.
В тім процесі національної боротьби
[н]аша задача з одного боку пятнувати

83 9

[...]побороговати всякий національний [...]ет, під яку маску вищої культури, [...]ально=людських інтересів і навіть [...]ролєтарської солідарности він не [...]вав ся би, а з другого боку вияснити робучій масі суть держави, [...]щоби вона зрозуміла шкідливість [...]іх її форм і в разі вибуху то[...] [...]ітичної революції за національну незалежність старала ся розширити й поглубити її в революцію соціяльну.

Що до автономії російської Польщі, ~~[...]~~ ся справа представляє ся мені так: з огляду на національну ріжнородність російської держави децентралізаційні й автономічні [...]ремлїння будуть у ній що=раз більше зростати, а що автономія Польщі [...]оїть серед автономічних ощанов Росії на першім тліні, то здійснення її не є нічим неможливим. [...] вартість тої автономії і вплив її [на] европейську політику залежати=ме [від] того, серед яких обставин вона буде [за]ведена. Коли се буде пр. автономія [в дусі] найновійшої програми П. П. С., по [як]ій Росія мае бути перемінена в федерацію демократичних републїк, то се.

могло би викликати серед польського народу в Австрії й Німеччині стремління злучити ся з польскою републікою, як знов українська републіка притягала би до себе український народ в Австрії. А се повело би до дальших міждержавних конфліктів. Але може се бути й автономія без ніяких глибших політичних і соціяльних змін, подібна до автономії Галичини, автономія, дана Польському Королівству великоруськими централістами, аби мати союзника в поборюванню автономістичних стремлінь инших народів російської держави. Все залежить від того, чи в Росії тревати-ме далі революція, розширюючи ся і поглублюючи ся, чи здавить її конституція.

При тім важна річ, аби та автономія обіймала справді тільки польську етнографічну теріторію, — постулят, якого крім згаданої P. P. S. „Proletaryat" не поставила ясно ні одна з польских партій у Росії. Бо инакше, коли-б вона обіймала й якусь часть не-польських земель історичної Польщі, мали-б ми друге видання Галичини, що шкодило би і справі незалежности польського народу і загалом справі

ого могло прийти до „переміни вс[ієї]
льської єзикової теріторії в незал[ежну]
ну демократичну републіку", ви[дає]
дається ся мені утопією. Отся реал[ізація]
ка була би ключового державного,
же бороти ся за неї не лежить в ін[тересі]
сеї найчисленнїйшої части поль[ського]
го народу, т.є. робучої маси; а далі
~~[illegible]~~ вибороти її значило би
онати три держави: Австрію, Ні[меччину]
ччину й Росію, до чого польський
ід, лишений сам собі, просто не
сили. Поконати їх може тілько
інтернаціональна революція,
нтернаціональна революція наших
дучих днів можлива тілько як
ціяльна революція, якої задача
щи всяке поневоленє. Тоді й польський
мати = ме повну свободу устроїти ся
своїй волі.

итою можна припустити, що наслід[ком]
ряду державних криз, – пр. наслїдком
будови Росії на федерацію національ[них]
демократичних ~~ре~~ републік, розп[аду]
Австрії і прилученя її німецьких
ів до Німеччини, яка тоді мусїла
ли удержанє „політичної рівнова[ги]"
відступити польські землї, і т.п.,
ла би повстати ще в сучаснім у стро[ю]
цілїй польській етноґрафічній
ріторії польська національна
жава, але на таких принципах
[illegible]

Загалом для справи загально=людсь-
..о визволення, яке представляєть ся
..ні як запанування анархії в полі-
..них і комунізму в економічних
..іносинах, уважаю конечним, аби
..ольський нарід, ведучи боротьбу
.. незалежне існування для себе, не
..пресів рівночасно до поневолення
..ругих народів, тільки рішучо побо-
..ював такі стремління, на скільки
..они проявляють ся серед нього, й аби
..я боротьба за незалежність носила
тільки характер боротьби про-
..ив панування чужої нації, але
..ула звязана з інтернаціональною
..оротьбою робучих мас за ви-
..волення з-під усякого панування.

Michał Łozyńskyj

literat we Lwowie.

Odpowiedź na pytanie, „czy ze sta-
nowiska ...awa narodów dążenie
narodu polskiego do odzyskania nie-
podległego bytu w granicach swego
obecnego terytoryum językowego nale-
ży uważać usprawiedliwionem lub
nie", – zależy od tego, co się rozu-
mie pod „prawem narodów".

Dla mnie, jako dla anarchisty-
komunisty, „prawo narodów" znaczy:
prawo każdej swobodnie zrzeszo-
nej grupy ludzi, a więc i grupy,
którą łączy poczucie wspólności
narodowej, tj. narodu, – wielkiego czy
małego, „historycznego" czy „zanikłego"[1],

---

[1] Terminologia Engelsa, który zanikłymi
uważał wszystkie narody słowiańskie
prócz Polaków i Rosyan (vide arty-
kuł pt. „Klasa robotnicza a Kwestya
polska" w „The Commonwealth"
1866 r.; po polsku w książce: Marks-
Engels-Liebknecht, Odbudowanie Pol-
ski (zbiór artykułów o kwestyi polskiej),
Lwów, 1904).

...tuinego czy „burżuazyjnego", „na-
...du" czy „plemienia", – urządzić się
według swej woli.

Zaznaczę, że prócz nas nikt nie „rozwią-
zuje" tak tej kwestyi. I w burżuazyj-
nych i w socyalno-demokratycznych
kołach rozwiązują ją zwykle według
...nej „etyki murzyńskiej". Dla przy-
kładu wspomnę tylko o stanowisku
mistrzów „naukowego socyalizmu" Mar-
ksa i Engelsa w sprawie odbudowa-
nia Polski, którzy, żądając odbudowa-
nia Polski w granicach histor[y]cz-
nych, żądali tem samem ujarzmie-
nia Ukraińców, Litwinów, Białoru-
sinów przez Polskę [1], – z nowszych
zaś czasów np. o stanowisku so-
cyalnej demokracyi rosyjskiej wobec
kwestyi narodowościowej u naro-
dów, ujarzmionych przez państwo
rosyjskie [2].

---

[1] Kwestyę tę omówiłem w broszurze pt. „Marks-Engels-Liebknecht o odbu-
dowaniu Polski", Lwów 1906 (wyda-
nie ukraińskie).

[2] Kwestyę tę omawiam w pracy pt. „Sta-
nowisko polskich i rosyjskich partyj
rewolucyjnych wobec kwestyi ukra-
ińskiej", której pierwsze trzy rozdziały

verte!

wydrukowane we wiedeńskiej „Ukrain-
sche Rundschau" (Nr. 1–5, 7–8), dal-
zaś trzy drukują się w lwowski-
miesięczniku „Literaturno-Nauk-
wyj Wistnyk" st. „Stanowisko
polskich i rosyjskich partyj so-
cyalistycznych wobec kwestyi uk-
raińskiej".

Tak więc ze stanowiska „prawa naro-
[dó]w" w naszem tłumaczeniu dążenie
[na]rodu polskiego do niepodległości na-
[le]ży uważać zupełnie usprawiedli-
[w]ionem – pod warunkiem, że nie
[b]ędzie ono równocześnie dążeniem
[d]o ujarzmienia innych narodów,
[w] pierwszym rzędzie tych, co wcho-
[dz]iły w skład dawnego państwa pol-
[sk]iego.

Zastrzeżenie to uważam ko[nie]-
[cz]nem ze względu na to, iż wśród
[sp]ołeczeństwa polskiego jeszcze dotych-
[cz]as silne są tradycye Polski histo-
[r]ycznej; i te polskie partye polityczne,
które dążą do odbudowania Polski,
[a]lbo całkiem wyraźnie mówią o Polsce
[w] granicach historycznych, albo
[w] najlepszym razie – jak to czynią
partye demokratyczne i socyalistyczne
– obchodzą kwestyę granic przyszłej
[Po]lski różnymi wykrętami, nie
[o]świadczając się wyraźnie ani za
Polską w historycznych ani w etno-
[gr]aficznych granicach, z czego wyją-
[te]k tworzy chyba Polska Partya So-
[cy]alistyczna „Proletaryat", która
[z]akłada w swym programie, by terytorya

narodowe były oznaczone powszechnem głosowaniem gmin, miast i powiatów[1].

Jeśli zaś wy granicami przyszłej niepodległej Polski uważacie granice obecnego terytoryum językowego narodu polskiego, to takie zakreślenie granic można przyjąć tylko pod warunkiem, iż tu rozumie się tylko terytoryum, zaludnione zbitą masą narodu polskiego, nie zaś także terytoryum, na którem zbita masa nie jest polską, tylko język polski ma prawa języka państwowego czy też krajowego, jak np. w Galicyi Wschodniej, i że naród polski nie będzie dążył do rozszerzenia granic swego terytoryum językowego kosztem innych narodów, wykorzystując swe stanowisko narodu panującego, jak to się dzieje na szerokie rozmiary w Galicyi Wschodniej, i co możliwe przy stosownych warunkach na wszystkich nie-polskich ziemiach dawnego państwa polskiego.

---

[1] To chwiejne stanowisko demokratów i socyalistów polskich wykazane i scharakteryzowane w wyżej wymienionej pracy pt. „Stanowisko polskich i rosyj- [illegible] i rewolucyjnych wobec

Uważając więc dążenie ~~po~~ narodu polskiego do niepodległości w swych etnograficznych granicach za zupełnie usprawiedliwionem, uważam równocześnie dążenie do odbudowania Polski w granicach historycznych, ~~[illegible]~~ jak ogółem wszelką niejasność w tej sprawie za bardzo szkodliwe ~~[illegible]~~ i tak dla sprawy niepodległości narodu polskiego, który przez to stwarza sobie wrogów tam, gdzie, dążąc wyraźnie do niepodległości w granicach etnograficznych, mógłby znaleźć sojuszników, jako też dla sprawy ~~[illegible]~~ niepodległości tych narodów, nad którymi naród polski chce panować, a przez to i dla wyzwolenia ogólno-ludzkiego, które tak długo nie będzie zupełnem, dopóki pozostanie na świecie chociażby najmniejszy ślad niewoli.

I dlatego nie mniej ważnem od walki o niepodległość Polski uważam zwalczanie dążeń do odbudowania Polski w granicach historycznych, ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ objawiające się wśród społeczeństwa polskiego niestety tylko bardzo niewyraźnie, nieśmiało i słabo. I to, i: tro

…czeństwo polskie nie rozumie należy…, …ie znaczenia zwalczania tych dążeń …la sprawy swej niepodległości, uwa……m za jedną z przeszkód do osią…gnięcia niepodległości.
Niepodległość narodu potrzebna nie tylko …la niego samego, lecz także dla całej …udzkości, która wtedy dopiero będzie …zeczywiście wolną, gdy stanie się …olnym związkiem wolnych ludzi. …latego też niepodległość każdego narodu …st nie tylko pożądaną, lecz nawet po…trzebną w interesie kultury ogólno…ludzkiej; albowiem interes kultury …ymaga, by ona stała się dobrem …wszystkich ludzi i by wszyscy ludzie …rali udział w dalszym jej rozwoju, …dopóki zaś będą panujący i ujarzmie…ni, dopóty panujący zawsze rozwijać będą swą kulturę kosztem ujarzmio…nych i nie dopuszczać ich do kultury, …by swe panowanie nad nimi uspra…wiedliwiać swą wyższością kultu…ralną.
…udzkość, to nie tylko kilka narodów, …tóre dzięki przychylnym warunkom …oszły do najwyższego znanego nam …topnia kultury, — ludzkość, to my …wszyscy, od najdzikszego plemienia

…o najkulturalniejszego narodu, i wszy-
stkim nam potrzebna niepodległość,
jeśli kultura ma się stać rzeczywiście
ogólno-ludzką, żeby nikt nie wstrzy-
mywał naszego rozwoju i nie obra-
cał naszych sił na korzyść swej kul-
tury. Z tego stanowiska w interesie
kultury ogólno-ludzkiej (lub, jeśli
ściślej, węziej: ogólno-europejskiej)
potrzebna też niepodległość narodu
polskiego, — lecz tylko z tego stanowi-
ska, nie zaś — dlatego, jak to często się słyszy
od Polaków i od różnych „przyjaciół
Polski", — jakoby naród polski miał
jakieś osobliwsze posłannictwo kul-
turalne które daje mu uprzywile-
jowane miejsce między innymi na-
rodami, a nawet prawo rozwijania
swej kultury kosztem innych naro-
dów.
Atoli uważając za usprawiedliwione
dążenie każdego narodu do niepodle-
głości, ja jako anarchista-komuni-
sta nie rozumiem tej niepodległo-
ści jako niepodległe państwo naro-
dowe. Państwo, to organ władzy
kapitalistów i któż oprócz nich
rzeczywiście niezależny nawet w naj-

demokratyczniejszych, republikańskich państwach, które znamy: w ~~Szw~~ Szwajcaryi, we Francyi, w Stanach Zjednoczonych Ameryki Północnej, i które wszystkie te swe demokratyczne i możliwe reformy, do których my tu, w naszych wschodnio- i średnio-europejskich państwach policyjnych tak wzdychamy, na to tylko przeprowadzają, by ochronić kapitalistów przed wywłaszczeniem ze strony nas roboczych?! Kapitaliści zaś, to nie naród, tylko część narodu, bardzo nieznaczna i bardzo szkodliwa, podczas gdy niepodległe państwo narodowe może zdobyć nie bardzo nieznaczna część narodu, która byłaby w niem rzeczywiście niezależną, tylko ta masa robocza, która, zdobywszy je, nie stałaby się przez to niezależną, tylko zmieni tylko pana.

Dlatego też nikt z nas nie będzie wzywał masy roboczej do walki o niepodległe państwo narodowe, tylko do walki o swą własną niepodległość, t.j. do obalenia obecnego kapitalizmu

talistycznego ustroju razem z jego
instytucją państwa, która musi być
obalona właśnie w imię niepodle-
głości całego narodu i w interesie
kultury ogólno-ludzkiej.

Nie znaczy to bynajmniej, jakobyśmy byli
obojętni na ucisk narodowościowy. Ucisk
narodowościowy, to jedna z form panowania
kapitalizmu i jego organu władzy - państwa.
Jeśli chcemy skutecznie walczyć z tem
panowaniem, to musimy walczyć z niem
na każdem polu, a więc i na narodo-
wościowem, i to tem bardziej, iż ucisk
narodowościowy przeszkadza masie
roboczej widzieć jasno swe położe-
nie społeczne. Robocza masa narodu
panującego, hipnotyzowana „intere-
sami narodowymi", będącymi
w ostatecznym rezultacie zawsze
interesami społecznie panującej
klasy narodu, pomaga jej trzymać w ule-
głości roboczą masę narodu ujarzmio-
nego, czem wzmacnia stanowisko
swego nieprzyjaciela, robocza zaś ma-
sa narodu ujarzmionego, nie widząc
poza narodowościowemi formami
ucisku, którego doznaje od obcego
kapitalizmu, obcego państwa, jego pod-
staw społecznych, zwraca swą

walkę wytężenie przeciw tym narodo-
wościowym formom ucisku, nie zaś
przeciw jego podstawom społecznym
i zamiast walczyć o ~~[illegible]~~ zmianę
ustroju społecznego, walczy tylko o
niepodległość narodową.

W tym procesie walki narodowościo-
wej nasze zadanie z jednej strony
piętnować i zwalczać wszelki ucisk
narodowościowy pod jakąkolwiek
maską wyższej kultury, interesów
ogólno-ludzkich lub nawet solidar-
ności proletaryackiej on by się
nie krył, z drugiej zaś strony
wyjaśniać masie roboczej istotę
państwa, żeby ona zrozumiała
szkodliwość wszystkich jego form
i w razie wybuchu politycznej rewo-
lucyi o niepodległość narodową
starała się rozszerzyć i pogłębić ją
w rewolucyę socyalną.

Co do autonomii Polski w państwie
rosyjskiem, to kwestya ta przedsta-
wia mi się następująco: Wobec
różnorodności narodowościowej
państwa rosyjskiego decentralisty-
czne i autonomiczne dążenia będą

w niem coraz bardziej wzrastały, —
a że autonomia Polski stoi wśród
zagadnień autonomicznych w Rosyi na
pierwszem miejscu, więc uwzięły,
wistrzymie jej nie jest ~~=~~ rzeczą
niemożliwem. Atoli wartość tej auto,
nomii i wpływ jej na politykę euro,
pejską zależeć będą od tego, wśród jakich
warunków będzie ona osiągniętą. Jeśli
to będzie np. autonomia po myśli
najnowszego programu P.P.S., według
którego Rosya ma być przekształcona na
federacyę republik demokratycznych,
mogłoby to wywołać wśród narodu pol,
skiego w Austryi i w Niemczech dążenie
do złączenia się z polską republiką,
jak znowu republika ukraińska
przyciągałaby do siebie ukraiński
naród w Austryi. To ~~=~~ zaś rozzrowa
dziłoby do dalszych konfliktów mię,
dzypaństwowych. Lecz może to być
też autonomia bez żadnych głębszych
zmian politycznych i społecznych, po,
dobna do autonomii Galicyi, autono,
mia, dana Królestwu Polskiemu
przez centralistów rosyjskich, by
mieć sojusznika w zwalczaniu ana,
logicznych dążeń innych narodów

12

państwa rosyjskiego. Wszystko zależy od tego, czy w Rosji trwać będzie dalej rewolucja, rozszerzając się i pogłębiając, czy też zastąpi ją konstytucja.

Tem ważną jest rzeczą, żeby ta autonomia objęła rzeczywiście tylko polskie terytorium etnograficzne, – żądanie, którego prócz wspomnianej P.P.S. „Proletaryat" nie postawiła wyraźnie żadna z polskich partyj w Rosji. W przeciwnym bowiem razie, jeśliby ona objęła też jakąś część niepolskich ziem Polski historycznej, mielibyśmy drugie wydanie Galicyi, co poszkodziłoby i sprawie niepodległości narodu polskiego i wogóle sprawie wyzwolenia ogólno-ludzkiego.

Żeby jeszcze w obecnym, kapitalistycznym ustroju mogło przyjść do „przekształcenia całego polskiego terytoryum językowego w niepodległą republikę demokratyczną", wydaje mi się utopią.* Republika ta byłaby państwem klasowem, ... walczyć więc o nią nie ... czasie, najliczniejszej części narodu

polskiego, tj. roboczej masy; dalej
iaś wywalczyć ją zna zyłoby pokonać
trzy państwa: Austryę, Niemcy i Rosyę,
do czego naród polski, zostawiony
sam sobie, niema po prostu siły.
Pokonać je może tylko rewolucya
międzynarodowa, a międzynaro-
dowa rewolucya naszych i przyszłych
dni możliwa tylko jako rewolu-
cya socyalna, której zadaniem
usunięcie wszelkiej niewoli.
Wtedy i polski naród mieć będzie
zupełną swobodę urządzić się
według swej woli.

Zresztą przypuścić można, iż wskutek
szeregu kryzysów państwowych, - np. wsku-
tek przekształcenia Rosyi w federacyę
narodowych republik demokratycznych,
rozpadnięcia się Austryi i przyłączenia
jej niemieckich krajów do Niemiec, kto-
re wtedy niezawodnie musiałyby odstąpić
dla utrzymania „równowagi politycznej"
polskie ziemie, itp., - mogłoby powstać
jeszcze w obecnym ustroju polskie pań-
stwo narodowe, atoli na takich przy-
puszczeniach, zależnych od czysto
przypadkowego zbiegu całego szeregu
warunków politycznych, trudno opierać
kombinacye polityczne i społeczne.

√ na całem polskiem terytoryum etnograficznem

Wogóle dla sprawy wyzwolenia ogólno-ludzkiego, które mi się przedstawia jako zapanowanie anarchii w stosunkach politycznych i komunizmu w stosunkach społecznych, uważam za konieczne, żeby naród polski, prowadząc walkę o niepodległy byt dla siebie, nie dążył równocześnie do panowania nad innymi narodami, tylko zwalczał stanowczo podobne dążenia, o ile one objawiają się wśród niego, i żeby ta walka o niepodległość nosiła nie tylko charakter walki przeciw panowaniu obcego narodu, lecz była związana z międzynarodową walką mas robotniczych o wyzwolenie z pod wszelkiej niewoli.

a, ~~Dr. T. G. Masaryk, professor university české v Praze.~~ 101

I. Otázku třeba zodpověděti naprosto kladně. Ano, úsilí polského národa po samostatnosti je docela oprávněno. Polský národ má své dobré právo přirozené i historické; je dost početný, dost bohatý a vzdělaný, aby mohl žít samostatně, byl samostatný ~~a jen~~ a o svou samostatnost byl připraven ~~politi~~ řadou politických násilností a zločinů, které se ~~tím nestaly~~ chybami polského státu a vedoucí tehdy šlechty nestaly ctnostmi.

I. Zase odpověď musí zníti: rozhodné ano.

II. a.) Tento požadavek ~~[illegible]~~ Polákům přiznávají strany nikde a nejen strany pokrokové a radikální, nýbrž také konservativní (západoboro? úprava); ~~[illegible]~~ osvobození Poláků v polském carství především bude mít vliv na Poláky v Prusku a na Prusko – nebude moci proti Polákům tak krutě postupovat, jakmile nebude příkladu a ospravedlnění ruského.

b.) Sjednocení všech Poláků v jednom státě je požadavek spravedlivý; větším dílem ať se uskuteční po přechozím ~~osvobození b.~~ uvolnění Poláků v Rusku a v Prusku. ~~[illegible]~~ O otázce státní formy nemůžeme rozhodovat; dávám jen na uváženou, úspěchy [illegible] rozhodovat; budou-li potomné tři státy: Rusko, Prusko, Rakousko, státy monarchické, konservativní, ba zpátečnické prát vzájemně ~~[illegible]~~ důsledně republikánskému. Je pravda, vyšší politický je čest

rychlý, ~~[illegible]~~ lze počítat s obraty, jichž naše nynější 193
politické ~~[illegible]~~ a sociologické vzdělání nedovede
předvídat, ale právě proto počítáme na to, že
poměry států se uskuteční již za doby
těch nynějších tří ovladatelů a tři budou
to zajisté míry rozhodovat o vnější i
vnitřní úpravě státu polského. Když
těchto tří států o pravé dobré samostatnosti
přirozeně bude silný (zvyky strany polské
ze dvory, ~~[illegible]~~ zvyky administrační atd.)
a bude proto a již je úkolem myslících
Poláků (pracovat) již teď s plným vědomím
(politicky)
tohoto pravděpodobného vývoje a ~~[illegible]~~ uskutečnit
podle něho politické a historické ideály
budoucnosti blížit!

Praha 20. IV, 6.

Profesor T. G. Masaryk.

REVUE HISTORIQUE
[pa]raissant tous les deux Mois

[BUR]EAU DE LA RÉDACTION
[10]8, Boulevard St-Germain

Le Bureau de la Rédaction
est ouvert le Mercredi
de 2 à 5 heures

Paris, le 29 Octobre 1906

Odpowiedź
Gabriela Monod
membre de l'Institut

Monsieur,

[R]ien n'est plus difficile et plus délicat
[que] de juger la situation d'un pays
[que] l'on n'a pas vécu et de faire des
[pro]nostics sur son avenir. Je me hasarde
[cep]endant à vous exprimer mon opinion
[ou], si vous le préférez, mes désirs au sujet
[de] l'avenir de la ~~nation~~ Pologne russe.
[Ce]tte opinion n'a d'autre valeur que d'être
[ce]lle d'un ardent ami de la Pologne qui
[en] 1863 a été sur le point d'aller s'enrôler
[so]us la bannière de Langiewicz.

Je crois aujourd'hui la reconstitution

d'un royaume de Pologne autonome

absolument impossible. Les Polonais se

heurteraient non seulement à l'opposition

de la nation russe tout entière, mais à

la résistance de l'Allemagne et de l'

triche. D'ailleurs un État polonais fo

seulement de la Pologne russe et sans

ouverture sur la mer, ne serait pa

viable.

Par contre je crois non seulement

possible, mais reconnais la constitution

d'une autonomie provinciale polonai

au sein de l'empire Russe formeront un état fédératif. Rien n'était plus difficile que de donner à la Pologne une demi autonomie au sein de la Russie une [unie], de créer une Vice Royauté polonaise comme on l'a voulu faire en 1815 et même en 1862. Mais rien ne serait plus naturel qu'une large autonomie provinciale accordée à la Pologne au sein d'une Russie fédérative. Or quelque chimérique que puisse paraître aujourd'hui l'idée d'une Empire Russe

fédératif. Cette idée à mon avis doit
se réaliser ou bien l'Empire Ru[sse]
se disloquera complètement & périra
dans la plus sanglante anarchie.
Si au contraire une Russie fédérale
arrivait à s'organiser, elle exercerait
une irrésistible attraction sur les
pays voisins, fournirait probablement
aux États Balkaniques la solution de
leurs problèmes d'avenir, qui sai[t]
serait peut être le noyau de ces É[tats]
Unis d'Europe que l'Europe devra
constituer si elle ne veut pas périr
elle aussi dans sa concurrence avec
[...] d'Amérique [...]

Praga-Letna, d. 7/V

Kochany Panie Redaktorze! 112

Państwo Wojniczowie zaraz po przybyciu zwrócili się do mnie i nazajutrz odwiedzili; ~~[illegible]~~ „odtąd już zawsze lepszymi znani" oprowadzałem ich po miejscach godnych uwagi, zaprowadziłem do Czarnego i Masaryka. Odjechali w piątek rano, uprzedziwszy o ile mogę sądzić ± sympatyczne wrażenie z pobytu w Pradze. Ogromnie mi się podobała pani Wojniczowa — takie kobiety rzadko się spotyka.

Ankieta postępuje b. wolno. Kilku ugodów mi przyniosło i nie dotrzymało. Svatopluk Czech, największy współczesny poeta czeski, w dłuższym liście przeprasza, iż nie zabiera głosu w ankiecie, krytyki i lecz z zasady odrzuca zaproszenia od lat 30, więc i tym razem prosi jedynie o zaznaczenie jego przyjaźni dla Polski, wyższej sprawiedliwości i t.d. Chętnie nadeślę ów list. Słowo zacho-

dziś tego potrzeba. Wogóle zadziwiłem
się, gdzie tu nie takiej i wyżej, bo i
których ideał [illegible] nie powinno [illegible] pierwszej
wolności." Znaczną rolę gra tu obawa
przed utratą popularności u Rosji, lub
prostego narażenia się u [illegible] najwyższego
i austriackiego państwa. Co innego [illegible]
[illegible] [illegible], a co innego otwarcie na
[illegible] wypowiadać się w ankiecie...

Dziś odesłałem N. Majowi krytykę.
Żałuję, że tego przesłać, bo [illegible]
chciałem jaknajprędzej zaniechać dyrekcji
Národního divadla, która ongiś o
wzmiankę, lub artykuł upominała.
Szkoda, że odniósł Pan moje uwagi
do stanu przeglądu prasy, bo są one moim osobistym
poglądem, niezależnym, jakkolwiek
poczęści zgodnym z opinią prasy
[illegible] postępowej. Proszę upomnieć się o
nadesłanie drugiego egzemplarza, gdyż
ten mi zabrała dyrekcja teatru.

Za tydzień nadeślę zwykły
przegląd prasy. Czuję się obecnie
przygnębionym przykrymi sprawami
z domu, i interesów bliższych paru
osobnych znajomych — i ogólnie,

jak niegdyś w maju. Dlatego też mi pora więcej, odkładając sobie to do lepszych czasów. Ściskam 113
serdecznie stare Pawełka i pozdrowię mi Tęgera

Z szacunkiem

Tadeusz Nalepiński

17. V. 06.

Szanowny Panie Redaktorze!

Przysyłam odpowiedź d-ra Herolda, posła do parlamentu, na sejm krajowy, przywódcy Młodoczechów. W liście do mnie zwraca on uwagę na to, że „przedmiot o który chodzi jest tak drażliwy (choulostivý), że trudno jest mężowi politycznemu wypowiedzieć się bez ogródek, nie wywołując nieprzyjemnej polemiki".

Dla pośpiechu nie tłómaczę tej odpowiedzi, bo wolę czas tego użyć na łażenie po innych ludziach i naciąganie ich do ankiety.

Oto odpowiedź Svatopluka Czecha:

Szanowny Panie!

Chętnie bym się przysłużył Panu i szan. Redakcyi „Krytyki", ale po gruntownem rozważeniu pozostałem przy zasadzie, której się trzymałem dotychczas: nie ~~podawania~~ ujawnia w ten sposób ~~na światło~~ swych poglądów o współczesnych kwestyach politycznych i innych.

kwestyi, na której bym miał niewzruszone poglądy, i zwłaszcza kwestyę tak ważną jak ~~jest~~ niniejsza, chciałbym przestudyować głębiej i o ile możności wszechstronnie; dla tego nie nadaje mi się w tym względzie enquête o krótkim terminie. Wogóle wyjawiam swe poglądy chętniej w formie dla mnie stosowniejszej w swych pismach niż w ~~literackich~~ artykułach. ~~w pismach~~

. . . .

Że przechowuję głęboki szacunek i gorącą miłość do narodu Polskiego i że do sprawiedliwego, szczęśliwego rozwiązania kwestyi polskiej przykładam największą wagę ze stanowiska słowiańskiego i ogólnoeuropejskiego, niejednokrotnie starałem się wyrazić w swych pismach.

Dziękuję Panu i szanownej redakcyi za zaufanie, jakiem ście mnie uczcili

. . . . . z serdecznem pozdrowieniem i t.d.

Svatopluk Czech.

W Troi (pod Pragą) d. 2 maja 1906.

~~Tak~~ Dodatek: Svatopluk Czech, jeden z najszlachetniejszych umysłów cywilizowanych wogóle i największy współczesny poeta czeski, zabierał głos o Polsce w swych poematach i w [illegible] „Europa" z gorącą miłością dla walczącego i wolności narodu polskiego.

W chwili kiedy to piszę dochodzi mię nowy list od Czecha, w którym prosi, że wolałby drukiem listu swego nie ogłaszać, i tylko w razie pilnej potrzeby zezwala, ponieważ list jego nie był obliczony na publikacyę i źle stylizowany. Jako warunek drukowania stawia wyjaśnienie jego stanowiska, które w dodatku redakcyjnym pewnej przyrzekłem.

Jeżeli mi czas pozwoli przejrzeć chwilkę „Wolnej Myślicielki" nadeślę jeszcze za parę dni referat. Spieszę się bardzo z wysłaniem niniejszego, bowiem przykro mi, że — choć nie z mojej winy — agitacya w Czechach tak małe daje rezultaty. Dalsze odpowiedzi będę nadsyłał w miarę ich dochodzenia.

Serdeczne pozdrowienie
i uścisk dłoni
Tadeusz Nalepiński

Praga VII/, Letná, 230.

Paris le 31 octobre 1906
83 rue de l'Assomption
16e arrdt

Monsieur

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites en me consultant sur les si graves questions posées par votre lettre circulaire. Mais je vous avoue qu'il me serait bien difficile d'y répondre. Elles comporteraient une longue & patiente étude à laquelle je n'ai malheureusement pas le temps de me livrer.

Acquis de toute mon âme à la révolution qui s'accomplit dans l'empire des Czars, je souhaite la voir poursuivre son œuvre jusqu'au bout, et aboutir à la constitution d'une république fédérale socialiste dans laquelle seraient compris, avec la plus large autonomie pour chacun d'eux, tous les peuples que régit, qu'opprime et que spolie actuellement la bureaucratie moscovite.

D'autre part toutes mes aspirations vont vers une république fédérale Européenne, 1ère étape d'une république fédérale —

de tous les peuples civilisés, qui, elle-même, serait l'acheminement à la république mondiale, à cette république universelle dont Victor Hugo écrivait :

« Tu n'es encor que l'étincelle ;
« Demain tu seras le soleil. »

Ceci me donne un critérium général pour résoudre les questions telles que celles posées par la Revue polonaise : Tout ce qui subdivise une agglomération politique souveraine en plusieurs agglomérations, me paraît un phénomène social régressif. Tout ce qui au contraire réunit plusieurs agglomérations en une en fusionnant, en unifiant les peuples, me paraît être un phénomène progressif.

Vous voyez d'après cela ma réponse.

La constitution d'une république polonaise indépendante et souveraine serait un mal parce qu'elle établirait un élément de division de plus en Europe ;

La constitution de la Pologne en canton autonome dans la grande république des États unis de Russie me paraît un bien parce que c'est un pas vers la constitution des États unis d'Europe. L'autonomie laisse persister de la nation polo-

naire la longue, les institutions intérieures qu'elle désire, tout en un mot ce dont la Conservation est à souhaiter, et fait disparaître les revendications nationalistes, qui engendrent les haines de races et tout des revendications régressives.

Mais ce ne sont là que des vues générales susceptibles d'être modifiées selon les circonstances.

Si, par exemple, il m'était démontré que la Révolution Russe doit lamentablement échouer et que l'autocratie doit sortir victorieuse de la lutte engagée entre elle et les populations de l'Empire, alors je serais tout acquis à la Constitution d'une république sociale polonaise souveraine. Dans ce cas, en effet, la Constitution d'un tel **État** aurait des avantages relatifs considérables: elle serait une avancée de la Civilisation dans la barbarie; elle réaliserait le maximum de bien réalisable en ce moment.

C'est à cause de ces circonstances contingentes, de nature à modifier le jugement d'ensemble auquel me conduirait mon critérium général que je me résume. Les points de détails

dont une pareille réponse impliquerait l'étude approfondie exigeraient un temps et un travail que, je vous le répète, ni ma santé, ni les loisirs dont je dispose ne me permettent d'effectuer.

Vous m'excuserez de ne pas prendre un par un les divers paragraphes de votre questionnaire et de vous faire un exposé tout-à-fait général de mes vues. Traiter le sujet par paragraphe serait justement entrer dans l'analyse détaillée pour laquelle je ne me sens pas préparé.

Veuillez Monsieur agréer, avec mes remerciements réitérés, l'expression de ma considération très distinguée et de ma très grande sympathie.

A. Naquet

ancien député
ancien sénateur.

—

Alfred Naquet

Amt i Cła(?)

1

118

Szanowny Panie Redaktorze,

Na pytania Pańskie pozwolę sobie odpowiedzieć głównie z punktu widzenia narodowo uświadomionej części ludu żydowskiego, którego odłam znaczny żyje w Polsce i z losami jej ~~[illegible]~~ tak ściśle jest związany, że wobec kwestyj poruszonych przez redakcję „Krytyki" powiedzieć mogę: tua res agitur.

I. Dążność narodu polskiego do odzyskania bytu niepodległego w granicach jego dawniejszego terytorjum fizycznego ~~[illegible]~~ uważam za całkowicie zgodną z prawem narodów, zwłaszcza o ile występuje w formach walki politycznej, gospodarczej i kulturalnej, pozostawiając ostateczne unormowanie stosunków odpowiedniej konstelacji politycznej lub epoce wyższej świadomości i etyki politycznej. Dzisiejsze usiłowania narodu polskiego w tej mierze uznać należy wprost za ~~[illegible]~~ wzór racjonalnej i legalnej z ~~[illegible]~~ stanowiska prawa narodów walki o niepodległość. W pracy mej „Die Entwicklung des Zionismus" (przekład polski p. t. „Nowe drogi w syonizmie" Lwów 1905) za~~[illegible]~~lecałem naśladowanie wzoru tego narodowi żydowskiemu. Oto ustęp odnośny:

2

X.

„Istnieje naród, który się niegdyś w dniach swej niedoli, pokrzepiał duchem żydowskich proroków. a od którego my Żydzi możemy uczyć się dziś praktycznej polityki. Są nim Polacy. Politykami w poezyi, poetami w polityce nazwał ich niegdyś Bismark. Dawno już nimi nie są.

Tak jest, przez lat dziesiątki polegała polityka ich na tem, że z pieśnią na ustach »Jeszcze Polska nie zginęła«, przeciągali przez obsadzone żandarmami ulice swych miast, przez całą Europę, że żądali swych »praw historycznych«, że na entuzyastycznych zgromadzeniach oznajmiali światu, jako cel swój jedyny, odbudowanie Polski »od morza do morza«, mówiąc krótko, że manifestowali.

Polityka ta znajdowała swe uzupełnienie w nieustannych dyplomatycznych usiłowaniach, które miały na celu odbudowanie Polski z pomocą obcych mocarstw, a więc osiągnięcie celu za jednym zamachem. Do tej akcyi dyplomatycznej Polacy byli daleko lepiej uzbrojeni, niż my syoniści. Nietylko, że zdolności dyplomatyczne są rasie ich właściwe, że w szeregach swej szlachty mieli zastęp prawdziwych mężów stanu do dyspozycyi, że spólność religii i interwencya papieża torowały im drogę do katolickich dworów; ich pierwsze rodziny były z panującemi dynastyami spokrewnione, towarzysko-przyjacielskie węzły łączyły arostokracyę polską z najwpływowszemi politycznemi osobistościami wszystkich krajów. Umiano nawet pozyskać sobie faworyty monarchów, co więcej, piękne i czarujące patryotki polskie nie szczędziły starań, by pozyskać mężów, którzy trzymali w rękach swych losy Europy. Napoleon na szczycie swej potęgi dał hrabinie Walewskiej swoje słowo. I więcej jeszcze, niż węzły pokre-

Możnaby tedy wyobrazić sobie syonizm polityczny o rzeczywistym rozumie stanu, któryby z wielkim, przez proroków wytkniętym celem przed oczyma, ale z najzupełniej trzeźwem uwzględnieniem historycznie powstałych właściwości żydostwa i dzisiejszych stosunków politycznych, przystąpił na Wschodzie do dzieła. Ten syonizm odmierzyłby długość drogi, która od celu go oddziela i dbałby starannie o to, aby nie zrobić go przedmiotem dziennikarskich roztrząsań. Zamiast kiełzać osła, na którym zbawca odprawić ma swój wjazd, torowałby skwapliwie i niezmordowanie wielką bezpieczną drogę, która do celu wiedzie; dbałby usilnie o to, by naturalnych sprzymierzeńców swych, ludność żydowską wszystkich krajów, we wszystkich ich warstwach pozyskać dla budowy tej drogi. Prosiłby tylko rządy na Wschodzie o pozwolenie przeprowadzenia drogi swej przez ich kraje i otrzymałby je. Syonistyczna dyplomacya tego rodzaju, zmierzająca w równej mierze na korzyść Turcyi, jak i kompleksu osad żydowskich, wobec której rząd turecki musiałby zastąpić swe niedowierzanie czynnem poparciem, miałaby widoki osiągnięcia swego celu wśród pomyślnych okoliczności.

Co jednak zrobił syonizm polityczny? Coś wręcz odmiennego. Zakazał budować drogę. Pozbawił się pomocy gros żydowstwa, a mocarstwa na Wschodzie odstraszył od swego dzieła.

Polityczny syonizm był niepolitycznym syonizmem.

---

wieństwa i niewieście wdzięki rzucono na szalę: bohaterskie i bitne armie mogli dyplomaci polscy stawić swym koronowanym zbawcom na usługi. Nic nie pomogło; armie przelewały krew swą na pobojowiskach, kwiat narodu padł na barykadach, dyplomacya okazała się ciężką złudą. Polacy skorzystali z tych doświadczeń. Przywódcy ich postawili program nowy, program organicznej pracy i od tej chwili datuje się nadzwyczajny wzrost sił ich, który odbywa się w najspokojniejszych i najlegalniejszych formach. Zamiast gorączkowego dyplomatyzowania, wyczekiwania potężnych interwencyi i rewolucyjnych zbrojeń, wzięto dwa wielkie działy pracy pod uwagę. Nasamprzód pracę około rozwoju narodowej kultury, wiedzy, literatury i sztuki. Intenzywne życie, stanowisko światowe, którego w dziedzinie politycznej mieć nie mogą, zdobyli sobie dziś Polacy w nieśmiertelnej krainie ducha. Oto jest polonizm kulturalny, jeżeli można stworzyć analogię kulturalnego syonizmu.

Pozatem jednak stał się systematyczny postęp w dziedzinie gospodarczej, utrzymywanie i odzyskiwanie gospodarczych placówek, a ziemi przedewszystkiem, ogólnem narodowem hasłem. I tu, w tej walce, która prowadzi się przeważnie przeciwko zniemczaniu księstwa, okazało się, co rozumnie prowadzony naród zdoła nawet przeciwko stokroć przeważającym siłom. Nadaremnie śle się dziś w pole miliony, jak niegdyś armie, aby odebrać Polakom ojczystą ziemię. Przy końcu kampanii, która kosztowała Prusy tyle a tyle milionów, okazuje się, że Polacy zyskali tyle a tyle tysięcy hektarów na nowo. A jeśli nawet nowe prawo kolonizacyjne chce im wzbronić nabywania ziemi we własnym kraju, to nieprzyjdzie im mimoto na myśl, założyć w Ameryce lub Afryce niezależne państwo. Walczą dalej. Uprawiają politykę reprodukcyi, »mnożą się jak króliki« i postępują spokojnie, nieprzeparcie dalej. Ktoby dziś obwiniał Polaków, że noszą się z planami zdrady stanu i pracują około odbudowania swego państwa, powiedziałby świadomie nieprawdę. A przecież dopiero dziś, daleko bardziej, niż w okresie manifestacyi i dyplomacyi, mogą słusznie podnieść okrzyk: »Jeszcze Polska nie zginęła!«

XI.

Możnaby podać więcej przykładów, które polecają przyjęcie realnopolitycznego systemu. Każdy ruch wielki zwraca się doń z chwilą, gdy osiągnął pewien stopień rozwoju. I socyalna demokracya przestała już deklamować wyłącznie o państwie przyszłości, hałasować na zgromadzeniach o ostatecznej reformie, przeczyć w zaślepieniu powolnemu, historycznemu rozwojowi. Zwróciła się wszędzie do świadomie celowej pracy teraźniejszej, zdobywa placówkę po placówce i przeprowadza idee swe w powolnej, prawno-parlamentarnej drodze, nie zapominając przytem o swym ostatecznym celu.

Czas już najwyższy, aby i syonizm przeszedł z epoki czczych manifestacyi i bezcelowego, przedwczesnego dyplomatyzowania do dojrzalszej fazy, świadomej swego celu, gospodarczej i kulturalnej pracy.

Ci, którzy czarującemi snami upajają się tak chętnie, odpowiedzą mi: Czyż syonizm nie stał się na dotychczasowej drodze wielkim ruchem? Czyż to nie jest probierzem jego systemu?

Oczywiście, wielka polityka i manifestacye nie pozostały bez skutku na zapalnych łatwo umysłach, tylko, że syonizm ani charteru nie uzyskał, ani ogółem postępów w Palestynie nie poczynił. Główny błąd tkwi w tem, że środek dla wewnętrznej propagandy syonistycznej pomieszano z systemem zewnętrznej syonistycznej taktyki. Deklamacye polityczne mogły być w pierwszej fazie ruchu na czasie, kiedy się rozchodziło głównie o agitacyę, o uzyskiwanie zwolenników;

II. ~~[illegible]~~ Ze stanowiska kultury europejskiej i ogólnoludzkiej niewątpliwie pożądany jest dalszy samodzielny rozwój kulturalny narodu polskiego. ~~w ramach niezawisłego bytu państwowego~~. Najzagorzalsi nawet zwolennicy zbratania ludów i jednolitej kultury światowej doszli dziś do przekonania, opartego na wynikach nauk przyrodzonych, że całkowite pokrzyżowanie ~~[illegible]~~ narodów, wytworzenie jednej olbrzymiej rasy mięszanej, coś znacznie by obniżyło poziom i polot twórczości umysłowej. ~~[illegible]~~ Podobnie jak oryginalna indywidualność u jednostki, tak odrębność narodowa * dla szerszych grup ~~[illegible]~~ człowieczeństwa jest źródłem i tajemnicą najwyższego spotęgowania władz twórczych w filozofji, nauce i sztuce. ~~[illegible]~~ Dziś już, wśród warunków wielce niekorzystnych, produkcja umysłowa narodu polskiego dowodzi wysokiej wartości odrębnego jego rozwoju kulturalnego. W ramach niezawisłości państwowej rozwój ten wydałby niewątpliwie owoce wspanialsze jeszcze, świetnie uprawniające rację bytu kultury polskiej.

Mówiłem dotychczas tylko o kulturze intelektualnej, o produkcji artystycznej. Inna kwestja,

jaki wpływ wywarłaby Polska autonomiczna lub niezawisła na kulturę społeczną, na etykę polityczną europejską i światową."

Toto przechodzę do pytania trzeciego, któremu zarzucić muszę, że pomijając realne dane życia politycznego, obraca się w sferze idealnych postulatów. O ile życzę narodowi polskiemu z całego serca autonomii i niezawisłości w każdej postaci, na jaką stosunki europejskie i własna jego mądrość polityczna zezwolą, o tyle zaznaczyć muszę, że wpływ tej wskrzeszonej Polski wtedy tylko będzie cennym dla ogólnego postępu politycznego, jeżeli istotnie urzeczywistnionym będzie warunek, zawarty w pytaniu redakcji „Krytyki", tj., jeżeli w obrębie jej wszyscy mieszkańcy bez różnicy wyznania i narodowości będą pod względem praw politycznych i obywatelskich równouprawnieni, i to nie na papierze, lecz w życiu.

Tylko Polska sprawiedliwa i prawdziwie demokratyczna zna-czałaby zdobycz dla rozwoju ludzkości. Polska autonomiczna lub niezawisła natomiast, któraby w granicach swych hołdowała zasadzie siły przed prawem, wprowadzała imperjalizm narodowy i bezwzględną politykę narodowego wywłaszczania, byłaby dla po-

stępu obojętną a może nawet szkodliwą; ~~gdyż~~ dziś bo-
wiem należy do ofiar ~~do~~ tego systemu i przyczynia
się do ~~o~~ obalenia jego, jutro wzmocniłaby zastęp gwał-
cicieli politycznych.

Póki naród polski sobie wyłącznie rościł będzie prawo do swobodnego rozwoju narodowości swej, uważając ruchy narodowościowo-wolnościowe innych szczepów na terytorjum wspólnym z nimi zamachem, skierowanym za zdradę i odszczepieństwo; póki odrębności kulturalnej, której sam tak gorąco pragnie, odmawiać będzie Litwinom, rusinom i żydom; póki jedną ręką wznosić będzie krzyż męczeństwa i sztandar wolności, tłumiąc drugą ręką żądania sąsiadów, sprzeniewierzając się własnej idei - póty w wzroście autonomji jego niepodobna upatrywać poręki dla postępu ogólnej sprawiedliwości politycznej. Wybory do dumy w Królestwie, agitacje połączone z nowym systemem wyborczym w Galicji dowodzą, że polacy, na razie nie korzystają z praw autonomicznych w duchu „republiki demokratycznej." Wprowadzając podwójną miarę w stosunkach politycznych, podkopują sympatje innych narodów dla idei niezawisłości Polski, odpychają od siebie najbliższych, naturalnych swych

spczyńców.

Tylko Polska, jaką się objawiła w Konstytucji 3. maja, tylko Polska Kołłątaja i Mickiewicza będzie zwycięstwem ludzkości; ta tylko, która wypisała na sztandarze swym: „Za naszą i waszą wolność!"

Berlin.

Alfred Nossig.

Odessa, le 28 IV. 06

8, Rue Joukofsky

[À] la redaction de la "Krytyka"

[M]onsieur,

Sur l'aimable communication de M Kalienkewicz je vous envoie ma réponse à votre questionnaire. Je pense que vous désiriez plutôt quelques lignes qu'un très long article

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués

J. Novicow

La tendance de la nation polonaise à recon[illegible] [illegible]pendante d a n s s e s l i m i t e s e t h n o g r a p h i q u e s est parfaitement justifiée au point de vue du droit international. C'est la tendance des autres peuples à empêcher la formation d'une Pologne indépendante qui est contraire aux principes les plus élémentaires du droit international. Si l'Europe a reconnu à la Roumanie, à la Serbie et à la Bulgarie le droit de former des États indépendants on ne voit pas pourquoi on pourrait contester ce droit à la glorieuse nation polonaise. La seule raison qu'on fait valoir c'est que cela ne convient pas aux dynasties des Romanof, des Habsbourg et des Hohenzollern. Cette raison est bien pauvre. D'abord parce que la nation polonaise continuera à être puissante et prospère longtemps ~~[illegible]~~ après que les trois dynasties qui viennent d'être nommées auront disparu de la ~~[illegible]~~ scène du monde, ensuite ~~[illegible]~~ parce que les intérêts des dynasties passent maintenant au second plan et ~~[illegible]~~ ceux des peuples au premier.

Il faut particulièrement appuyer sur le terme employé dans votre questionnaire: la nation polonaise "dans les limites de son territoire ethnographique". ~~Cette expression fait le fond même de la question polonaise.~~ Aussi longtemps que la Pologne exige l'union de tous ses enfants mais seulement de s e s enfants, ses revendications sont tout ce qu'il y a au monde de plus justifié et plus tôt elles seront satisfaites, mieux cela vaudra pour ~~[illegible]~~ l'Europe. Mais la Pologne a exigé davantage autrefois et elle peut exiger davantage dans l'avenir. Par cela elle peut devenir un élément de trouble et d'anarchie dans la collectivité ~~[illegible]~~ européenne. Cependant ~~[illegible]~~ il paraît bien improbable maintenant que des exigences injustes puissent se produire, cela par suite du progrès des idées démocratiques en Europe.

En réalité, le fond du différend entre la Russie et la Pologne consistait dans le fait de savoir laquelle des deux nations dénationaliserait à son profit les Lituaniens, ~~[illegible]~~ et les Petits-Russiens qui étaient considérés naguère comme de simples c u l t u r m a t e r i a l. Or cette question [illegible] a cessé d'en être une. Les Petits-Russiens et les Lituaniens ne seront plus dénationalisés ni par la Pologne ni par la Russie, par la raison toute simple qu'ils ne veulent pas être dénationalisés du tout. Ces deux nationalités se sont désormais complètement réveillées à la vie intellectuelle et elles sont fermement décidées à revendiquer leur indépendance mentale. C'est maintenant un fait accompli sur

lequel il n'y a plus à revenir. Les Petits-Russiens ne se considèrent plus comme un cultur material. Ils sauront parfaitement se constituer une littérature scientifique et artistique qui brillera sans doute d'un éclat en rien inférieur à celui des littératures russes, polonaises et tchèques.

La pomme de discorde n'existant donc plus entre la Russie et la Pologne, la Russie ne perdrait rien à voir se former une Pologne indépendante, à partir du jour où la Russie pourra avoir la certitude que cette Pologne ne l'attaquera pas. Or cette certitude pourrait être obtenue surtout par la formation d'une fédération de l'Europe où tous les États se garantiraient l'intégrité de leurs territoires respectifs contre l'invasion armée.

Ceci pour l'avenir. Pour ce qui est du présent, il est difficile d'admettre que le peuple allemand, dans l'aveuglement impérialiste et féodal où il a été plongé par le fils et héritier esprit de Bismarck, que le peuple allemand, à l'heure actuelle, consente à rétrocéder le Posen à un État polonais indépendant. Par suite, l'Allemagne ne permettra pas la constitution de cet État polonais indépendant et pas même l'annexion librement consentie de la Galicie à la Pologne russe.

Que faire donc jusqu'au moment où la démocratie, triomphant enfin en Allemagne, aura balayé dans ce pays les idées despotiques et féodales? Il faut maintenir les divisions territoriales actuelles, mais modifier les institutions qui règnent en dedans de ces divisions.

Aussi longtemps que se maintiendront les frontières existantes, l'intérêt primordial du peuple russe est de donner à la Pologne une autonomie nationale aussi large que possible. L'intérêt de la Russie est d'accorder à la Pologne tout ce qu'elle peut désirer, sauf une seule chose: la possibilité de lui faire la guerre. Il faut remettre les choses comme elles étaient en 1815, mais ne pas répéter la faute que l'on commit alors au point de vue militaire. Il faut que la Russie et la Pologne aient maintenant une seule armée et non pas deux. Il va sans dire que l'unité de l'armée suppose quelques autres institutions communes: la marine, les affaires étrangères et, dans une certaine mesure, les finances. Il faudra établir entre la Russie et la Pologne des rapports plus ou moins semblables à ceux qui existent actuellement entre la Hongrie et l'Autriche.

Je passe maintenant à votre troisième question: quelle influence exercera sur la politique européenne la transformation de la Pologne en un pays autonome ou en une république démocratique

Je pense que maintenant (étant donnée l'activité féodale du peuple allemand) la combinaison de l'autonomie serait préférable à la combinaison de la république. L'influence exercée par l'autonomie polonaise sera des plus bienfaisantes. Elle représentera une si grande victoire du droit sur la force qu'elle pourra avoir une répercussion des plus favorables sur l'ensemble de la politique européenne et même mondiale. La République polonaise, au contraire, susciterait maintenant des défiances invincibles (justifiées ou non, peu importe) tant au point de vue international qu'au point de vue social. Mais, sans doute, plus tard, dans une Europe démocratisée,, déféodalisée, desarmée et unie en fédération, toute objection contre une république polonaise serait sans raison

J. Joteyko

Odpowiedź
Frédéric Passy

Neuilly,27 Octobr e 1906.

Monsieur,

La réponse aux questions que vous me posez ne peut être douteuse pour moi ,ni,je le crois,pour aucun homme ayant le sentiment dela justice et le respect de la dignité humaine et dela liberté.Tout peuple ,comme tout individu,s'appartient,et doit seul disposer de ses destinées. Il est donc conforme au droit international nouveau ,qui n'est autre chose que l'ébauche ou l'aurore du droit éternel, que les diverses nationalités qui ont été ,au cours des siècles,privées par la force deleur indépendance recouvrent cette indépendance et reprennent leur existence propre.Cela est vrai pour la Pologne,partagée en tronçons ,sous des dominations plus ou moins dures,comme pour l'Irlande,encore privée parla libérale Angleterre d'une trop considérable partie de sa liberté intérieure,et pour d'autres populations, ~~aut~~ dont la liste,hélas!serait ~~encore~~ longue.

Je ne veux point,certes,en affirmant cette vérité prêcher à tous ceux qui sont ou se croient opprimés une propagande révolutionnaire.L'histoire nous a trop appris que les appels à la force libératrice, en face de la force oppressive,ne font,le plus souvent ,que redoubler le mal qu'ils prétendent guérir;et que la violence ,en provoquant de nouvelles violences,va presque fatalement contre son but.Mais il est incontestable que l'intérêt même des oppresseurs, si ,à défaut d'autres sentiments,le souci de leur conservation pouvait les toucher,devrait leur faire comprendre la nécessité

en même temps que le devoir, de préparer l'émancipation ~~graduele~~ graduelle de ceux qu'ils sont réduits à garder au prix d'éternels dangers et d'incessants sacrifices, sous la prétendue tutelle qu'ils leur ont imposée.

Lorsque fut accompli, en 1772, contre la Pologne, (qui peut-être s'y était exposée par ses divisions et ses fautes) ce premier crime auquel participèrent, à des degrés divers, trois gouvernements, l'impératrice Marie-Thérèse, avant d'y consentir, fit de longs efforts pour faire comprendre à ses complices la grandeur de la responsabilité matérielle et morale qu'ils allaient assumer. Et, cédant ~~contrainte~~ enfin, à ce qu'elle crut, à ~~par~~ des nécessités ~~raisons~~ politiques momentanément impérieuses, elle dit, avant de signer, à son conseiller Kaunitz : "Placet, puisque tant et de si grands personnages m'affirment que je ne puis m'en dispenser; mais longtemps après moi on verra ce qu'il en coûte de sacrifier son honneur et son devoir pour un morceau de territoire."

L'histoire n'a que trop justifié ces paroles. De combien de dépenses, de troubles, de souffrances de toutes sortes n'aurait pas été préservée l'Europe si elle n'avait pas eu, de période en période, à compter avec les grondements et les soulèvements de ces volcans étouffés, entretenus artificiellement dans son sein par la politique à courte vue à laquelle elle s'était condamnée!

Frédéric Passy

THE FABIAN SOCIETY.

General Secretary,
Edward R Pease.

Office: 3, Clement's Inn,
Strand, London, W.C.

6 June 1906

(1.) International equity is irrelevant. It does not touch such questions at all. —

(2.) I think not. — Disturbance of existing ~~fo~~ European frontiers except in the Balkan peninsula is to be deprecated, if the interests of Europe as a whole are to be considered. —

3(a) This plan strikes me

as the best solution of
the problem. —

3rd I fear this plan would
mean decades of confusion.
The Republican is the most
difficult form of government
to conduct. In France it
is at least a success after a ~~[illegible]~~ century
of change. The American
form of Government is one of
the worst in existence, though
the people, having great
natural advantages, make
it in most respects, and [illegible]

KRYTYKA

REVUE MENSUELLE POLONAISE
POUR LES QUESTIONS SOCIALES,
LA SCIENCE ET L'ART.

MONSIEUR!

Les puissants evénements qui depuis deux années ont secoué l'empire russe, ont attiré l'attention publique de l'Europe vers une série des questions negligées depuis longtemps. Parmi ces questions, une des plus importantes c'est la question polonaise. La Pologne russe n'a-t-elle s'affirmée comme un des plus puissants foyers de la révolution dans l'empire russe, et un des plus dangereux du point de vue du despotisme russe? Dans ces circonstances, monsieur, vous nous obligeriez extrêmement en communiquant à nos lecteurs votre opinion sur les points suivants:

1. La tendance de la nation polonaise à reconquerir une existance politique independante dans les limites du territoire ethnographique actuellement inhabité, soit exclusivement, soit pour la plupart, par des Polonais, est-elle justifiée, oui ou non, du point de vue du droit international?

2. La conservation de la nation polonaise et l'évolution independante de sa civilisation sur la base d'un état polonais souverain est-elle désirable, oui ou non, dans l'interêt de la civilisation de l'Europe entière?

3. Quelle serait l'influence exercée sur la politique européenne et mondiale:

a) par la transformation de la Pologne russe (dans ses limites ethnographiques actuelles, donc sans la Lithuanie et sans les provinces ruthènes) en une pays autonome ayant sont propre parlament, son propre gouvernement et sa propre milice, mais formant toujours encore une partie fédérative de l'empire russe?

b) par la constitution du territoire ethnographique polonais tout entier en une republique démocratique souveraine, où tous les inhabitants, quelconque soit leur religion on leur natio-

~~Ewangelia piękna~~ Maj

~~o wiejskiej ...~~

nalité, ausaient les mêmes droits de citoyen et des droits politiques egaux?

Nous serions heureux, Monsieur, de recevoir votre réponse aimable avant le 15. Mai.

Veuillez agréer, Monsieur, avec nos remercîments anticipés l'assurance de notre parfaite considération.

LA REDACTION DE LA „KRYTYKA“
Cracovie
(Pologne autrichienne),
rue Zielona 28.

Weindling Żelkowska 32

Ce qui semble le mieux à souhaiter c'est de voir la Russie traiter la Pologne avec bienveillance, sans heurter ses moeurs, mais sans la détacher de l'Empire. Est-ce à espérer alors que le Gouvernement poursuit la réalisation de l'unification de la russification de tout ce qui constitue cet immense territoire bigarré et que les Polonais paraissent irréductibles?

Franchement on ne saurait le dire, tant la question est obscure, et s'en remettre aux événements et aux instincts populaires.

Edmond Picard

26 avril 1906.

Sénateur, avocat à la Cour de Cassation de Belgique, ancien Bâtonnier, professeur de Droit à l'Université nouvelle de Bruxelles.

compte à la fois des faits historiques et des droits originaires. Est-ce pratiquement possible? Seule une expérience pourrait éclairer ce difficile problème. Cette solution est aussi séduisante étant donné la maxime que Gouverner c'est concilier et non opprimer.

6.) Faire de la Pologne une République autonome, c'est l'indépendance complète, et ce résultat semble soumis à des obstacles gigantesques.

Il est d'une extrême difficulté de déterminer l'influence européenne ou mondiale qu'aurait l'une ou l'autre de ces solutions.

La première maintiendrait plutôt, apparemment, la Pologne dans l'orbite de la politique russe, mais certaines résistances qui gêneraient les deux peuples et susciteraient d'incessants conflits.

La seconde permettrait à la Pologne de devenir, dans chaque occasion, entre la Russie et l'Allemagne, à moins, ce qui, peut-être, serait préférable, qu'on n'institue pour le nouvel État la Neutralité comme en Belgique. Ceci est très recommandable.

Mais comment espérer ces changements sans une conflagration qui remanierait la carte de l'Europe? Et encore, faudrait-il imaginer une conflagration imposant à la politique le respect des petites nationalités. N'est-ce pas plutôt le contraire qui est à craindre.

⊕

— O. M. —

1. Comme toutes les branches du Droit, le Droit international est conçu soit à un point de vue de la raison pure, soit au point de vue de la réalité positive.

Philosophiquement, toute agglomération humaine constituant un tout homogène, ayant ses caractères propres, son originalité, ses tendances spéciales, constitue un être ~~spirituel~~, une individualité, une Nation, et a droit à son indépendance et à son gouvernement ~~propre~~ personnel.

Positivement, le Droit International tient compte des situations acquises résultant de la conquête, des traités, des événements historiques.

Au regard du 1er cas, la Pologne peut revendiquer son indépendance.

Au regard du 2d elle doit subir le sort que lui a fait son démembrement.

2. La question semble insoluble tant elle est compliquée.

En principe, il semble que l'indépendance de chaque nation est bienfaisante autant qu'elle est juste. Cela dépend néanmoins de la façon dont cette nation livrée à elle-même saura se conduire. A cet égard il faudrait consulter l'Histoire de Pologne et essayer d'en tirer des pronostics sur la façon dont ses citoyens sauront se conduire s'ils retrouvent leur gouvernement propre.

3. a) Faire de la Pologne un élément d'une Confédération russe est une solution transactionnelle qui tient

ad 1) Das Streben eines Volkes nach Unabhängigkeit von anderen Völkern ist ein natürlicher Trieb u. hat mit den Begriffen Recht u. Unrecht gar nichts zu tun so wenig wie etwa der Wunsch des Einzelnen, stark zu werden od. im Leben Erfolge zu erzielen. Es kommt lediglich darauf an, ob ein Volk die Macht od. das Glück hat die Unabhängigkeit wirklich zu erreichen u. sich als selbständiges Staatswesen zu konstituieren u. zu erhalten. Dann tritt es in die Reihe der bestehenden Staaten ein u. kann teilnehmen an der wirren [illegible] in ihren gegenseitigen Beziehungen mehr od. weniger anerkannten u. durchgeführten Rechtsregeln, deren Inbegriff das jeweils geltende (recht unsichere) Völkerrecht bildet. Das Völkerrecht kann sich also auf ein nach nicht zu [illegible] Selbständigkeit verlangendes Volk gar nicht beziehen. Vom Standpunkt des Völkerrechts aus – wenn man unter diesem etwas wirklich geltendes Wirksames nicht bloße beliebige Konstruktionen od. Phantastereien versteht – gibt es daher weder eine Berechtigung noch eine Nicht-Berechtigung des nationalen Strebens nach Selbständigkeit. Es hat damit gar nichts zu tun.

ad 2) Die kulturelle Weiterentwicklung der polnischen Nation wie jeder anderen ist gewiss im Interesse der europäischen Gesamtkultur wünschenswert. Denn schliesslich können u. werden in der Regel die wahren kulturellen Errungenschaften jedes Volkes jedem anderen Volke zugute kommen. Ob aber die kulturelle Weiterentwicklung der polnischen Nation im Rahmen eines unabhängigen Staatswesens wünschenswert ist, das hängt ganz davon ab, ob durch politische Selbständigkeit die Entwicklung der Kultur des polnischen Volkes gefördert o. verlangsamt wird. Ersteres ist gewiss wahrscheinlicher, aber bewiesen sicher ist es nicht. Jedenfalls bietet uns die Wirklichkeit das merkwürdige Schauspiel, dass die polnische Kultur auf dem Gebiete wo die Nation politisch am meisten litt u. unterdrückt war, nämlich im russischen Reiche, weitaus die grössten Fortschritte machte u. die geringsten in Österreich, wo die Polen relativ die grösste Freiheit u. nationale Unabhängigkeit genossen. Selbstverständlich ist diese Tatsache nicht massgebend für die Zukunft u. für das Streben der Polen nach Unabhängigkeit, die nicht ein blosses Kulturmittel zu sein braucht absonderlich nicht für

anderer Völker. Die polnische Kultur ist in erster Linie ein polnisches Interesse, wie aller nationale Kultur in erster Linie ein nationales Interesse ist. Die europäische Kultur kommt nur sehr nebensächlich in Betracht. Sie wird auch fortschreiten wenn einzelne Nationalitäten in ihrer Entwicklung gehemmt sind

ad 3 a/u. b/. Auf diese Fragen eine bestimmte Antwort zu geben dürfte heute wohl niemand ein Recht haben. Es handelt sich da um Zukunfts=Ideale deren Verwirklichung wahrscheinlich noch recht ferne liegt. Es hängt alles ab von der Art u. Weise ihrer Verwirklichung u. von der inneren Qualität solcher neuer politischer Gebilde, wovon kein Mensch jetzt schon eine klare Idee haben kann. Eine polnische Republik könnte ebensogut eine Garantie des europäischen Friedens, wie eine Brutstätte fortwährender Kriege sein.

Prof. Dr Julius
Platter - Zürich.
Profesor ekonomii na
~~univ~~ politechnice w Zurichu.

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS
— · —

Adres: J. Reinach
Paris 6, Avenue Van-Dyck

Paris le 30 Octobre 1916

Monsieur

J'écrivais, il y a juste un an, dans une lettre qui a été publiée par la Rouss, l'*Odessky Listok* et d'autres organes importants de la presse russe, les lignes suivantes:

« Une autre conséquence de l'évolution que j'entrevois et que j'appelle de tous mes voeux, c'est la réparation par la Russie libre du crime historique de la Russie d'autrefois contre la Pologne. Ai-je besoin de dire que je ne crois pas à la possibilité de restaurer le royaume ou la république de Pologne? Je ne crois pas que la Pologne le désire; je puis même affirmer, en connaissance de cause que la Pologne ne le souhaite pas. Elle sait trop bien quelle proie

tentatrice elle serait pour ses voisins Allemands. Mais l'autonomie administrative de la Pologne, le retour à une Constitution analogue à celle de 1814, c'est une mesure de justice, de dignité, de sagesse qui s'impose à la conscience russe. Il faut rendre à la Pologne le libre usage de sa langue, dont la privation a été pour elle un supplice de tous les jours, de toutes les minutes; il faut lui rendre toutes les libertés qu'elle réclame depuis si longtemps et auxquelles elle a droit. Au lieu d'une Pologne esclave et toujours frémissante, créez une Pologne sœur et amie. Pologne et Russie sont filles de la même mère slave. Unies et libres dans la même confédération, la même loi générale, elles centupleront leurs forces".

Je n'ai point changé d'avis. Je crois, et beaucoup d'autres penseront que "les événe-

ments qui se sont accomplis depuis un an justifient ma manière de voir. J'ai répondu aussi d'avance aux questions que vous voulez bien me poser.

La Russie et la Pologne, unies et réconciliées dans la Liberté, plus fortes par la Liberté qu'elles ne l'ont été à aucun moment de leur glorieuse et douloureuse histoire, seront, au XX siècle, — j'en ai le ferme espoir — l'un des facteurs essentiels de l'équilibre européen et l'une des plus nobles forces d'une humanité meilleure.

Méfiez-vous de ceux qui vous diront que l'autonomie ne suffit pas, qu'il faut rompre avec la Russie, que la Pologne doit se constituer en un État absolument

indépendant, monarchie ou République. Je n'accuse personne de déloyauté ou de mauvaise foi sans en avoir la preuve. Je veux croire à la sincérité de tous ceux qui tiennent ce langage. Mais j'affirme que leur sincérité est de beaucoup inférieure à leur imprévoyance. Derrière chacun de ces intransigeants, j'aperçois un casque prussien. Regardez bien et vous l'y verrez aussi distinctement que moi.

Croyez à toute ma sympathie.

Joseph Reinach

Joseph Reinach
député

Monsieur le Directeur,

Il m'est facile de répondre aux questions que vous proposez, si l'on veut se tenir dans le domaine de la justice, et du droit; et si l'on n'envisage pas, à la manière des politiques, les multiples problèmes ~~de fait~~ que soulèverait la reconstitution de la Pologne. Les trois empereurs y consentiraient ils? Faudrait il de grandes et sanglantes guerres pour aboutir à ce résultat?.. Mais nous sommes ici dans le domaine de l'espérance et de l'idéal: et alors la solution est simple et nécessaire

(1°). Au point de vue du droit international nul doute possible. La Pologne a droit à l'existence. Dix huit millions d'hommes parlant leur langue propre, avec leur littérature polonaise, leurs arts, leurs sciences; et surtout leur volonté énergiquement exprimée, tant sur les champs de bataille, que dans les luttes pacifiques, d'être Polonais et non autres. Il n'y a pas plus de raison de dénier le droit ~~ex~~ à l'existence nationale que de refuser aux Italiens le droit d'être Italiens, et aux Français le droit d'être Français.

2°/. Au point de vue de la civilisation générale de l'Europe, l'existence de cette nation brillante, au caractère chevaleresque, héroïque, féconde en savants et artistes, serait un grand bienfait; ~~ce fait~~ d'autant plus que la restitution de la Pologne à elle même serait le symptôme d'un état général moins barbare que l'état actuel, à savoir

CHATEAU DE CARQUEIRANNE

VAR

le droit pour les peuples d'être ~~...~~ libres.

3°. En conséquence la seule solution durable (durable parce qu'elle serait la seule équitable) ce serait la constitution d'une république démocratique (avec deux assemblées et un président) - une sorte de fédération polonaise, où, comme vous le dites, chaque citoyen aurait tous ses droits, la charte des droits de l'homme de 1789 restant le principe fondamental.

Mais quel que soit ce rêve, il ne faut pas se dissimuler que ni l'Allemagne, ni l'Autriche, ni la Russie représentées par les trois empereurs n'y consentiront de plein gré - A tort, je crois, car ils éviteraient ainsi des dislocations plus graves qui leur seront un jour fatales.

Surtout que la Pologne garde précieusement sa langue nationale. C'est la garantie de son indépendance future.

Charles Richet

CHATEAU DE CARQUEIRANNE

VAR

France.

Meudon-Val-Fleury 143
(Seine et Oise)

7 mai 1906.

Monsieur,

Monsieur Rodin, en vous remerciant de l'attention exprimée dans des termes si chaleureux, regrette de ne pouvoir pas répondre sur les questions intéressantes de votre circulaire.

Monsieur Rodin croit que la nature forte et vivace et la santé intacte du peuple polonais lui prêtent un fondement solide pour un développement heureux ; ses

souhaits de toute prospérité vous sont sûrs — mais, la matière étant étrangère à ~~son~~ considération et trop éloignée de son expérience, Monsieur Rodin ne peut s'engager à la discuter dans aucune façon.

Agréez, Monsieur de la part de M. Rodin l'assurance de sa sympathie et de son sentiment très distingué :

Aug Rodin

Mayrieu (Isère) 11 Mai

Cher Monsieur, J'ai reçu votre lettre hier matin : j'avais reçu aussi, il y a déjà quelque temps le long article que vous avez eu l'obligeance de consacrer à mon livre dans la "Krytyka." J'ai bien à vous remercier d'avoir écrit un article aussi long et aussi travaillé : vous

…j'avoue à la Polonaise : il faut vous dire mon état de santé actuel, pour que je ne [illegible] réponde point au désir de vos collaborateurs. Ils seront les premiers, j'en suis sûr, à m'excuser. Je vous serai bien obligé de leur donner la raison de mon silence, et je vous autorise à leur faire parvenir la présente lettre, si vous le jugez à propos !!

Veuillez croire, cher Monsieur, à mes sentiments les plus cordiaux et à mes meilleures salutations.

Gabriel Sarrazin

vous avez donné beaucoup
de mal pour faire
connaître cet ouvrage à
vos compatriotes. Nombreux
d'entre eux sauront par
vous qu'il y a en France
des lettrés qui ont
conservé pour la
Pologne l'affection
profonde que nos pères avaient
pour vos émigrés. Pour mon
compte, j'ai voulu attester
la durée parmi nous
de sentiments de ce genre
en écrivant cet ouvrage.
Et vous avez la preuve
ces jours-ci encore, que
je ne suis pas seul à
sentir et à penser de
la sorte : je vois dans les
journaux qu'Anatole

Leroy-Beaulieu était ces jours-ci à Varsovie, où on lui a offert un banquet. Il m'a écrit au moment où "les grands poètes romantiques de la Pologne" ont trouvé une fort belle lettre où se traduisait sa profonde et généreuse sympathie pour votre noble pays. Dieu merci, nous sommes encore plus qu'on ne croit, en France, à avoir pleine confiance dans la réparation que la Pologne a tant méritée et qui ne manquera pas de lui échoir, quand aura sonné l'heure marquée par la

A/ destin. Et plus avant à l'ouest, plus cette heure se rapprochera. Alors, ce sera „le grand „cri de douleur de la résurrection," comme le dit si magnifiquement Słowacki, dans le discours de Kordian aux conjurés.

La „Krytyka" ne m'avait point envoyé son questionnaire ou du moins, si elle me l'avait envoyé, le pli avait dû s'égarer en route. Je trouve, il est vrai, cette pièce dans votre lettre, mais il faut absolument que la Revue à laquelle vous collaborez

m'excuse si je vous
fais savoir cher Volard
embrassé que je ne
peux en aucune façon
travailler ni écrire en
ce moment, et de
quelques mois, pour les
plus sérieuses raisons de
santé. Je me suis tout
à fait mal porté cet
hiver : j'ai été poursuivi
par deux indispositions
qui ont traîné, menaçant
l'une et l'autre de
devenir chroniques. Je
commence à me remettre
grâce à un changement
de maison : mais le
médecin s'oppose
absolument à ce que j'écrive

des pages demandant la moindre contention d'esprit, me disant avec raison que ce serait perdre le bénéfice du repos que j'ai commencé à prendre et qui me réussit. Je sens moi-même à quel point j'ai besoin de rester en plein air, à lire et à éviter toute fatigue intellectuelle pendant le printemps et l'été. Écrire une réponse banale au questionnaire de la "Krytyka", je ne veux même pas y songer : et je sais trop tout le mal que donnerait une réponse sérieuse à des questions comme celles-là (j'avais répondu en 1900 au premier questionnaire envoyé par votre Revue) pour me X.

X. sentir à même d'effectuer maintenant ce travail : vous savez combien je suis X.

Hermsdorf den 18/5 06

Sehr geehrte Redaktion!

Herr Geheimrat Prof. Dr. W. Foerster / Charlottenburg gab nach einer Verabredung mit Ihnen unter anderen auch mir brieflich anheim, mich zu der von Ihnen angenommenen Rundfrage zu äußern. Nach einigem Zaudern habe ich es in der beifolgenden Antwort getan.

Es wird Ihnen an derselben wohl wenig gelegen sein. Nach Herrn Geheimrat Foerster war es [illegible] erwünscht den Antworten der Ultra-

Weisen ein möglichst starkes Gegengewicht zu stellen. Auf die Stimmen der

allgemeinen und ungeteiltesten Vernunft
zu hören gemeldet, die ich nun zwar ein
entschiedener Gegner dieser Spiriti-
sten, ratio steht mir gegen ratio als
der höchste Prinzip. Tatsächlich aber
komme ich in diesem Falle mit mei-
nem Augenblick nicht so weit von ihnen
ab.
Wenn bei der Beantwortung dieser
Streitfragen — die mir übrigens zu sehr
Modesache geworden sind — allerdings die
größte Objektivität der medizinischen ger-
ichtlichen Meinung entbehrt, damit
nicht die durch a priori konstruierten
Schablonen herauskommen, so habe
ich dem allerdings in höchstem Maße
Rechnung getragen. Vielleicht mögen
die Schöpfer gar nicht Lust haben

meine Meinungsäußerung abzudrücken. In diesem Falle bitte ich Sie, mir freundlichst das Manuskript zurückzusenden.

In hochachtungsvollem Gruß
mit höflicher Verbindlichkeit
ganz ergebenst
Prof. Dr. M. Schneidewin

Ad 1. Nach einem idealen Völkerrecht überlegt, so müsste jeder deutsche Jurist, der in Gedanken einmal seine eigene Nation in die Lage der übrigen versetzt. Aber dieses ideale Völkerrecht, das in sich die Macht hätte sich durchzusetzen, existiert ja nicht. Und nach der in Deutschland herrschenden Überzeugung darum, was ein „Urteil der Geschichte" ist, hatte ja die polnische Nation zur Zeit der Teilungen durch eigene Schuld ihre Selbständigkeit verwirkt, so dass diese Teilungen einem „berechtigten" Machtanspruch beruhten. Vom Standpunkt des „(bestehenden) Völkerrechts muss also die Antwort lauten: „als berechtigt nicht anzuerkennen." Wenigstens steht völkerrechtlich dem Bestreben der polnischen Nation nach politischer Selbständigkeit das Recht der drei Teilungsmächte, ihren Besitzstand zu bewahren, gegenüber. Im übrigen finden sich die idealsten [illegible] ausgesprochen und in erster [illegible] [illegible] des Herrn Geh. [illegible] Prof. Dr. [illegible] zu der Frage 1 meines [illegible] ~~[illegible]~~ Zweifel [illegible] [illegible] deutscher [illegible]

„als berechtigt"

von der näheren Schriften gegen sein eigenes 2
Land wollten gewiß [illegible] über die
„politische Frage" so zu übertragen, als ob ihr
Gegenstand einem andern Staate angehört, zu entscheiden. Ein hervorragender
preußischer Staatsmann hat ausgesprochen,
daß unser Ausgang bis zum letzten Blutstropfen zu verteidigen sei. Der Satz muß
darin ein autoritatives Urteil empfunden,
und es entspricht [illegible] der [illegible]
[illegible] so [illegible] auch [illegible]
zeigen [illegible]. Wenn die [illegible]
[illegible] der preußischen [illegible],
[illegible] in politischer
Beziehung gut preußisch sein wollten, so würde
es sie von [illegible] an [illegible]
und religiöser Freiheit nichts entbehren
und sich im [illegible] einer [illegible]
[illegible] so [illegible] höheren [illegible]
[illegible] machen [illegible] nach der
[illegible] Schriften zu [illegible]
in einem politisch selbständigen [illegible]
[illegible] möglich sein würde.
Ad 2. Die „[illegible]" ist
gar kein [illegible]
[illegible] nach [illegible], also auf keinen [illegible].

[illegible] wie die [illegible] einmal gekommen ist

„Im Interesse der europäischen Gesamt- 3 152
kultur“ – das ist eine gewaltige Phrase,
die ich nicht leiden mag und nicht mitma-
chen kann. Denn wenn mit der „europäischen
Gesamtkultur“ Ernst gemacht werden soll, so muß jeder
einzelne Mensch in Europa bei sich anfangen, muß er
das Beste, was er erreichen kann, in seinem
Leben und Wesen und in seinem Tun und Leisten
anstreben. Er muß nach seinen geistigen
und sittlichen Kräften das für ihn Höchste in
Empfangen und Geben, in Rezeptivität und
Produktivität, im Denken und Erkennen,
im Wirken und Nützen, und, wenn er das
Zeug dazu hat, auch im Schaffen und ~~Gestalten~~ Bilden
zu verwirklichen suchen. Die Summe davon
~~wird~~ würde dann in sich selbst einen guten [illegible] geben
und ebenso nach Menschenmöglichkeit einen
idealen Zustand der „europäischen Gesamt-
kultur“ darstellen. Als Ganzes besteht diese
aber nirgends in der Wirklichkeit irgend eines
Geistes, es möchte denn sein als Schauspiel für einen
Gott, der es der möglichsten Vollkommenheit
dieses Schauspiels zu Interesse hält: sie besteht
nur als Mosaik von lauter Bruchstücken, je nach dem Qualität und Menge von
dem in den einzelnen Geist hineingelegt ist, auch
den größten ~~Kulturforschern~~ nur ein verschwindend [illegible] Kulturträger und -schöpfer

kleiner Teil hoffen, was in Millionen einzel- 4
nen Stücken in der Wirklichkeit besteht. Darnach
dringt Segen und erhöhtes ~~[illegible]~~ Leben von der
Tüchtigkeit der einzelnen Wirtschaftseinheiten
als Zeichen einer hohen Kultur in unbegrenzt
vielen Werken, in denen allein ihr tatsächlicher Wandel
wirklich sind. Es ist für den Menschen die
Höhe der Kultur, die für sich selbst gerade Zentrum
einer Interessen-Anschauung ist, das höchste In-
teresse, aber die politische Selbständigkeit oder
Unselbständigkeit jedes Staates spielt in dieser sich
stärker bestimmenden Betrachtung aber keine Rolle. ╪ Gesetz
ad 3) Wie die Zeit der Wirklichkeit der Dinge
in dieser Welt einmal bestellt ist, so würde
die beiden in Frage stehenden Gestaltungen auf
durchaus ernsthaft Kulturergebnissen zu erreichen
sein, und dieses gilt die öffentliche Meinung ge-
wogen für einen zu teuren Preis für einen be-
friedigenden politischen Aspirationen, wenn die die
politischen Menschen ihr Leben oder Wirtschaftskraft
gestalten müssen, wie es geht.

Hameln Prof. Dr. Max Schneidewin

╪ Und sogar hat auch jenes höchste Interesse seine
Kehrseiten. Denn die Fülle der geistigen Herr-
vorbestimmungen, die man gelesen, gesehen, gehört haben
möchte, ja sogar der kleine Teil derselben
den man angeblich gelesen u.s.w. haben muss;

ich ihm jetzt so übergroß, als die ~~Kraft~~ des ein- [5 [illegible] Kraft]
zelnen darunter zusammenbricht, welche
die vielgepriesene Kultur in ihrem Gefolge hat, daß
wir in einem ewigen Zwiespalt zwischen äußeren
Wünschen und innerer Fähigkeit leben müssen. [Zu folge [illegible] Unterscheidung]
~~[illegible]~~ [illegible] viel geheime Unmenschlichkeit, die einen
höheren Schein bewahren möchte, kommt dadurch
in die Menschenwelt. Glücklich noch die Naturen,
die in ihrem Selbst einigermaßen das, was
gerade ihnen gemäß ist, herauszuweisen und sich
anzueignen vermögen. — Wenn, das Zeitalter sich
der europäischen Gesamtkultur so als selbstver-
ständlich der oberste Gesichtspunkt dafür, wie
alle Verhältnisse des Lebens behandelt werden müssten,
vorausgesetzt wird, so scheint es mir die Gegen-
frage aufzudrängen, auch auf den [illegible] [illegible]
der [illegible] [illegible] [illegible] verborgen liegt, [illegible]
sich einmal hinzuweisen, und ich sollte das für
in allen seinen [illegible] [illegible] [illegible],
als daß den alten [illegible] jetzt zu [illegible], gerade in diesem Jahre 1900
Sorge auch auf die ~~[illegible]~~ Aufrollung [illegible] [illegible] Zuständen
einer [illegible] [illegible] Frage ~~[illegible]~~ aufge-
[illegible] werden soll.

Paris, 8 nov. 1906

Monsieur

Je suis fort embarrassé pour dire si la reconstitution d'un État polonais serait, ou non, conforme au « droit international ». Je ne connais pas d'autre droit international positif que les conventions officielles conclues entre les gouvernements; or il n'y a plus de gouvernement polonais. ~~il a été détruit~~ et les traités ont été conclus précisément pour maintenir la destruction de la Pologne.

Je puis dire seulement que l'idéal politique vers quel semblent s'acheminer, — lentement d'ailleurs — les peuples libéraux et démocratiques, c'est de laisser dans chaque pays la masse des habitants choisir le gouvernement qui lui plaît, ~~et se constituer en État~~ Mais cet idéal ~~n'est~~ est particulier à la partie occidentale du monde européen (y compris l'Amérique); il n'a pas pénétré encore dans la région du monde où se trouve la Pologne. ~~Allemagne~~, il est inconnu aux trois Empires qui se sont partagé la nation polonaise.

2° Pourtant la nation polonaise a survécu à un siècle de persécutions, et elle ne périra pas, tant que les femmes polonaises continueront

à ne pas vouloir la laisser périr, car il dépend d'elles que les Polonais [illegible] la langue nationale à leurs enfants [illegible] ni les gouvernements ni les [illegible] peuvent rien. Or il ne peut être indifférent à la civilisation européenne qu'un peuple aussi [illegible], intellectuellement doué que les Polonais conserve sa nationalité (c'est à dire son originalité) intacte. Le peuple polonais [illegible] sa vivacité d'esprit, son élégance, sa bravoure, représente dans le monde la forme la plus pure ~~et~~ la plus évoluée du groupe slave, ~~qui semble appelé à recueillir l'héritage de tous~~ dans lequel paraît reposer l'avenir de la civilisation européenne. Ce serait évidemment une perte pour le monde européen si la nation polonaise se laissait dénationaliser; mais cela n'arrivera pas.

3° Est-il avantageux pour la nation polonaise et pour l'Europe qu'[illegible] reconstituer un État polonais souverain? Ou vaut-il mieux d'ici à un demi-siècle que la Pologne [illegible] à [illegible] un État autonome analogue au grand duché de Finlande ou à la [illegible]? [illegible] surtout une question d'opportunité et d'intérêt [illegible]. Assurément la destruction de la [illegible] en 1832 est un coup de force contraire à la morale et qu'aucune prescription ne peut légitimer, les Polonais [illegible] réclamer au tsar le rétablissement de l'autonomie. Peut-être leur serait-elle actuellement plus avantageuse [illegible]. La Pologne de Russie

est devenue un grand pays industriel qui a besoin de l'énorme débouché de l'Empire russe; les ingénieurs polonais [illegible] les capitaines de l'armée industrielle russe; et même les fonctionnaires [illegible] polonais sont en état de faire une concurrence [illegible] en Russie [illegible] pays baltiques. Cette situation prépondérante au milieu d'une population ~~[illegible]~~ incapable de s'organiser et de se diriger elle-même accroît l'influence de la nation polonaise [illegible] profite [illegible] européenne dont les Polonais deviennent les pionniers dans l'Empire [illegible]

Je ne veux pas dire que ces avantages matériels doivent faire accepter aux Polonais l'intolérable despotisme de la bureaucratie [illegible] ~~Mais de~~ et en [illegible] à côté des libéraux russes [illegible] Polonais me paraît être dans l'opposition, contre [illegible] Mais dans une Russie régénérée, devenue libérale et parlementaire, la Pologne de Russie peut se contenter, — provisoirement — de la condition de pays autonome. Elle y gagnerait de participer aux bénéfices de l'union douanière avec l'Empire russe et il ~~[illegible]~~ lui serait plus facile, comme partie d'un grand Empire, de resserrer les liens d'union nationale avec les Polonais d'Autriche et de soutenir les Polonais de Prusse dans leur résistance contre la germanisation violente. [illegible]

Cette solution serait beaucoup plus facile à réaliser qu'une „République démocratique"

souveraine ». La République aurait à compter avec l'hostilité, peut-être armée, de trois gouvernements militaires contre laquelle les sympathies morales de l'Europe démocratique ne seraient pas une défense suffisante.

Il n'est pas sûr d'ailleurs que la nation polonaise soit encore assez évoluée pour pratiquer le régime républicain démocratique. La société en Galicie est encore aristocratique, la Pologne de Prusse est une masse paysanne sans classes moyennes. La Pologne de Russie même, quoique plus évoluée grâce à son industrie, n'est pas entièrement démocratique.

Enfin une république démocratique en pays catholique ne peut plus subsister de nos jours que si la population est animée d'un esprit laïque. Je sais bien que les prêtres polonais sont obligés par leurs fidèles à être [illegible] patriotes. Mais ils restent soumis aux évêques et au Pape et la tentation est trop forte pour le haut clergé de livrer une nation catholique aux gouvernements en échange de privilèges pour l'Église (comme il est arrivé en Irlande et en Alsace). L'émancipation intellectuelle doit précéder l'émancipation démocratique.

Il n'y a pas de plus grand danger pour une nation que de laisser la défense de sa vie nationale à la merci de l'Église romaine.

Ch. Seignobos

Pilue!!

1. "International equity" is nonsense. Nationality is not a corollary from any theoretic European constitution, but a vital impulse which has no justification, and requires none, except its own need for satisfaction.

2. Yes. The Poles have a well marked national idiosyncrasy which makes it highly desirable that they should develop their own institutions according to their own ideas. Such institutions would be a distinct contribution to European civilization.

3. Nobody can say. If Poland will not free herself until somebody pretends to guarantee the consequences, she will never free herself. All that can be said is that no State can now be really "independent" of European civilization, and that Federation is consequently the order of the day. Poland may well join in, it being a matter of course that European Federation of self-governing commonwealths, whether republican or constitutionally monarchical does not matter at present (since England under a constitutional monarchy is hardly freer than the United States). Whether that Federation will ultimately include the Russian Empire remains to be seen. It is quite certain that the Russian Empire as it is at present constituted does not admit of Federation. It is capable only of conquest and autocracy. That is why it is so gross an anachronism in Europe today. Poland's first business is to get free anyhow. She can then consider how far she can strengthen her position by a federal alliance.

G. Bernard Shaw

3/6/06

Darmstadt, 17. Mai 1906.

An Redaktion der „Krytyka",

Krakau.

Herr Geheimrat Förster (Charlottenburg) ersucht mich Ihnen auf Ihre Anfrage über die ev. Verwandlung Polens in eine unabhängige demokratische Republik meine Ansicht zu sagen, obwohl die Zeit bereits verstrichen ist, die Sie zur Beantwortung gesetzt haben.

Nun kann ich freilich, wie ich auch Herrn Geheimrat Förster schrieb, unmöglich Ihre Fragen bejahen. Sonst müßte ich fürchten, gerade die analoge nationalistisch-allpolnische Strömung bei Ihnen zu begünstigen, der ich doch in Deutschland der ~~analogen~~ alldeutschen Richtung feindlich gegenüberstehe.

Es klingt ja außerordentlich schön und verlockend, wenn da von einer demokratischen Republik die Rede ist, in deren Grenzen sämtliche Einwohner ohne Unterschied der Konfession und Nationalität politisch und staatsbürgerlich gleichberechtigt wären. Aber wenn dies das Ziel ist, zu was dann in erster Linie Losreißung von gewordenen historisch Staatszusammenhängen? Das erste müßte doch in solchem Falle das Streben sein, die demokratische Selbstständigkeit innerhalb der nun einmal gewordenen Gebilde herzustellen. Wäre dies Ziel erreicht, so würde man sich – da kein Herrschaftsbedürfnis mehr hinderte – auch über die Sprachgrenzen unschwer die Hände reichen, auch wenn man bis dahin nicht zur Einigung über eine obligatorische internationale Sprache wie das Esperanto gelangt wäre.

Diese demokratische Einigung ist freilich – das ist vor allem zu betonen – nur auf socialem Boden möglich. Das setzt zwar nicht voraus, daß alles verstaatlicht wird, wohl aber daß der Großgrundbesitz, das Fundament aller Despotie fundamental beseitigt und ~~sein Besitz~~ in die Hand der Gemeinschaft übergeführt wäre, sowie daß die bereits monopolistisch gewordenen Riesenbetriebe demokratischer Selbstverwaltung unterstellt würden. Ohne dies ist Demokratie praktisch unmöglich, selbst wenn sie im Gesetzbuche stände. Die Grundfrag

der nächsten Entwickelung ist, nicht, ob die Kleinbetriebe verschwinden, sondern ob sie der Regelung durch kartellierten despotischen Monopolismus oder der Regelung durch demokratische Selbstverwaltung der Großgüter und Großbetriebe unterworfen werden sollen. Dies zu erreichen müssen sich die Selbstverwaltungsparteien der verschiedenen Länder die Hand reichen und dürfen nicht durch Hereintragung nationalistischer Gesichtspunkte Keile zwischen sich treiben und dem Entwickelungskampfe eine andere Richtung geben wollen. Wer da die „nationale" Autonomie in den Vordergrund stellt, arbeitet, ob er es will oder nicht, nur für die Fortdauer und Stärkung der Besitzherrschaft.

Ganz eigentümlich berührt darum in Ihrer Anfrage der Satz, daß nach Herstellung einer polnischen Republik Gleichberechtigung der Konfession und Nationalität stattfinden soll. Da fragt man sich doch warum denn Zusammenballung der polnischen Nation, wenn es eben doch nur auf ihre Gleichberechtigung und nicht auf Unterdrückung Anderer ernsthaft abgesehen ist? Gleichberechtigung könnte sie doch ev. geradesogut haben wie Franzosen und Deutsche in der Schweiz. Und historisch stehen denn doch die entschiedensten Warnungstafeln da, und darauf ist angeschrieben, daß eine „Nation", die „sich" selbständig machte noch allemal zur Unterdrückung der anderen Nationalitäten neigte. Wohin ist Deutschland selbst mit dem Rufe „Durch Einheit zur Freiheit!" gekommen? Dahin, daß es durch blutige Kriege doch nicht alle Deutschen einte und dahin, daß es durchaus nicht „frei" ist.

Also in erster Linie: Streben nach zunehmender [demokratischer] Selbstverwaltung in politischer aber auch in wirtschaftlicher Beziehung. Dabei ergibt sich ganz naturgemäß, daß die Gleichstrebenden hüben und drüben unangesehen ihrer Sprache sich die Hand reichen. Und so treten die haßerregenden Sprachsonderungen in den Hintergrund. Dagegen entschiedenstes ~~Verdacht~~ Mißtrauen gegen alle die, welche nationalistische Sonderbestrebungen in den Vordergrund stellen. Sie stehen stets bewußt oder unbewußt im Dienste des Kapitaldespotismus.

Wie dies Streben nach demokratischer Verwaltung gefördert werden möge, das muß jedes Volk nach seinen Zuständen ermessen. In einem schon Verfassungsstaat geordneter Lande ist mehr Aussicht dafür, daß die notwendige Entwickelung auf dem Boden der Kontinuität durch gesetzgeberische Maßregeln stattfindet, während in anderen Ländern Katastrophen in dem Maße unvermeidlich sind, als noch eine despotische, die Neubildung gewaltsam unterdrückende Herrschaft besteht. Man möchte ja natürlich wün-

sehen, daß nur die Entwickelung ersterer Art, welche Überlistung und Gewalttat ausschließt, die Entwickelung der Zukunft werde. Soweit es möglich ist, müssen wir sie erstreben, aber wir dürfen uns durch diesen Wunsch keineswegs dagegen verblenden, daß eine solche Entwickelung nur dann möglich ist, wenn bereits der Rechtsboden gefestigt ist. Wo solcher Rechtsboden noch nicht besteht, da müssen die nötigen Verbesserungen unter allen Umständen erzwungen werden. Ob dieser Zwang sich auf friedliche Pression beschränken oder zur blutigen Gewalt werden muß, darüber sind nicht wir Herr; das hängt von dem Verhalten der Reaktion ab. Diese Dinge sollte man mehr naturwissenschaftlich betrachten lernen und einsehen, daß die durch Abdämmung steigende Flut eben endlich den Damm durchbrechen muß. Was darauf folgt, wer kann das bestimmen?

Es ist zwecklos Klagelieder über die Schreckenstaten zu singen, die dann geschehen. Verantwortlich sind dafür doch nur diejenigen, welche die Menschen erstlich in Roheit und Unwissenheit aufwachsen ließen, dann aber die sauberste Moral von ihnen verlangen, welche ferner zwar selber unterdrücken und Willkür üben, vom Volke aber fordern, daß es jeder Willkür sich gehorsam gefallen lasse. Es ist bedenklich in jedem Falle von Anwendung der Gewalt abzuraten. Unter Umständen bricht solche, wie in Rußland letztes Jahr ganz elementar hervor. Dann gilt es, nicht lähmend den Streitern für höheres Recht in die Arme zu fallen, sondern ihnen zum Siege zu helfen, im Falle des Siegs aber dafür einzutreten, daß dem Feinde die Waffen, d.i. in erster Linie sein Großgrundbesitz restlos und ohne weiteres entwunden werde, damit der Sieg nicht bloß ein Augenblickssieg bleibe, der rohe und blutdürstige Reaktion im Gefolge hat. Einen Heerführer, der im Falle des Sieges den Feind in seinen Festungen ließe und ihn nicht entwaffnete, würde man mit Recht für den größten Toren halten. Dem Volke aber predigt man zuweilen noch solche „Mäßigung". Und wenn es dumm genug ist, zu folgen, so ist es natürlich verloren.

Also 1.) politischer und wirtschaftlicher Demokratisierung unter Hintanstellung der Nationalisierung, die, soweit Bedürfnis, später von selbst kommt; 2.) Streben, diese Demokratisierung auf dem Weg gesetzlicher Kontinuität und wo die nicht möglich ist, wenigstens durch gewaltlosen Druck zu erreichen, aber 3.) Abwehr der ~~schwächenden~~ lähmenden Meinung, die Entwickelung müsse um jeden

Preis auf gewaltlosem Wege vor sich gehen. 4.) Kann sie auf gesetzlichem Wege geschehen, dann Abwerfen des Grund- und Kapitaldespotismus durch Enteignung der Großbetriebe unter einiger Entschädigung. Wird aber die gewaltsame Entwickelung aufgenötigt, dann radikale, entschädigungslose Entwaffnung der Grund- und Kapitaldespoten, (vor allem:) klares Bewußtsein, daß ihr Grund- und Besitzmonopol ihre wichtigste Waffe ist, ohne deren völlige Wegnahme die Wegnahme jeder anderen Waffe sehr wenig Wirkung hat, und den erreichten Erfolg stets wieder gefährdet sein läßt.

Hochachtungsvoll

Prof. Dr. F. Staudinger

Monsieur le Directeur de la *Krytyka*
Cracovie

J'ai reçu la circulaire de la Rédaction et je m'empresse d'y répondre: je joins ici quelques adresses de littérateurs, critiques etc italiens amis de Pologne, auxquels vous pourrez envoyer la circulaire.
Lorsque vous publierez ma réponse, je vous prie de me remettre quelques exemplaires de la Revue, j'en parlerai dans les journaux italiens.
Depuis 12 ans je m'occupe de la Pologne et suis collaborateur du *Bulletin* Polonais de *Paris* (Rue Jean Robert 74) revue mensuelle de l'émigration polonaise.

je vous envoi un exemplaire de ma brochure sur Sienkiewicz, veuillez en dire deux mots dans la Krytyka.

Si c'est possible je désirerais tous les numéros de la Revue, contenants les réponses.

Agréez cher Monsieur, avec mes sentiments les plus dévoués l'hommage de ma profonde sympathie pour votre Pays.

V. Mecaroli

Milan 25/4 1906 - Via Lecco # 3

Résumé

1° Au point de vue du droit international je crois très justifiée la tendance de la nation Polonaise à reconquérir une existence politique indépendante dans tout le territoire ethnographiquement polonais. Le démembrement de la Pologne a été un sacrilège, un crime de lèse-humanité.

2° Dans l'intérêt de la civilisation je pense bien que la formation et la conservation d'un puissant État Polonais indépendant et libre serait très désirable pour étouffer les convoitises mégalomanes de l'Allemagne et le panslavisme odieux de la Sainte Russie.

3° Son influence exercée sur la Politique européenne serait immense pour le progrès pour les lettres, les arts, les sciences, et le commerce et l'Industrie. La Pologne en reconquérant son indépendance, après un esclavage de 120 ans, avec son parlement, sa propre milice etc. serait

l'État tampon idéal qui pourrait
empêcher des conflagrations.

Je rejette l'idée fédérative avec l'Em-
pire russe qui ne pourra jamais
donner rien de bon et de positif et
avec ce que la Pologne ne peut trou-
ver aucun salut.

L'idée de la constitution du nouvel
État sur la forme républicaine
ne me semble pas assez mûre pour
la Pologne elle donnerait occasion
à des ingérences étrangères, et serait
mal vue par l'Europe monar-
chique. Je préfère une monar-
chie constitutionnelle – [illegible]
avec un souverain choisi parmi
les anciennes dynasties de Belgique d'An-
gleterre d'Italie, ou de l'Autriche.

La Pologne pourrait exercer une gran-
de attraction sur les peuples slaves
des Balkans, et jouer un rôle im-
portant dans l'échiquier européen.

E. T. [illegible]

Milan
25 avril
1[illegible]06

Honorable Direction de la "Krytyka"

Je suis bien obligé de l'honneur que vous m'avez fait, par les [illegible] propositions présentées par votre circulaire, auxquelles je vous réponds aussitôt: —

A la 1ère: oui

" " 2de = oui

" " 3me: a) je réponds: influence très grande, surtout pour la paix générale de l'Europe et du Monde et pour le commencement du désarmement au moins partiel;

b) " " : influence très grande pour la réalisation du principe des Autonomies ethnographiques, et pour la constitution des États Unis d'Europe, — mieux de tout le Monde civilisé.

Avec mes plus chauds souhaits d'un prochain avenir politique heureux pour la chère Pologne, agréez mes particuliers [illegible]

Votre bien dévoué
Prof. Giuseppe Pomé
Ristlare [illegible] Geografia [illegible] Sett. [illegible]
di [illegible] domicilié à Gaeta (Italie)

Gaeta
5 avril 1905

CARTOLINA POSTALE ITALIANA

(CARTE POSTALE D'ITALIE).





A la Rédaction de la

"Krytyka" revue mensuelle [illegible]

Rue Zielona, 28.

Cracovie (Kraków)

(Pologne autrichienne)

Impero Austriaco

regno di Galizia

166

Stuttgart 18.5.06.

Sehr geehrter Herr!

Professor Förster in Berlin bittet mich, auf Ihren offenen Brief freundlich zu antworten. Ich bin dazu allerdings um so eher geneigt als ich stets tiefe Sympathie für alle Völkerschaften besessen habe, die ihre Unabhängigkeit verloren haben, und als ich auch besonders die polnische Nation hochschätze um vieler liebenswürdigen Eigenschaften [vortreffl.] die sie trotz jahrhundertelanger Unterdrückung an den Tag legt. Nur müssen Sie von mir nicht erwarten, daß ich als ein Mann von historischem Sinn die Fragen Ihres offenen Briefs ohne weiteres bejahen werde. Wenn wir eine tabula rasa in Europa hätten, wenn wir schlicht und schlank dem Naturrecht nachgehen dürften, dann hätte selbstverständlich jede einer Fremdherrschaft unterworfene Nation, also auch die polnische, das Recht der Selbstbestimmung u. ihren Nachbarn

nach Niederringung einer unabhängigen Existenz wäre der
nicht bloss Berechtigung zuzuerkennen; diese Unabhängigkeit
wäre vollendete Tatsache, sobald den Völkerschaften das
Selbstbestimmungsrecht zugestanden wäre. Aber so wie die
Dinge liegen, muss man sagen: die Unabhängigkeit des
polnischen Staates liesse sich nur unter Voraussetzung eines
Weltbrandes erlangen, und demgegenüber muss ~~[illegible]~~ betont
werden, dass das Gut der Freiheit, so hoch es auch gewertet
werden mag, doch nicht das Opfer einer Welt wert ist.
Vorerst aber muss ~~betont~~ hervorgehoben werden, dass zwar heute noch die
Nationalitäten-Idee Trumpf ist und dass, ~~infolgedessen~~,
~~dass [illegible]~~ solange jede Nation sich für Selbstzweck hält,
die nationale Verbitterung und nationale Gehässigkeit
triumphieren muss, dass aber auch diese Periode des Natio-
nalitätengedankens vorübergehen wird, dass dann die Idee
der Menschheit mehr und mehr in den Vordergrund treten
wird und dass ~~[illegible]~~ infolgedessen, auch wenn damit keine wesentlichen
Grenzverschiebungen verbunden sein sollten, die einzelnen Glieder der
Völkerschaften innerhalb der grossen Reiche mit grösster Liebe

sie als völlig gleichberechtigte Mitbürger behandelt werden dürften, so dass dann auch die polnischen Unterthanen Deutschlands, Österreichs oder Russlands sich über Ungerechtigkeit nicht mehr zu beklagen haben, sondern sich innerhalb der Völker, unter denen sie wohnen, heimisch fühlen werden.

Zu Ihrer 2. Frage bemerke ich, dass ich nach den oben Ausgesprochenen die selbständige kulturelle Weiterentwicklung des polnischen Wesens für möglich halte, auch wenn die Grenzen dieselben bleiben sollten, die sie heute sind, wenn nur die allgemeinen Ideen der Humanität und Menschheitsverbrüderung siegen. Für wünschenswert halte ich diese kulturelle ~~Entwicklung~~ Weiterentwicklung Polens jedenfalls, da jedes Glied der grossen europäischen Völkerfamilie einen eigenartigen Beitrag für den gemeinsamen ~~Fortschritt~~ wird liefern können.

Was die 3. Ihrer Fragen betrifft, so ist ja zuzugeben, dass die Umwandlung von Russisch-Polen in ein autonomes, dem russischen Reich föderativ angeschlossenes Gebiet die gegenwärtige europäische Situation nicht wesentlich verschieben würde. In einem derartigen europäischen Kriege würden die Waffen der russischen Polen neben den eigentlich russischen Waffen, wie die polnischen

Bundesgenossen würden vielleicht mit größerer Hingebung für Rußland kämpfen als es jetzt die polnischen Untertanen tun. Die Frage ist nur die, ob eine derartige Entwicklung selbst wenn die russische Regierung zu schwach wäre, sie zu hindern, wenn Preußen u. Österreich auch nicht dazu geneigt würden, da diese beiden Mächte sich sagen würden: Wenn Russisch-Polen autonom wird, so wollen selbstverständlich unsere polnischen ~~Landes~~ Volksgenossen denselben Vorteil genießen. Ein 3 autonome Polen neben einander ist nur der Anfang zu dem unabhängigen Gesamtpolen.

Diese unabhängige demokratische polnische Republik haben Sie offenbar auch als letztes Ziel im Auge. Wenn Sie ~~[illegible]~~ schon bestünde, so wäre nichts gegen sie einzuwenden; sie würde sogar als Pufferstaat zwischen Deutschland u. Rußland balancierend wirken. Da aber diese Republik nicht besteht sondern erst gegründet werden müßte, so ist zu sagen daß sich dagegen Preußen, Rußland u. Österreich mit aller Macht sträuben wird, weil die Losreißung Polens für alle 3 Mächte einen Verlust an nationaler Macht bedeuten würde, die sie unter den gegenwärtigen Umständen u. noch lange hinaus nicht verschmerzen könnten. Hochachtungsvoll

Stadtpfarrer Umfrid.

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

Paris le 9 Avril 1916

Monsieur le Rédacteur

Je n'ai pas reçu la lettre qu'antérieurement vous dites m'avoir envoyée et à laquelle j'aurais certainement répondu. Votre question n'a pas en effet le sens nationaliste (étroit) qui eût provoqué ma négation internationaliste ou tout au moins m'eût engagé à m'abstenir, à ne pas répondre.

Vous demandez si par la transformation de la Pologne russe en une « part fédérative » de l'État Russe par sa transformation de pays conquis et opprimé en pays libre et fédéré en « république démocratique » assurant à tous ses habitants de toute origine et foi l'indépendance et la liberté un progrès serait réalisé pour la Pologne et pour le monde. À cette question je ne puis que répondre affirmativement. Non seulement ce résultat est au plus haut point désirable pour la paix du monde et son développement; mais il répondrait au mieux non seulement à la nature des choses mais à l'action et à la volonté socialiste, car il supposerait la victoire de la Révolution russe, seule capable de le donner.

Si les socialistes considèrent avec raison que la cause des prolétaires est la même en chaque pays et en chaque fraction de pays et que leur émancipation ne pourra être effectuée qu'à la condition d'être commune, ils se rendent très bien compte, que pour cette lutte émancipatrice il est nécessaire de conquérir toutes les libertés politiques qui comprennent, avant tout, l'anéantissement de toutes les oppressions de foi, de nation et de race. La révolution qui libérera du tzarisme la Russie en libérera aussi la Pologne; et plus cette libération s'accroîtra économiquement et politiquement, plus elle amènera dans une libre fédération les prolétariats et les pays de Pologne et de Russie. C'est je crois la fin plus ou moins prochaine mais certainement désirable et nécessaire des événements en cours.

Recevez Monsieur le Rédacteur mes bien sincères salutations

E.D. Vaillant

Budapest. 1 Mai 1906

Geehrte Redaction,

In Beantwortung Ihrer an mich gerichteten ~~Aufrufes~~ Anfrage bezüglich der Polenfrage will ich was Punkt 1) anbelangt eine Stelle aus meiner 1870 in Leipzig erschienenen Schrift — „Russlands Machtstellung in Asien" Seite 80 anführen. Dieselbe lautet. — Was Polen betrifft so ist es leider wahr dass gar viele aus ~~seinen~~ crystallisirten Seufzern mit dem Meissel der Ironie die Fratze der Vaterlandsliebe schnitzen wollen. Es sind dies zumeist Schöngeister, die es nicht scheuen, die zartesten und heiligsten Gefühle in die schnöde Form der Tagesmode zu zwängen. Doch ist es zu bewundern wenn eine lebensfähige Nation sich unter dem Henkersschwerte

Tyrannen sträubt und mit ihrem Stöhnen die Welt rüttelt? Wahrlich, es wäre höchste Zeit dass Europa die unerhörte Ungerechtigkeit, die an Polen begangen wurde, einmal gut machen soll, hiermit eine Pflicht erfüllend, die es sich selbst und dem unterdrückten Menschenrechte schuldet. Sich selbst, sage ich, denn ein freies Polen wäre der stärkste Damm, welchen Europa dem von Asiens uralten Sauen sich herüberwälzenden Strome moskowitischer Macht entgegensetzen könnte, wenn dieser einmal, von Hochmuth geschwellt, mit seinen trüben Fluthen gegen Westen treiben wollte —" Hiemit glaube ich die Berechtigung der Herstellung eines unabhängigen Polens bewiesen zu haben

Was Punkt 2) anbelangt, so hören wir bisweilen die Einwendung, dass in unserem heutigen Zeitalter, wo Religionsdifferenzen die alte Schärfe eingebüsst, eine spätere Vereinigung des katholischen mit dem orthodoxen Slaventume nicht zu den Unmöglichkeiten gehört und dass demnach die Gefahr panslavischer Übermacht nicht beseitigt, sondern im Gegentheile noch angewachsen wäre. Einer solchen Annahme widersprechen jedoch folgende Umstände. a) Wären die Polen gewillt einen nationalen Selbstmord zu begehen, so hätten sie hierzu schon längst Gelegenheit gehabt, da Russland nichts sehnlicher wünscht als durch Absorption des Polenthums sich zu vergrössern und dessen geistige Begabung im Interesse des Slaventhumes zu verwerthen. b) Ist die historisch-politische und geistige Ev[illegible]

von der des Moskowitenthums so weit von einander entfernt dass eine Gemeinsamkeit der Interessen kaum denkbar ist. Bei den Polen hat nur im Prozesse der Staatenbildung asiatisches Element mitgewirkt – bei den Russen hingegen ist die asiatische Denkungs- und Handlungsweise auch heute noch unverfälscht geblieben und obwol Grenznachbarn gehört Polen zu Europa und Russland zu Asien.

Mit Bezug auf Punkt 3) glaube ich wird jeder modern denkender Mensch die Umwandlung des gesammten polnischen Sprachgebietes in eine unabhängige demokratische Republik mit Freuden begrüssen, denn eine solche würde vor allem in dem leider noch stark mittelalterlich gefärbten

Osteuropa den Anbruch eines bessern freien Zeitalters bedeuten und jenen Talmi-Constitutionen ein Ende machen mit welchen die Menschen in der östlichen Hälfte unseres Welttheiles betrogen werden. Nur ein freies aber nicht durch Klassenherrschaft verunstaltetes, Polen könnte eine solche Regeneration fördern und erwünscht machen. Ist das Polen=volk stark genug die alten Vorurthei=le zu besiegen und in die Arena moder=ner Denkungsart unerschrocken und unentwegt einzutreten, so wird und muss es zum Siege gelangen. Die Willenskraft eines zwanzig Millionen zählenden, geistig geeinigten und von echter Freiheit [illegible]

mag eine Zeitlang noch eingedämmt
und zurückgedrängt – aber sie wird
nie gebrochen werden. Das wird keine,
wie immer geartete tyrannische Will-
kür zustande bringen, am wenigsten
wird dies aber Polen gegenüber möglich
sein dessen nationale Geist heute schon
als Faktor in der modernen Kultur
unserer Welt einen ehrenhaft Platz
einnimmt.

Mit Hochachtung

H. Vambéry

